

R.A. Malatest & Associates Ltd.

Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens

PHASE III : SONDAGE AUPRÈS DES DIPLÔMÉS



En collaboration avec :



Canada



Publié en 2009 par
la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000, Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, QC, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1 877 786-3999
Télec. : 514 985-5987
Web : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : millennium.foundation@bm-ms.org

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

R.A. Malatest & Associates Ltd.
Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens
Phase III : Sondage auprès des diplômés
Numéro 42

Cette enquête a été financée par Ressources humaines et Développement social Canada, le gouvernement du Canada et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

R.A. Malatest & Associates Ltd.
#300, 10621 – 100 Avenue
Edmonton AB T5J 0B3

Traduction de : *Survey Of Canadian Career College Students — Phase III: Graduate Survey*
Comprend des références bibliographiques.
ISSN 1704-8435 Collection de recherches du millénaire (en ligne)

Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ni d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens

PHASE III : SONDAGE AUPRÈS DES DIPLÔMÉS

Préparé par :

R.A. Malatest & Associates Ltd.

En collaboration avec :

la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
Ressources humaines et Développement social Canada
l'Association nationale des collèges de carrières

mars 2009

Table des matières

ACRONYMES ET FORMES ABRÉGÉES	i
LISTE DES TABLEAUX	ii
LISTE DES FIGURES	iii
REMERCIEMENTS	v
RÉSUMÉ	vii
1. HISTORIQUE DU PROJET	1
1.1 Objectifs du projet	2
2. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	3
2.1 Étendue du travail	3
2.2 Élaboration du <i>Sondage auprès des diplômés</i> et pré-test	3
2.3 Administration du <i>Sondage auprès des diplômés</i>	4
2.4 Pondération des données	7
2.5 Analyse comparative	8
2.5.1 <i>Données concernant les collèges publics</i>	8
2.5.2 <i>Attentes (dans le courant des études) et situation (après l'obtention du diplôme)</i>	9
2.5.3 <i>Comparaison des situations d'étudiants de différentes régions et de différents programmes</i>	9
2.6 Aperçu du rapport	10
3. DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES SUR LES PARTICIPANTS AU SONDRAGE	11
3.1 Caractéristiques des étudiants	11
3.1.1 <i>Données démographiques</i>	12
3.2 Résultats de la comparaison entre les groupes	18
4. COMPLÉTION DES PROGRAMMES	19
4.1 Aperçu de la complétion des programmes par les étudiants	19
4.2 Proportion d'étudiants obtenant un diplôme d'un CPEP	19
4.2.1 <i>Taux de diplomation</i>	19
4.2.2 <i>Motifs d'abandon d'un programme</i>	20
4.2.3 <i>Prédicteurs de l'abandon d'un programme de CPEP (profils)</i>	21
5. SITUATION APRÈS LE PROGRAMME	23
5.1 Parcours après la complétion d'un programme	23
5.2 Poursuite des études	24
5.3 Pourcentage de diplômés salariés ou établis à leur compte	29
5.4 Prédicteurs de la situation après le programme	33

6. EMPLOI AU SORTIR D'UN PROGRAMME	35
6.1 Parcours vers le marché du travail	35
6.2 Lien entre l'emploi occupé et la formation suivie dans un CPEP	38
6.3 Caractéristiques de l'emploi (principal) actuel	41
6.3.1 <i>Caractéristiques de l'emploi occupé</i>	41
6.3.2 <i>Revenu</i>	45
6.4 Situation sur le marché du travail des diplômés des CPEP et des collèges publics	49
7. DETTE D'ÉTUDES	51
7.1 Dette liée au programme d'études dans un CPEP	51
7.2 Dette d'études totale	54
7.3 Remboursement de la dette d'études	56
7.4 Compréhension des programmes de prêts	60
7.4.1 <i>Prêts étudiants des gouvernements</i>	60
7.4.2 <i>Crédit proposé par les institutions financières</i>	62
8. SATISFACTION À L'ÉGARD DU COLLÈGE/DU PROGRAMME	65
8.1 Satisfaction à l'égard des installations du collège et du programme suivi	65
8.2 Variation de la satisfaction des répondants : étudiants inscrits dans un CPEP c. diplômés d'un CPEP (six mois après l'obtention du diplôme)	66
8.3 Approbation du programme ou de l'établissement d'enseignement	68
8.4 Satisfaction quant à l'utilité du programme pour l'atteinte d'objectifs personnels ou le façonnement d'un avenir professionnel	71
8.4.1 <i>Mesure dans laquelle la formation reçue dans le CPEP a été utile pour dénicher l'emploi actuellement occupé</i>	73
8.5 Raisons d'avoir fréquenté un CPEP	74
9. ANALYSE DES GROUPES DÉSIGNÉS	77
9.1 Représentation des groupes désignés dans les CPEP	77
9.2 Situation actuelle des membres des groupes désignés	78
9.3 Raisons d'avoir fréquenté un CPEP plutôt qu'un collège communautaire/public ou un cégep	78
9.4 Satisfaction générale à l'égard du CPEP/de la formation reçue et approbation du CPEP/du programme	79
9.5 Dette d'études et autres enjeux financiers touchant les membres des groupes désignés	80
10. CONCLUSIONS	83
11. ANNEXES	85

Acronymes et formes abrégées

Par ordre alphabétique

Alb.	Alberta
ANCC	Association nationale des collèges de carrières
C.-B.	Colombie-Britannique
CPEP	collège privé d'enseignement professionnel
EPS	études postsecondaires
Î.-P.-É.	Île-du-Prince-Édouard
ITAO	interview téléphonique assistée par ordinateur
la Fondation	la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
Man.	Manitoba
N.-B.	Nouveau-Brunswick
N.-É.	Nouvelle-Écosse
Nun.	Nunavut
Ont.	Ontario
PCPE	Programme canadien de prêts aux étudiants
Qc	Québec
RHDSC	Ressources humaines et Développement social Canada
Sask.	Saskatchewan
SECPEPC	Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens
T.-N.-L.	Terre-Neuve-et-Labrador
T.-N.-O.	Territoires du Nord-Ouest
Yuk.	Yukon

Groupements régionaux

Atlantique	Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard
Prairies	Manitoba, Saskatchewan, Alberta

Liste des tableaux

Tableau 2-1 :	Dates auxquelles les échantillons de diplômés sont devenus disponibles, aux fins du sondage	4
Tableau 2-2 :	Résultats des appels faits auprès des répondants potentiels – Échantillon valide/non valide	5
Tableau 2-3 :	Répartition du taux de réponse, par province	5
Tableau 2-4 :	Répartition du taux de réponse, selon le sexe et le type de programme suivi	6
Tableau 2-5 :	Répartition des répondants, selon leur statut diplômé/non-diplômé – avec consentement et sans consentement	6
Tableau 2-6 :	Répartition des répondants au sondage, par province	7
Tableau 2-7 :	Questionnaires remplis, par région et par type de programme – Valeurs pondérées et non pondérées	8
Tableau 3-1 :	Explication des groupes pris en compte à des fins de comparaison	11
Tableau 3-2 :	Répartition des inscriptions des étudiants dans les programmes proposés par les CPEP	16
Tableau 3-3 :	Durée des programmes	17
Tableau 3-4 :	Situation géographique des CPEP	17
Tableau 4-1 :	Principale raison d’avoir abandonné le programme entrepris dans un CPEP	20
Tableau 5-1 :	Raisons pour lesquelles certains répondants ont poursuivi leurs études	27
Tableau 5-2 :	Raisons de songer à poursuivre d’autres EPS	28
Tableau 5-3 :	Inscription prévue à d’autres EPS, par type de programme suivi	28
Tableau 5-4 :	Situation actuelle des diplômés des CPEP, selon certaines caractéristiques	31
Tableau 5-5 :	Raison pour laquelle le répondant est sans emploi actuellement	32
Tableau 5-6 :	Raison pour laquelle certains répondants n’ont pas cherché d’emploi	32
Tableau 5-7 :	Principale activité prévue et principale activité réelle (six mois après l’obtention du diplôme)	33
Tableau 5-8 :	Principale activité prévue au sortir du programme suivi dans un CPEP	34
Tableau 6-1 :	Secteurs d’emploi	42
Tableau 6-2 :	Principale raison d’occuper un emploi à temps partiel	45
Tableau 6-3 :	Revenu des diplômés d’un CPEP qui occupent un emploi	46
Tableau 6-4 :	Caractéristiques des emplois occupés par les diplômés qui ont du travail, par région	47
Tableau 6-5 :	Caractéristiques des emplois occupés par les diplômés qui ont du travail, par type de programme	48
Tableau 6-6 :	Situation sur le marché du travail des diplômés des CPEP (Canada) et des collègues publics (Ontario et C.-B.)	49
Tableau 7-1 :	Dette liée au programme suivi dans un CPEP, selon certaines caractéristiques	51
Tableau 7-2 :	Inquiétude des diplômés d’un CPEP quant à leur capacité de rembourser leur dette d’études dans un délai raisonnable, par région et par type de programme	58
Tableau 7-3 :	Raisons pour lesquelles certains répondants ont de la difficulté à rembourser leur dette d’études	59
Tableau 8-1 :	Satisfaction des diplômés d’un CPEP (six mois après l’obtention de leur diplôme)	66
Tableau 8-2 :	Satisfaction à l’égard des caractéristiques du CPEP – Inscrits c. Diplômés	67
Tableau 8-3 :	Mesure dans laquelle les diplômés recommanderaient le programme/l’établissement – selon certaines caractéristiques	69
Tableau 8-4 :	Raisons pour lesquelles ils recommanderaient le programme	70
Tableau 8-5 :	Raisons pour lesquelles ils ne recommanderaient pas le programme	70
Tableau 8-6 :	Perception des diplômés quant à l’utilité de la formation reçue dans le CPEP, en vue d’obtenir l’emploi actuellement occupé – selon certains groupes	74
Tableau 9-1 :	Représentation des membres des groupes désignés – Sondage auprès des diplômés (réponses non pondérées)	77
Tableau 9-2 :	Situation actuelle (six mois après l’obtention du diplôme) – par groupe désigné	78
Tableau 9-3 :	Dette liée au programme des membres des groupes désignés ayant fréquenté un CPEP, par groupe désigné	81
Tableau 9-4 :	Inquiétude quant à la capacité de rembourser leur dette d’études dans un délai raisonnable, par groupe désigné	81
Tableau 9-5 :	Difficultés éprouvées par les membres des groupes désignés à rembourser leur prêt étudiant du gouvernement, par groupe désigné	82

Liste des figures

Figure 3-1 : Répartition des répondants selon le sexe – trois groupes _____	12
Figure 3-2 : Répartition des répondants selon l'âge – trois groupes _____	12
Figure 3-3 : Répartition des répondants selon leur situation de famille – trois groupes _____	13
Figure 3-4 : Répartition des répondants selon le nombre de personnes à charge – trois groupes _____	14
Figure 3-5 : Répartition des répondants selon le revenu brut du ménage – trois groupes _____	14
Figure 3-6 : Répartition des répondants selon leurs modalités de logement – trois groupes _____	15
Figure 3-7 : Répartition des répondants selon leur situation avant l'inscription au programme – trois groupes _____	15
Figure 3-8 : Répartition des répondants selon le type de programme – trois groupes _____	17
Figure 3-9 : Sources de financement pour suivre le programme du CPEP _____	18
Figure 4-1 : Taux de diplomation et parcours suivi par ceux qui ont abandonné le programme _____	20
Figure 4-2 : Pourcentage du programme ayant été suivi par ceux qui en ont abandonné un _____	21
Figure 5-1 : Parcours suivi par les diplômés après la complétion de leur programme dans un CPEP _____	24
Figure 5-2 : Parcours suivi par les étudiants ayant abandonné leur programme dans un CPEP _____	25
Figure 5-3 : Situation après la fin du programme _____	25
Figure 5-4 : Types d'établissements postsecondaires fréquentés par les diplômés d'un CPEP _____	26
Figure 5-5 : Participation prévue à d'autres programmes d'études postsecondaires _____	27
Figure 5-6 : Situation, sur le plan de l'emploi des diplômés d'un CPEP _____	29
Figure 5-7 : Situation des diplômés sans emploi _____	29
Figure 5-8 : Taux de diplômés ayant choisi de s'établir à leur compte, selon les principaux domaines _____	30
Figure 6-1 : Situation, en matière d'emploi, après la complétion du programme suivi dans un CPEP _____	35
Figure 6-2 : Nombre d'emplois occupés depuis l'obtention du diplôme _____	36
Figure 6-3 : Nombre d'emplois actuellement occupés _____	36
Figure 6-4 : Distance parcourue pour s'établir ailleurs en vue de travailler – chez les diplômés qui l'ont fait _____	37
Figure 6-5 : Corrélation entre la formation reçue et tous les emplois occupés _____	38
Figure 6-6 : Corrélation entre la formation reçue et leur emploi principal _____	39
Figure 6-7 : Corrélation entre la formation reçue et le premier emploi occupé _____	39
Figure 6-8 : Parcours des diplômés vers leur emploi principal _____	40
Figure 6-9 : Type d'employé qu'ils sont _____	43
Figure 6-10 : Moment de leur entrée en fonction, dans leur emploi principal _____	43
Figure 6-11 : Grande différence observée dans leur emploi, depuis l'obtention du diplôme _____	44
Figure 6-12 : Nombre moyen d'heures travaillées (par semaine) dans l'emploi principal actuel _____	45
Figure 6-13 : Changement dans le revenu gagné, depuis l'obtention du diplôme _____	46
Figure 7-1 : Dette liée au programme – estimée et réelle _____	51
Figure 7-2 : Proportion de la dette liée au programme provenant des diverses sources de financement _____	52
Figure 7-3 : Dette liée au programme provenant d'un prêt étudiant du gouvernement – estimée et réelle _____	53
Figure 7-4 : Dette liée au programme provenant d'une marge de crédit/prêt personnel – estimée et réelle _____	54
Figure 7-5 : Dette d'études totale _____	55
Figure 7-6 : Dette d'études estimée et réelle _____	55
Figure 7-7 : Proportion de la dette d'études totale provenant des diverses sources de financement _____	56
Figure 7-8 : Inquiétude quant à la capacité de rembourser sa dettes d'études dans un délai raisonnable, avant et après l'obtention du diplôme _____	56
Figure 7-9 : Délai prévu (en années) de remboursement de la totalité de la dette d'études _____	57
Figure 7-10 : Niveau d'inquiétude des diplômés des CPEP quant à leur capacité de rembourser leur dette d'études – selon le montant de leur dette _____	58
Figure 7-11 : Ratio dette/revenu des diplômés ayant un prêt étudiant du gouvernement à rembourser _____	60
Figure 7-12 : Information fournie par le CPEP à propos des prêts étudiants du gouvernement _____	60
Figure 7-13 : Information fournie par le PCPE à propos des prêts étudiants du gouvernement _____	61

Figure 7-14 : Compréhension des prêts étudiants du gouvernement, avant et après l'obtention du diplôme _____	61
Figure 7-15 : Compréhension des divers aspects des prêts étudiants du gouvernement (I) _____	62
Figure 7-16 : Compréhension des divers aspects des prêts étudiants du gouvernement (II) _____	63
Figure 7-17 : Compréhension des modalités d'une marge de crédit ou d'un prêt d'une institution financière _____	63
Figure 8-1 : Degré de satisfaction générale à l'égard du CPEP fréquenté _____	65
Figure 8-2 : Satisfaction des répondants à l'égard de l'établissement fréquenté – Inscrits c. Diplômés _____	67
Figure 8-3 : Variation de la satisfaction à l'égard de l'établissement fréquenté – Inscrits c. Diplômés _____	68
Figure 8-4 : Taux de recommandation du programme ou de l'établissement _____	69
Figure 8-5 : Utilité du CPEP pour ce qui est de l'atteinte d'objectifs _____	72
Figure 8-6 : Utilité de la formation reçue dans le CPEP, pour l'atteinte d'objectifs au sortir du collège – selon certains groupes _____	72
Figure 8-7 : Optimisme à propos des possibilités d'emploi par suite de la fréquentation du CPEP _____	72
Figure 8-8 : Utilité de la formation reçue dans le CPEP au moment de dénicher son emploi actuel _____	73
Figure 8-9 : Raison d'avoir choisi un CPEP plutôt qu'un collège public _____	75
Figure 8-10 : Corrélation entre la satisfaction générale à l'égard de l'établissement (six mois après l'obtention du diplôme) et les raisons principales d'avoir choisi cet établissement (pendant les études) _____	75
Figure 8-11 : Corrélation entre la satisfaction générale quant à l'utilité de la formation reçue (six mois après l'obtention du diplôme) et la principale raison de l'inscription dans ce programme (pendant les études) _____	76
Figure 9-1 : Satisfaction à l'égard du CPEP / Approbation du programme ou de l'établissement – Handicapés c. Non-handicapés _____	80

Remerciements

Il n'aurait pas été possible de réaliser cette recherche sans la collaboration de nombreux diplômés des collèges privés d'enseignement professionnel des quatre coins du Canada. Nous tenons à remercier particulièrement M^{me} Anne Burns de l'Association nationale des collègues de carrières, dont le soutien tout au long de notre projet nous a été fort précieux. Nous désirons remercier aussi MM. Andrew Parkin et Joseph Berger de la Fondation canadienne des

bourses d'études du millénaire ainsi que Leesha Lin, Dajin Li, Chris Muldowney, Julienne Springer et Amélie Laprade du Programme canadien de prêts aux étudiants (RHSC) pour leur collaboration soutenue à la réalisation de cette recherche. Merci enfin à l'équipe de consultants affectée à ce projet, composée de Robert Malatest, Eleanor Hamaluk, Alison Campbell et John Budgell, de la société R.A. Malatest & Associates Ltd.

Résumé

Aperçu

Le *Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens* a été entrepris pour mieux comprendre la situation des étudiants ayant fréquenté un établissement postsecondaire privé canadien. Il s'agit du troisième et dernier volet d'un travail de recherche qui a commencé par un examen du milieu des collèges privés d'enseignement professionnel (CPEP) canadiens (*Phase I : Enquête auprès des établissements*), suivi d'un sondage complet auprès d'étudiants inscrits dans les programmes de ces collèges (*Phase II: Sondage auprès des étudiants inscrits dans les établissements**). Le présent rapport est un examen de la situation de ces étudiants, six à neuf mois après la fin de leur programme. Par « situation », on entend toutes les situations postérieures à la complétion (ou non-complétion) de leur programme, par exemple l'occupation d'un emploi ou la poursuite des études. Notre projet de recherche

est unique en son genre, en ce sens qu'il fournit une perspective longitudinale sur l'expérience de chaque répondant, tant comme étudiant (*Sondage auprès des inscrits*) que comme diplômé (*Sondage auprès des diplômés*).

Au total, 4 065 diplômés ont participé à ce troisième volet et accepté qu'on lie leurs réponses à ce sondage à celles du sondage précédent. Bien que nous ayons tenté d'établir des comparaisons entre le corps étudiant des collèges publics et celui des CPEP, il est important de noter que les possibilités de comparaisons du genre étaient plutôt limitées. Étant donné que le dernier sondage pancanadien auprès des diplômés de collèges publics remonte à 2002 (lequel visait d'ailleurs les diplômés de l'an 2000), nous avons limité nos comparaisons en tenant compte de seulement deux sondages récents, menés auprès de diplômés de collèges de la Colombie-Britannique et de l'Ontario.

Principaux constats

La plupart des diplômés de collèges privés d'enseignement professionnel ont terminé leur programme.

Les répondants au *Sondage auprès des diplômés* ont obtenu leur diplôme dans une proportion de 98 %. Parmi ceux qui n'avaient pas terminé leur programme, plus des trois quarts ont affirmé avoir fait au moins 50 % du programme avant de l'abandonner. Il y a lieu de noter que seulement 20 % de ceux qui ont abandonné un programme d'études dans un CPEP l'ont fait principalement parce qu'ils étaient insatisfaits du programme ou de l'établissement – les problèmes financiers ont été mentionnés par 10 % des non-diplômés.

Le taux élevé de diplomation reflète probablement l'investissement financier considérable fait par les étudiants des CPEP, ainsi que par la durée relativement courte des programmes offerts dans ces établissements d'enseignement (la plupart durent moins de 12 mois).

Près de 80 % des diplômés des CPEP avaient trouvé un emploi au moment du sondage.

Six à neuf mois après l'obtention de leur diplôme, une forte majorité (79 %) de diplômés des CPEP ont affirmé travailler à temps plein (60 %) ou à temps partiel (19 %). Dix pour cent des diplômés ont dit être sans emploi mais à la recherche d'un emploi; 5 %

* Sondage auprès des inscrits, dans le reste du document

étaient sans emploi et n'en cherchaient pas (maternité, aucun désir de travailler pour le moment, etc.) et 6 % ont répondu qu'ils étaient inscrits dans un autre programme de formation.

À 79 %, le taux d'emploi des diplômés des CPEP canadiens se compare favorablement à celui des diplômés des collèges publics/communautaires de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. Par exemple, le *BC College Outcome Survey* a fait ressortir que 80 % des diplômés occupaient un emploi 9 à 20 mois après l'obtention de leur diplôme (2007), tandis que 67 % des diplômés des collèges communautaires de l'Ontario travaillaient à temps plein ou à temps partiel (2006), six mois après la fin de leur programme.

Étant donné que de nombreux étudiants des collèges publics continuent de faire des études postsecondaires plutôt que d'entrer immédiatement sur le marché du travail, il est approprié de comparer le taux d'emploi des diplômés des CPEP avec celui des diplômés des collèges publics qui ont choisi de commencer à travailler. Voici quelques-uns des principaux constats :

- Chez les diplômés des CPEP, 89 % étaient sur le marché du travail 6 mois après l'obtention de leur diplôme. Cela est sensiblement plus élevé que 85 % et 76 %, qui sont les taux de présence sur le marché du travail observés chez les diplômés de collèges publics britannico-colombiens et ontariens, respectivement, 6 à 20 mois après l'obtention du diplôme.
- Le taux d'emploi des diplômés des CPEP qui étaient sur le marché du travail s'élevait à 89 %, ce qui est relativement semblable à celui des deux autres groupes comparés, soit 90 % (diplômés de l'Ontario) et 94 % (diplômés de la Colombie-Britannique).
- Parmi les personnes qui occupaient un emploi, la proportion de celles qui travaillaient à temps plein était de 76 % chez les diplômés des CPEP, ce qui est légèrement inférieur aux proportions de 84 % et de 78 % relevés par les deux autres sondages (diplômés des collèges publics, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique).

Selon le type de programme suivi et selon la région, la situation des diplômés des CPEP varié sensiblement.

Dans l'ensemble, la proportion de diplômés qui ont dit occuper un emploi était plus élevée en Atlantique (82 %) et dans les Prairies (81 %); à l'inverse, elle était moins élevée chez les diplômés de la Colombie-Britannique (73 %) et de l'Ontario (73 %). Le taux d'emploi varie aussi selon le programme : il était en effet plus élevé chez les diplômés des programmes « Métiers et formation technique » que chez ceux des programmes « Santé-beauté », « Médias et technologies de l'information » et « Design » (83 %, 79 %, 72 % et 70 %, respectivement).

Une minorité de diplômés ont poursuivi leurs études postsecondaires après la fin du programme suivi dans le CPEP.

Onze pour cent des diplômés des CPEP s'étaient inscrits dans un autre programme de formation postsecondaire, à un moment donné, depuis la fin du programme suivi plus tôt. Au moment de répondre au questionnaire, 6 % des diplômés d'un programme d'un CPEP poursuivaient alors un autre programme de formation. Fait intéressant à noter : parmi ceux-ci, 55 % avaient entrepris un autre programme d'un CPEP. Les autres étaient inscrits soit dans un collège public (29 %), soit dans une université (16 %).

Même si l'on observe un taux d'emploi élevé parmi les diplômés d'un CPEP, près des deux tiers (65 %) d'entre eux ont affirmé qu'il était probable ou très probable qu'ils s'inscrivent à un autre programme d'études postsecondaires d'ici les cinq prochaines années.

En général, la situation des diplômés des CPEP cadre avec ce qu'ils avaient imaginé du temps où ils étaient étudiants.

Dans l'ensemble, la situation actuelle des diplômés des CPEP est conforme à leurs attentes. Voici quelques exemples :

- Quatre-vingt-un pour cent des étudiants s'attendaient à trouver un emploi au sortir du collège. Parmi eux, 75 % occupaient un emploi six mois après l'obtention de leur diplôme.
- La proportion de 3 % de personnes qui sont des travailleurs indépendants (plutôt que salariés) est inférieure aux 7 % d'étudiants qui projetaient de s'établir à leur compte (diriger leur entreprise) lorsqu'ils étaient aux études.
- Bien que 10 % des sondés envisageaient de faire d'autres études, seulement 6 % étaient inscrits dans un autre programme, au moment du *Sondage auprès des diplômés*. Toutefois, 11 % avaient suivi, un certain temps, un autre programme de formation après l'obtention de leur diplôme.
- La proportion de diplômés dans une autre situation (à la recherche d'un emploi, sans emploi mais n'en cherche pas) était bien plus élevée (15 %) que ce qui avait été prévu en cours d'études (2 %). Cela tient probablement au fait que la plupart des étudiants des CPEP s'attendaient soit à travailler, soit à poursuivre plus avant leurs études, après la fin du programme alors suivi. Pendant qu'ils étaient aux études, les collégiens n'entrevoyaient pas l'option « sans emploi ».

La majorité des diplômés ont affirmé que leur emploi était étroitement lié à leur domaine d'études.

Plus des trois quarts (80 %) des diplômés salariés ont affirmé que l'emploi (ou même les emplois) qu'ils occupaient était très lié ou assez lié à leur domaine d'études (55 % et 25 %, respectivement). Presque le cinquième (19 %) des diplômés salariés travaillaient dans des postes sans lien avec leurs études récentes.

La proportion de diplômés des CPEP mentionnant que leur travail était lié à leurs études est comparable à celle observée chez les personnes qui avaient fréquenté les collèges publics de la Colombie-Britannique : 82 % de ces anciens étudiants (ayant obtenu ou pas leur diplôme) occupaient un emploi lié à leur formation, 9 à 20 mois après avoir quitté la vie collégiale.

Le revenu des diplômés qui travaillent varie d'une région à l'autre et selon le type de programme suivi.

Plus des trois quarts (79 %) des diplômés salariés ont affirmé que leur emploi actuel payait aussi bien (20 %) ou mieux (59 %) que leur emploi antérieur. Il est intéressant de noter toutefois que 17 % des diplômés salariés ont répondu que leur revenu actuel était inférieur à celui qu'ils gagnaient dans l'emploi occupé avant de suivre le programme récemment terminé.

Le revenu annuel moyen des diplômés salariés était de 26 727 \$, au moment du sondage. Le revenu d'emploi était plus élevé chez les diplômés des Prairies (27 973 \$) et, dans un autre ordre d'idées, chez les diplômés des programmes classés sous « Métiers et formation technique » (38 602 \$). Les diplômés des programmes classés sous « Autres domaines » (p. ex. hôtellerie/tourisme, arts culinaires, formation linguistique) sont ceux dont le salaire annuel moyen est le plus bas (23 983 \$).

Dans l'ensemble, la majorité des diplômés sont satisfaits de la formation reçue dans leur collège technique privé.

L'analyse des données porte à conclure que les diplômés des CPEP sont en général satisfaits de leur établissement d'enseignement. Les deux tiers (66 %) des diplômés sont satisfaits (36 %) ou très satisfaits (30 %) du collège fréquenté. En revanche, autour de 15 % en sont insatisfaits (8 %) ou très insatisfaits (7 %). Environ le cinquième (19 %) des diplômés ont fourni une réponse neutre.

On observe toutefois une baisse de la satisfaction des répondants à l'égard de leur établissement, compara-

tivement aux réponses à une question équivalente posée à la Phase II. En effet, le pourcentage de satisfaction globale à l'égard de l'établissement est passé de 78 % dans le *Sondage auprès des inscrits* à 66 % dans le *Sondage auprès des diplômés*. De même, la proportion de diplômés satisfaits de la qualité de la formation reçue dans leur collège a diminué, passant 81 % dans le *Sondage auprès des inscrits* à 71 %, six mois après l'obtention du diplôme. Le groupe qui affiche la plus forte baisse de satisfaction – de plus de 16 %, en fait – est celui des diplômés qui étaient à la recherche d'un emploi, au moment du *Sondage auprès des diplômés*.

La plupart des diplômés des CPEP ont une dette d'études de moins de 10 000 \$ (dette liée à la poursuite du programme récemment terminé).

Au moment du sondage, un peu plus du tiers (37 %) des diplômés n'avaient aucune dette liée à la fréquentation du programme terminé il y a quelques mois et 27 % ont répondu avoir une dette de moins de 10 000 \$. Près du quart (24 %) des diplômés avaient tout de même une dette d'études (liée au programme) se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$. Enfin, 9 % ont fait état d'une dette de plus de 20 000 \$. Trois pour cent des répondants n'ont pas répondu à cette question.

Tout comme d'autres réalités, la dette d'études varie selon la région et selon le type de programme. Un pourcentage sensiblement plus faible de diplômés des programmes « Métiers et formation technique » et « Médias et technologies de l'information » ont accumulé une dette d'études liée au programme, tandis qu'un pourcentage sensiblement plus élevé d'étudiants des programmes « Santé-beauté » et « Autres domaines » ont une dette d'études. Par ailleurs, il ressort des comparaisons régionales que les diplômés du Québec sont plus susceptibles d'avoir accumulé une dette par suite de leur fréquentation d'un CPEP.

Les non-diplômés sont plus susceptibles que les diplômés de traîner avec eux une dette d'études. Une proportion bien plus faible de non-diplômés (25 %) que de diplômés (37 %) était sans dette d'études.

L'accumulation d'une dette liée à la fréquentation d'un programme d'un CPEP semble être une des raisons d'abandonner ses études avant d'avoir terminé tout le programme. Par exemple, 10 % des non-diplômés ont évoqué des problèmes financiers comme raison première de leur abandon et 12 % d'entre eux ont affirmé avoir mis fin à leurs études pour entrer sur le marché du travail.

De façon générale, les diplômés des CPEP ayant accumulé une dette d'études ont comme principale source de financement les prêts étudiants du gouvernement.

En moyenne, plus des deux tiers (68 %) de la dette des diplômés était constituée d'un prêt étudiant du gouvernement (fédéral ou provincial, selon le cas). Une proportion plus faible de leur financement provenait d'autres sources : membre de la famille/conjoint/amis (11 %), marge de crédit ou prêt personnel de leur institution financière (17 %) et cartes de crédit (4 %). La proportion moyenne des dettes des répondants envers diverses entités/personnes varie, là encore, selon la région et selon le type de programme :

- Une plus grande partie de la dette des étudiants de l'Atlantique et du Québec est constituée d'un prêt étudiant du gouvernement, comparativement aux étudiants des autres régions. Les étudiants de l'Est du pays avaient d'ailleurs moins souvent reçu de fonds de la part de membres de la famille ou d'amis.
- Chez les étudiants de la Colombie-Britannique, une plus grande partie des sommes empruntées provenait de la famille (ou du conjoint ou d'amis), comparativement aux étudiants des autres régions.
- Les diplômés des programmes « Médias et technologies de l'information » ont une proportion plus élevée de leur dette qui provient d'un prêt étudiant du gouvernement. Une bien plus faible partie de leur dette est à rembourser à des amis, à un conjoint ou à d'autres membres de la famille, ou encore à une institution financière.

Les diplômés des CPEP ont visé assez juste dans leur estimation de la dette qu'ils allaient avoir accumulée par suite de la fréquentation de leur programme d'études, mais certains ont surestimé leur dette d'études totale.

Notre étude longitudinale a permis d'établir une comparaison individuelle des perceptions des étudiants des CPEP à l'égard du financement des études. Plus précisément, la dette prévue des étudiants a été comparée au montant réel de la dette d'études accumulée, 12 mois après la réussite du programme. Voici quelques constatations à ce propos :

- Ceux et celles qui ont une dette d'études avaient estimé de façon assez juste le montant qu'ils auraient à rembourser après la fin de leur programme. En effet, pendant qu'ils étaient aux études, la proportion des ceux qui disaient s'attendre à une dette d'études de 1 \$ à 10 000 \$ était de 19 %, ce qui cadre avec la proportion de 20 % de répondants ayant fait état d'une dette de 1 \$ à 10 000 \$, dans le *Sondage auprès des diplômés*. De même, ceux qui prévoyaient une dette plus élevée (10 000 \$ à 20 000 \$) représentaient 23 % dans le *Sondage auprès des inscrits*, ce qui, grosso modo, correspond aux 19 % d'ex-collégiens ayant affirmé avoir une dette de cette ampleur.
- Les étudiants ont par contre eu tendance à surestimer le montant de leur dettes d'études totale, au sortir du programme. Seulement 12 % des étudiants pensaient qu'ils allaient n'avoir aucune dette après avoir terminé leur programme, mais au moment de répondre au questionnaire de la Phase III (soit six à neuf mois après la complétion du programme), on note que 35 % des diplômés n'avaient aucune dette liée à leurs études.
- Une fois sortis du collège, les répondants étaient davantage en mesure d'estimer la période de temps qu'il leur faudra pour rembourser leur prêt étudiant. Malgré cela, plus du tiers n'étaient pas à même de dire dans combien de mois/années, à peu près, ils allaient avoir fini de payer cette dette – et 8 % étaient carrément incertains face à cette question.

Malgré le niveau d'endettement plus faible que prévu de nombreux répondants ont exprimé leur inquiétude de ne pas pouvoir rembourser leur dette.

Dans l'ensemble, parmi les jeunes (et moins jeunes) qui avaient accumulé une dette d'études, près des deux tiers (62 %) étaient plutôt (29 %) ou très (33 %) préoccupés par leur capacité à rembourser leur prêt étudiant. Les diplômés des programmes « Métiers et formation technique » étaient les moins susceptibles de se faire du souci à ce propos (51 % de plutôt/très préoccupés), mais une proportion relativement plus élevée de diplômés des programmes classés sous « Autres services » (67 %) a exprimé une telle inquiétude.

Fait peu surprenant, le niveau d'inquiétude quant à la capacité de rembourser sa dette d'études est sensiblement plus élevée chez ceux qui doivent plus de 20 000 \$. Dans ce groupe, 78 % ont dit s'inquiéter de ne pas pouvoir honorer leurs dettes.

Une proportion considérable de diplômés qui doivent rembourser un prêt étudiant du gouvernement ont affirmé avoir de la difficulté à le faire.

Le quart des diplômés qui ont un prêt étudiant à rembourser ont affirmé qu'ils avaient de la difficulté à le faire. Il était arrivé à 42 % d'entre eux de n'avoir pas pu faire un ou plusieurs versements, au cours des six mois antérieurs : 13 % avaient manqué un versement; 11 %, deux versements et 11 %, trois versements ou plus.

Les diplômés présentant un « ratio dette/revenu » supérieur à 1:1 étaient bien plus susceptibles de faire état de difficultés à rembourser leur prêt étudiant, comparativement aux diplômés dont le ratio dette/revenu est inférieur à 1:1 (38 %, contre 18 %).

Les diplômés ont mentionné plusieurs raisons pour expliquer leur difficulté à rembourser leur prêt étudiant du gouvernement. Parmi les plus courantes, mentionnons le faible revenu gagné (43 %), des exigences de remboursement plus sévères que ce à quoi ils s'attendaient (33 %) et le fait d'être sans emploi (29 %).

Il est possible et souhaitable de rehausser la qualité de l'information fournie aux diplômés des CPEP à propos des modalités de prêt.

Les diplômés qui ont reçu un prêt étudiant du gouvernement ont été interrogés sur leur compréhension des divers aspects du processus de remboursement d'un tel prêt. Même si la majorité des diplômés (59 %) ont affirmé avoir une compréhension très claire du montant total du prêt à rembourser, une proportion plus faible de répondants avait une idée claire des autres aspects : taux d'intérêt courant payé sur le prêt (30 %), nombre d'années nécessaires au remboursement du prêt (35 %) et options disponibles dans le cas d'une incapacité à faire les versements prévus (27 %).

En outre, une proportion relativement élevée de diplômés ayant un prêt étudiant du gouvernement a affirmé avoir une idée pas très claire ou pas claire du tout (total de 43 %) à propos des possibilités d'exemption d'intérêts, de la réduction de la dette en cours de remboursement (53 %), de la radiation de la dette (62 %) et de la révision des modalités du prêt (56 %). Chez les diplômés qui avaient commencé à rembourser leur prêt étudiant du gouvernement, au moment de répondre au *Sondage auprès des diplômés*, on note des niveaux variés de compréhension du processus de remboursement. Les diplômés qui n'avaient pas de difficulté à rembourser leur prêt étaient plus susceptibles de bien saisir les tenants et aboutissants de ce processus, tandis que ceux qui ont affirmé éprouver de la difficulté à faire certains versements étaient un peu plus confus face à tout cela.

Certains répondants faisant partie de l'un des groupes désignés ont fait part de situations légèrement différentes; en général, ils sont satisfaits des études faites dans leur CPEP.

Nous avons procédé à une analyse spécifique des réponses des personnes qui se sont identifiées comme faisant partie d'un groupe désigné (Autochtone, membre d'une minorité visible ou personne présentant un handicap physique ou mental). Précisons toutefois qu'en raison des faibles échantillons, les constatations à propos des groupes désignés doivent être interprétées avec prudence. Globalement, même si les membres d'une minorité visible se retrouvaient dans les mêmes situations sur le plan de l'emploi que les diplômés qui ne sont pas issus d'une minorité visible, nous constatons que le taux d'emploi des Autochtones et des handicapés est inférieur d'environ 10 %, par rapport aux personnes qui ne sont ni handicapées ni issues d'une communauté autochtone.

Indépendamment des situations parfois différentes, chez les membres des groupes désignés, ceux-ci ont exprimé un niveau de satisfaction similaire à l'ensemble des répondants, à l'égard de leur collège technique privé et de la formation qu'ils y ont reçue. Cependant, bien que les Autochtones et les membres d'une minorité visible aient le même niveau de satisfaction à l'égard de leur CPEP (même que l'ensemble des répondants), on note que les personnes handicapées ont été moins satisfaites à l'égard de la formation reçue dans le collège fréquenté. Cela tient probablement au fait que les diplômés avec un handicap présentent un taux de non-emploi sensiblement plus élevé – 17 % sont à la recherche d'un emploi, comparativement à 9 % des répondants sans handicap mental ou physique.

I. Historique du projet

Bien que plusieurs études aient été réalisées au Canada (tant à l'échelle pancanadienne qu'à l'échelle de certaines provinces) afin d'examiner la transition entre le système public d'éducation postsecondaire et le monde du travail, très peu de recherche avait été faite auprès des étudiants inscrits dans les programmes des établissements privés de formation professionnelle postsecondaire, en vue de déterminer certaines réalités telles que le niveau d'endettement, la satisfaction des étudiants et ce à quoi leur études ont mené. Étant donné que les collèges privés d'enseignement professionnel (ci-après abrégés en CPEP) sont une avenue choisie par un grand nombre d'étudiants (156 107 en 2006), il semblait à propos d'examiner bon nombre des principaux enjeux ayant déjà fait l'objet d'enquêtes auprès des étudiants des établissements postsecondaires publics. Qui plus est, étant donné que beaucoup d'étudiants fréquentant les CPEP se prévalent du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE), il était important, du point de vue des politiques publiques, de mieux connaître l'importance des collèges techniques privés, au Canada, ainsi que les besoins financiers des étudiants qui fréquentent ces établissements.

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (la Fondation), en partenariat avec Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC), a mandaté la société R.A. Malatest & Associates Ltd. pour mener un sondage appelé *Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens* (SECPEPC). L'Association nationale des collèges de carrières (sic) (ANCC) a aussi soutenu la préparation de cette recherche en fournissant de l'aide en nature. La recherche, menée en trois étapes, a commencé par un sondage auprès des collèges privés d'enseignement professionnel (volet *Sondage auprès des établissements*) en vue d'établir le nombre d'établissements et d'évaluer combien d'étudiants pourraient prendre part au SECPEPC. Par la suite, un sondage a été effectué auprès des étudiants inscrits

dans les programmes admissibles des CPEP du Canada (volet *Sondage auprès des étudiants inscrits dans les établissements*). Ce sondage de la Phase II, abrégé ci-après en *Sondage auprès des inscrits*, a été suivi d'un sondage auprès des diplômés des CPEP (Phase III, faisant l'objet du présent rapport) afin de déterminer ce à quoi leurs études dans un CPEP ont mené.

Notre étude est unique en son genre, car il s'agit de la première enquête longitudinale de portée pan-canadienne menée auprès d'étudiants de CPEP, laquelle brosse un tableau complet des perspectives et de l'expérience des étudiants, dans le courant de leurs études dans un collège technique privé, et qui compare ensuite les renseignements recueillis alors avec ceux fournis par une partie de ces mêmes étudiants, six mois après l'obtention de leur diplôme. Ainsi, il nous a été possible de comparer dans quelle mesure les aspirations exprimées par les étudiants ont été satisfaites et dans quelle mesure leurs projets d'avenir ont été réalisés, jusqu'ici, du fait de la réussite du programme suivi dans le domaine qui les attirait.

Le présent rapport porte spécifiquement sur les résultats du troisième et dernier volet de notre travail, appelé *Sondage auprès des diplômés*. Les résultats des deux premiers volets ont déjà fait l'objet de rapports distincts : *Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens – Phase I : sondage auprès des établissements* et *Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens – Phase II : sondage auprès des inscrits dans les établissements*. On trouvera ces documents dans le site Web de la Fondation ou de RHDSC, aux adresses suivantes :

- www.millenniumscholarships.ca/fr/research/AllPublications.asp
- http://www.rhdsc.gc.ca/fr/publications_ressources/rop/sujets/apprentissage/2008/por_350_05f/page00.shtml

1.1 Objectifs du projet

Le principal objectif du *Sondage auprès des diplômés* était de comprendre dans quelle mesure les collèges privés d'enseignement professionnel (CPEP) – et les programmes qu'ils proposent – sont une option intéressante en matière d'études postsecondaires et en tant que moyen d'accéder au marché du travail, pour certains types d'étudiants. Plus précisément, ce dernier volet de notre recherche consistait à :

- comprendre le contexte socio-économique des étudiants diplômés des CPEP;
- déterminer la situation de ces étudiants, sur le plan de l'emploi – et en ce qui concerne la possibilité qu'ils poursuivent plus avant leurs études postsecondaires;
- décrire l'aboutissement des études accomplies par les diplômés des CPEP, y compris leur niveau de revenu et leur capacité à se dénicher un emploi dans leur domaine de formation;
- évaluer l'ampleur de leur dette d'études au sortir d'un programme d'un CPEP;
- évaluer leur degré de satisfaction à l'égard de la formation et des services reçus dans l'établissement qu'ils ont fréquenté.

2. Méthodologie de la recherche

2.1 Étendue du travail

La Phase III comportait les activités de recherche suivantes :

- Élaboration du *Sondage auprès des diplômés* et pré-test du questionnaire
- Suivi auprès des diplômés des CPEP des quatre coins du Canada, six mois après l'obtention de

leur diplôme – en vue de réaliser le Sondage auprès des diplômés.

Chacune de ces activités est expliquée en détail ci-après.

2.2 Élaboration du *Sondage auprès des diplômés* et pré-test

Le consultant a travaillé en collaboration avec RHDSC, la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ainsi qu'avec l'ANCC afin d'élaborer le *Sondage auprès des diplômés*, lequel a été conçu pour recueillir de l'information sur ces aspects :

- taux de complétion des programmes par les étudiants;
- situation des diplômés, en ce qui a trait à l'entrée sur le marché du travail ou à la poursuite des études postsecondaires;
- satisfaction des diplômés à l'égard de leur programme et de leur établissement d'enseignement;
- raisons d'avoir fréquenté un CPEP;
- lien entre l'emploi actuel et la formation reçue dans un CPEP;
- dette d'études accumulée.

Le sondage a fait l'objet d'un test sur le terrain le 5 juin 2007. Avant d'aller de l'avant avec ce test, le questionnaire approuvé par le client a été programmé dans CallWeb, un logiciel d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) et d'interview sur le Web. Le questionnaire a été testé pour valider la formulation des questions et l'architecture du questionnaire. Les intervieweurs ont été bien formés à l'aide d'un manuel développé spécialement pour ce mandat.

Au total, 4 400 participants ont répondu au sondage au téléphone et 25 l'ont fait sur Internet. En moyenne, il leur a pris 21,5 minutes pour répondre à toutes les questions. Au moment de mettre la touche finale au questionnaire du *Sondage auprès des diplômés*, des changements mineurs ont été apportés au libellé des questions, compte tenu des commentaires recueillis lors du test sur le terrain.

2.3 Administration du *Sondage auprès des diplômés*

Le *Sondage auprès des diplômés* a été administré sur une longue période, soit entre le 28 juin 2007 et le 16 juin 2008. L'échantillon comprenait des étudiants qui avaient répondu au questionnaire du *Sondage auprès des inscrits* (mené au cours de la Phase II de notre projet de recherche) et qui avaient accepté de participer à un autre sondage en guise de suivi, 6 à 9 mois après avoir terminé le programme dans lequel ils étaient au moment du *Sondage auprès des inscrits*¹. Les questions ont été posées au téléphone ou au moyen d'un site Web (et à l'aide d'un code d'identification

fourni par le personnel responsable du sondage), après un premier contact téléphonique avec l'étudiante(e). L'échantillon d'étudiants valides a été saisi dans le logiciel ITAO au début de chaque mois, c'est-à-dire au moment où le délai de six mois suivant la date projetée de complétion du programme avait été atteint. Étant donné que nous voulions sonder les étudiants six mois après la fin de leur programme d'études, les dates auxquelles un échantillon de diplômés devenait disponible ont été étalées dans le temps, comme le montre le tableau 2-1 ci dessous.

Tableau 2-1 : Dates auxquelles les échantillons de diplômés sont devenus disponibles, aux fins du sondage

Date	Nombre de dossiers
1 ^{er} juin 2007	738
1 ^{er} juillet 2007	454
1 ^{er} août 2007	523
1 ^{er} septembre 2007	615
1 ^{er} octobre 2007	550
1 ^{er} novembre 2007	586
1 ^{er} décembre 2007	1 105
1 ^{er} janvier 2008	707
1 ^{er} février 2008	420
1 ^{er} mars 2008	291
1 ^{er} avril 2008	224
1 ^{er} mai 2008	379
1 ^{er} juin 2008	744
1 ^{er} juillet ou après	940
Date inconnue (à préciser en le demandant à l'étudiant)	50
Total	8 324
Échantillon valide total (date d'obtention du diplôme antérieure au 1^{er} juillet 2008)	7 384

Le nombre d'étudiants qui ont répondu au *Sondage auprès des inscrits* et qui ont accepté de prendre part au *Sondage auprès des diplômés* était de 8 324. Ceux qui projetaient de terminer leur programme d'études le 1^{er} février 2008 ou après (donc admissibles à répondre au sondage seulement après le 1^{er} juillet 2008) n'ont pas été pris en compte, car l'administration du sondage s'est terminée le 16 juin 2008. L'échantillon valide

total était donc de 7 384 personnes. Par ailleurs, le suivi téléphonique auprès des étudiants a entraîné l'invalidation de 1 585 dossiers. C'est que le consultant n'a pas été en mesure de joindre ces personnes, pour l'une des raisons suivantes : numéro de téléphone qui n'est plus en service, manque de données permettant de communiquer avec l'étudiant, absence prolongée du répondant potentiel (p. ex. en voyage) ou même

1. Le but premier du sondage était de recueillir de l'information sur la situation des étudiants six à neuf mois après la fin de leurs études. Cependant, afin d'augmenter le nombre de réponses complètes, certains questionnaires ont été récupérés jusqu'à 12 mois après la fin des études.

parce que l'étudiant nie avoir fréquenté tel ou tel établissement. Au final, l'échantillon valide total, aux fins du *Sondage auprès des diplômés*, était de 5 799 personnes, et le taux de réponse valide a été de 76 %. Comme on peut le constater à la lecture du tableau 2-2, le taux de refus a été relativement faible (6 %).

Bien que nous ayons tenté de recenser tous les anciens étudiants qui avaient accepté de participer à la Phase III du *SECPEPC*, cela n'a pas été possible – et nous avons pu constater que seule une proportion de 60 % des étudiants a été en mesure de répondre

au questionnaire. Étant donné la possibilité d'un biais de non-réponse compte tenu d'un recensement incomplet, nous avons calculé le nombre de questionnaires remplis et le taux global de réponse (par province, par type de programme et par sexe), et ce, pour savoir s'il y avait des écarts notables sur le plan du taux de réponse. Or, comme le montrent les tableaux 2-3 et 2-4, il y a eu relativement peu d'écarts dans les taux de réponse, ce qui donne à entendre qu'il existe un bien faible potentiel de biais de non-réponse – que ce soit par type de programme, par province ou par sexe.

Tableau 2-2 : Résultats des appels faits pour joindre les répondants – Échantillon non valide et échantillon valide

Échantillon total	7 384	
Échantillon non valide	1 585	23 %
Le numéro n'est plus en service / Mauvais numéro de tél./télé. / Numéro de téléphone non fourni / Étudiant déménagé (impossible de faire un suivi)	1 513	20 %
L'étudiant est en voyage en Amérique du Nord ou ailleurs	41	1 %
L'étudiant est mort ou gravement malade	5	0 %
La personne ayant répondu au téléphone nie avoir étudié au collège X	26	0 %
Échantillon valide	5 799	77 %
Ligne occupée	3	0 %
Pas de réponse	73	1 %
Message laissé / le sondeur rappellera	540	7 %
Rendez-vous incertain	230	3 %
Rendez-vous précis	7	0 %
Souhaite y répondre en ligne	36	0 %
Refuse de répondre	458	6 %
Barrière linguistique	27	0 %
Nombre et pourcentage ayant répondu au questionnaire	4 425	60 %
Taux de réponse valide (nombre de questionnaires remplis/échantillon valide = 4 425/5 799)	76 %	
Taux de réponse global (nombre de questionnaires remplis/échantillon total = 4 425/7 384)	60 %	

Remarque : Il se peut que le total des pourcentages ne donne pas 100 % du fait que les chiffres sont arrondis.

Tableau 2-3 : Répartition du taux de réponse, par province

	Alb.	C.-B.	Man.	N.-B.	T.-N.-L.	N.-É.	T.N.-O.	Ont.	Î.-P.-É.	Qc	Sask.	Total
Échantillon total	829	1 580	401	586	418	473	11	2 446	30	341	269	7 384
Questionnaires remplis	487	865	264	347	263	307	6	1 507	17	196	166	4 425
Taux de réponse	59 %	55 %	66 %	60 %	63 %	65 %	55 %	62 %	57 %	57 %	62 %	60 %

Tableau 2-4 : Répartition du taux de réponse, selon le sexe et le type de programme suivi

	Métiers / Formation technique	Design	Santé- beauté	Médias et techn. de l'information	Autres services	Autres domaines	Total	Homme	Femme	Total
Échantillon total	503	207	2 854	2 195	822	803	7 384	1 942	5 392	7 384
Questionnaires remplis	327	131	1 727	1 309	486	445	4 425	1 137	3 262	4 425
Taux de réponse	65 %	63 %	61 %	60 %	59 %	55 %	60 %	58 %	61 %	60 %

Remarque : Autant dans le cas du *Sondage auprès des inscrits* que dans le cas du *Sondage auprès des diplômés*, certains répondants n'ont pas précisé leur programme ou leur sexe.

Sur 4 425 questionnaires remplis, 4 337 répondants avaient terminé avec succès le programme d'études dans lequel ils étaient inscrits au moment du *Sondage auprès des inscrits* (Phase II). Les 88 autres personnes avaient soit abandonné le programme suivi alors, soit entrepris un autre programme dans le même établissement d'enseignement. Dans le présent rapport, ces deux groupes sont appelés respectivement « diplômés » et « non diplômés »; l'ensemble de l'échantillon, lui, est désigné par le terme « participants au sondage ». Dans la plupart des cas, les résultats présentés concernent seulement les diplômés, et les comparaisons effectuées l'ont été entre les situations des diplômés d'un CPEP et celles des diplômés des collèges publics. Les situations des non-diplômés sont généralement mentionnées lorsqu'ils diffèrent sensiblement de ceux des diplômés. Par ailleurs, étant donné le nombre limité de non-diplômés, les résultats concernant ce groupe ($n=88$) doivent être interprétés avec prudence.

En plus d'être classés comme « diplômés » ou « non diplômés », les participants au sondage de la Phase III peuvent aussi être groupés comme « ayant donné son consentement » ou « n'ayant pas donné

son consentement » à ce qu'un lien soit établi entre les réponses fournies à la Phase III et celles fournies à la Phase II ($n=4 141$ et $n=284$, respectivement). Cette répartition est présentée au tableau 2-5 ci-dessous.

RHDSC, la Fondation et l'ANCC en sont venus à la conclusion que, pour présenter les résultats du *Sondage auprès des diplômés* de la manière la plus claire et la plus constructive possible, on ne tiendrait compte que des données concernant les répondants qui avaient consenti à l'établissement d'un lien entre leurs réponses aux deux questionnaires (*Sondage auprès des diplômés* et *Sondage auprès des inscrits*). Cela permet d'utiliser un seul jeu de données et assure une uniformité de l'échantillon considéré, tout au long du rapport. Par conséquent, le nombre total de diplômés dont la situation est présentée est de 4 065; le nombre total de non-diplômés est de 76. Précisons aussi que le consultant a effectué une analyse des caractéristiques démographiques des personnes ayant donné leur consentement et de celles qui ne l'ont pas donné. Dans l'ensemble, le profil des deux « populations » est généralement le même, de sorte que les données présentées ici ne souffrent pas d'un biais appréciable, comme on aurait pu le croire.

Tableau 2-5 : Répartition des répondants, selon leur statut diplômé/non-diplômé – avec consentement et sans consentement

	Diplômés	Non-diplômés	Total
Ont donné leur consentement	4 065	76	4 141
N'ont pas donné leur consentement	272	12	284
Total	4 337	88	4 425

2.4 Pondération des données

La répartition des répondants au *Sondage auprès des diplômés* par province est présentée dans le tableau 2-6. Comme mentionné plus haut, 4 065 diplômés de CPEP des quatre coins du Canada ont répondu au questionnaire du *Sondage auprès des diplômés* (et accepté qu'on lie leurs réponses à ce sondage à celles du sondage précédent, mené auprès d'eux lorsqu'ils étaient aux études). En 2006, le nombre total d'étudiants inscrits dans un CPEP était estimé à 156 107.

L'estimation du nombre d'étudiants admissibles à répondre aux questionnaires des deuxième et troisième phases de notre projet a été obtenue par suite de notre premier sondage (*Phase I : Enquête auprès des établissements*).

En vertu des méthodes d'échantillonnage aléatoire, l'erreur maximale est estimée à $\pm 1,5\%$ (19 fois sur 20). Le marge d'erreur qui s'applique à chaque province est présentée dans le tableau 2-6.

Tableau 2-6 : Répartition des répondants au sondage, par province

	Alb.	C.-B.	Man.	N.-B.	T.-N.-L.	N.-É.	T.N.-O.	Ont.	Î.-P.-É.	Qc	Sask.	Total
Nombre estimatif d'étudiants inscrits dans un CPEP	19 295	50 399	4 804	5 657	4 149	4 009	214	52 618	888	8 500	5 574	156 107
Nombre de questionnaires remplis (<i>Sondage auprès des diplômés</i>)	442	781	242	327	242	286	5	1 376	16	191	157	4 065
Marge d'erreur*	4,6 %	3,5 %	6,1 %	5,3 %	6,1 %	5,6 %	43,4 %	2,6 %	24,3 %	7,0 %	7,7 %	1,5 %

* à un niveau de confiance de 95 %.

Les données contenues dans le présent rapport (*Sondage auprès des diplômés*) ont été pondérées afin de refléter l'univers des étudiants fréquentant un collège privé d'enseignement professionnel. Une fois les données pondérées, le nombre de questionnaires remplis, par province/région et par type de programme, est sensiblement différent, tout comme d'ailleurs le nombre total de questionnaires remplis. Le nombre réel et le nombre pondéré de questionnaires remplis, par région et par type de programme, sont présentés au tableau 2-7. Il est important de noter que les résultats présentés tout au long du présent rapport sont des données pondérées; toutefois, lorsque des valeurs n sont fournies pour préciser la taille de l'échantillon

associé à un certain résultat, c'est la valeur n réelle (non pondérée) qui est mentionnée.

Précisons enfin qu'il n'a pas été possible d'élaborer un échantillon représentatif avant l'enquête téléphonique, car l'univers possible a été créé en prenant en compte les étudiants qui avaient accepté de participer au *Sondage auprès des inscrits*. Pour le *Sondage auprès des inscrits*, le consultant a dû compter sur la collaboration des CPEP, qui lui ont permis de mener à bien son enquête dans leurs locaux. Étant donné que le « taux de permission » n'était pas équivalent d'une région à l'autre, il a fallu redresser les réponses pour refléter l'univers estimatif, par province.

Tableau 2-7 : Questionnaires remplis, par région et par type de programme – Données pondérées et non pondérées

	Métiers / Formation technique	Design	Santé- beauté	Médias et techn. de l'information	Autres services	Autres domaines	Total
Nombre de questionnaires remplis – valeur non pondérée	302	121	1 596	1 183	448	415	4 065
Facteur de pondération	0,794	1,180	1,044	0,967	0,949	1,084	1,000
Nombre de questionnaires remplis – valeur pondérée	240	143	1 666	1 143	425	450	4 067

	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	C.-B.	–	Total
Nombre de questionnaires remplis – valeur non pondérée	871	191	1 376	846	781	–	4 065
Facteur de pondération	0,440	1,168	0,997	0,909	1,690	–	1,000
Nombre de questionnaires remplis – valeur pondérée	383	223	1 372	769	1 320	–	4 067

2.5 Analyse comparative

2.5.1 Données concernant les collèges publics

Contrairement au *Sondage auprès des inscrits*, à la suite duquel les perceptions et les attitudes des étudiants d'un CPEP ont pu être facilement comparées à un échantillon d'étudiants fréquentant les collèges publics canadiens,² il n'a pas été possible d'obtenir facilement un portrait comparable des diplômés de collèges publics canadiens. Par exemple, le dernier sondage pancanadien mené par Statistique Canada auprès des diplômés de niveau collégial est l'*Enquête nationale auprès des diplômés (END)* de 2002. Dans cette enquête, les diplômés des collèges qui avaient terminé leur programme en 2000 s'étaient fait poser des questions sur leur situation d'alors et sur leur satisfaction à l'égard du programme suivi et de l'établissement d'enseignement. Or, l'*END* a été jugée *non pertinente* comme élément de comparaison, en raison des limites suivantes :

- L'enquête de Statistique Canada couvrait une période post-programme beaucoup plus longue (c'est-à-dire deux ans), tandis que nous ne visions que des diplômés depuis six ou neuf mois (projet *SECPEPC*).

- L'*END* a été entreprise à une période différente dans le temps. Les questions du *SECPEPC* avaient pour but de connaître les revenus d'emploi touchés à partir de fin 2007-début 2008, alors que l'*END* présente les situations et les revenus datant de six ans auparavant.

Pour pouvoir procéder à une certaine comparaison entre les situations et les expériences de diplômés de CPEP et celles des diplômés de collèges publics/communautaires, le consultant a utilisé des données provenant d'enquêtes récentes menées auprès de diplômés de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. Les principales similitudes et différences notées entre ces deux enquêtes provinciales et le *SECPEPC* sont présentées ci après.

Sondage BC College Outcome Survey :

Ce sondage est mené tous les ans auprès des étudiants ayant terminé un programme de courte durée (un an ou moins) et de ceux qui ont fait 75 % des heures de cours prévues pour leur programme (programmes de plus longue durée). Dans le cas du *SECPEPC*, le questionnaire est administré 6 à 12 mois après la complétion du programme, mais dans le cas du *BC College Outcome Survey*, les questions sont soumises

2. *Rapport sur la situation financière des étudiants des collèges canadiens*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2006.

aux répondants 9 à 12 mois après l'obtention du diplôme. En 2007, 16 339 anciens étudiants d'un collège britanno-colombien ont répondu à ce sondage. Bien qu'il aurait été possible de produire des comparaisons estimatives pour ce qui est du taux d'emploi, les différences dans la formulation des questions du *BC College Outcome Survey* (réponses sur une échelle de quatre points) et des questions du *SECPEPC* (réponses sur une échelle de cinq points) auraient mené à des comparaisons boiteuses.

Pour leur part, les *Ontario Colleges Key Performance Indicators Data* présentent des données sur les diplômés de collèges ontariens, six mois après l'obtention d'un diplôme. Des données sommaires concernant les diplômés de 2006-2007 sont disponibles, mais des données détaillées sur la situation de cette cohorte, en matière d'emploi, ne sont pas encore disponibles. Toutefois, ces données sont disponibles pour la cohorte 2005-2006, laquelle comptait 44 622 diplômés. Tout comme le *SECPEPC*, le sondage ontarien comportait des questions sur la satisfaction – et les réponses ont été fournies en fonction d'une échelle d'évaluation en cinq points de type Likert.

Vous trouverez les rapports sur ces deux enquêtes provinciales aux adresses suivantes :

- Colombie-Britannique : outcomes.bcstats.gov.bc.ca/Publications/2007_highlights.pdf
- Ontario : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/serials/fprofile03-04/index.html>

2.5.2 *Attentes (dans le courant des études) et situation (après l'obtention du diplôme)*

Tout au long du présent rapport, nous ferons des comparaisons entre les attentes des étudiants du temps où ils étaient aux études et l'aboutissement de ces études, six mois après leur complétion. Par exemple, nous présentons ce que les jeunes prévoient comme principale activité et montant total de dette d'études, au sortir du collège, et ce qu'ils ont réellement comme principale activité et comme dette, six mois après l'obtention de leur diplôme. Nous comparons

aussi leur satisfaction à l'égard du programme et de l'établissement d'enseignement, pendant et après leurs études. À noter que les attentes/données qui datent de l'époque où les répondants étaient encore aux études reflètent celles d'un plus petit échantillon (valeur n) que celui qui avait été publié dans le rapport sur le *Sondage auprès des inscrits*.

2.5.3 *Comparaison des situations d'étudiants de différentes régions et de différents programmes*

Précisons que nous comparerons à maintes reprises les diverses situations des diplômés, entre les régions du pays. Les provinces et territoires ont été groupés en cinq régions, tout comme dans le rapport qui portait sur la Phase II :

- Atlantique : Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard
- Québec
- Ontario
- Prairies : Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest
- Colombie-Britannique

Des comparaisons sont aussi établies entre diplômés des différents types de programmes. Les programmes ont été classés en six grandes catégories :

- Métiers / Formation technique (p. ex. construction, service automobile)
- Design (p. ex. décoration intérieure, mode)
- Santé-beauté (p. ex. assistante dentaire, cosméticienne)
- Médias et technologies de l'information (p. ex. administration de bureau, gestion d'ordinateurs)
- Autres services (p. ex. services sociaux, garderie)
- Autres domaines (p. ex. arts de la scène, arts culinaires/cuisinier/chef)

Vous trouverez à l'annexe A la liste complète de tous les programmes proposés par les CPEP du Canada, dans ces six catégories.

2.6 Aperçu du rapport

Après un examen des caractéristiques démographiques des participants au sondage, le rapport se divise ainsi :

- *Complétion des programmes* : taux de diplomation, prédicteurs de la complétion d'un programme.
- *Situation après la fin des études collégiales* : parcours suivi par les diplômés et les non-diplômés, après l'obtention du diplôme (ou l'abandon du programme); ce à quoi ces études les ont menés, sur le plan de l'emploi ou de l'éducation; attentes en cours d'étude et réalité vécue actuellement.
- *Emploi occupé après la fin des études collégiales* : lien entre l'emploi occupé et la formation reçue dans le CPEP; caractéristiques du principal emploi occupé; comparaison entre le revenu espéré et le revenu réel (avant et après l'obtention du diplôme).
- *Dettes d'études* : dette prévue et dette réelle; ratio dette/revenu; difficultés à rembourser la dette d'études; compréhension des diverses formes de prêt.
- *Satisfaction à l'égard du programme et de l'établissement* : satisfaction à l'égard du programme suivi et de l'établissement d'enseignement fréquenté (avant et après l'obtention du diplôme).
- *Analyse des groupes désignés*
- *Conclusions* : résumé des situations des diplômés; principales différences entre les attentes en cours d'études et les situations des diplômés.

3. Données démographiques sur les participants au sondage

3.1 Caractéristiques des étudiants

À la Phase II du *SECPEPC*, nous avons relevé que plusieurs facteurs distinguaient les étudiants qui fréquentent les CPEP des ceux qui fréquentent les collèges publics. On sait déjà qu'une forte proportion d'étudiants des collèges (tant privés que publics) sont des femmes, mais il faut aussi faire observer que les étudiants qui fréquentent les collèges techniques privés sont généralement plus vieux, qu'ils sont plus susceptibles d'avoir une ou des personnes à charge de moins de 18 ans et qu'ils sont aussi moins susceptibles d'habiter encore chez leurs parents. Le quart des étudiants des CPEP sont nés à l'extérieur du Canada, ce qui contribue en partie au fait qu'une proportion plus élevée d'étudiants des CPEP a déjà un diplôme d'études postsecondaires. En outre, le revenu familial des étudiants des CPEP est généralement plus faible que celui des étudiants qui fréquentent un collège public.

Comme cela est mentionné à la section 2, 61 % des étudiants qui avaient répondu au *Sondage auprès des inscrits* ont accepté de prendre part également à la

Phase III de notre étude. La moitié de ces volontaires ont rempli le questionnaire du *Sondage auprès des diplômés* et fourni leur consentement à ce qu'un lien soit établi entre leurs réponses aux deux questionnaires. La présente section a pour but de déterminer si les caractéristiques des répondants au questionnaire de la Phase II et celles des répondants au questionnaire de la Phase III sont similaires ou s'il existe des différences marquées entre les deux groupes de répondants (dont l'un est un sous-ensemble de l'autre, bien évidemment).

Pour déterminer dans quelle mesure les diplômés qui ont participé à la Phase III de notre étude ont des caractéristiques similaires en commun avec les participants au *Sondage auprès des inscrits* (Phase II), le consultant a analysé les caractéristiques de trois groupes de répondants, présentés ci-dessous.

Une analyse plus poussée des caractéristiques de ces trois groupes a été effectuée, afin de cerner dans quelle mesure la cohorte du Groupe 3 ressemblait à l'ensemble des étudiants des CPEP.

Tableau 3-1 : Explication des groupes pris en compte à des fins de comparaison

Groupe	De qui s'agit-il?	<i>n</i>
Groupe 1	Étudiants ayant répondu au <i>Sondage auprès des inscrits</i>	13 721
Groupe 2	Étudiants ayant répondu au <i>Sondage auprès des inscrits</i> et ayant accepté de répondre à celui de la Phase III (<i>Sondage auprès des diplômés</i>)	8 324
Groupe 3	Étudiants ayant répondu au <i>Sondage auprès des diplômés</i>	4 141

3.1.1 Données démographiques

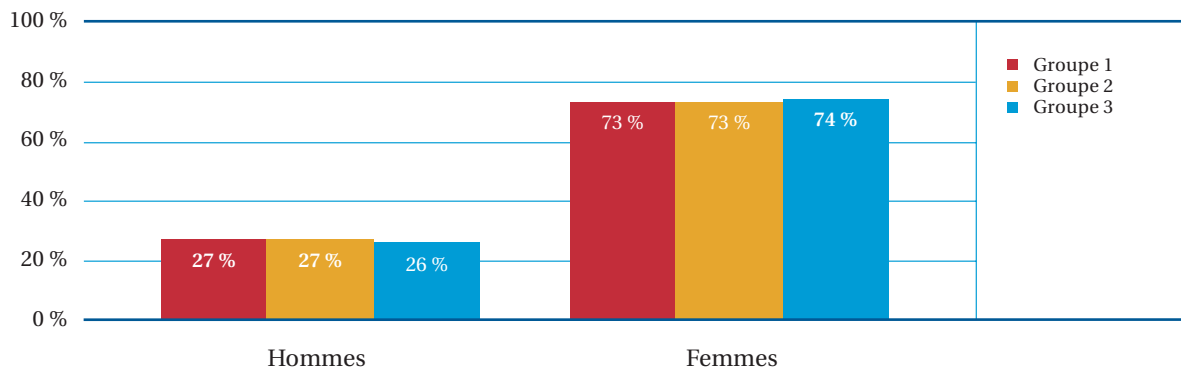
La population d'étudiants ayant répondu au *Sondage auprès des diplômés* (Groupe 3) est composée majoritairement de femmes (74 %), ce qui cadre d'ailleurs avec la population d'étudiants ayant répondu au *Sondage auprès des inscrits* (73 %). Comme le montre la figure 3-1, il semble bien que le *Sondage auprès des diplômés* ne soit pas caractérisé par un biais fondé sur le sexe, car la proportion de femmes est pour ainsi dire la même, dans les trois cohortes. Bien que le ratio hommes/femmes varie entre les provinces et entre les programmes d'études, on sait que la proportion générale d'étudiantes est plus élevée dans les

CPEP, en comparaison avec les groupes d'étudiants des collèges publics (69 %, dans leur cas).

Les étudiants qui ont répondu au *Sondage auprès des diplômés* avaient entre 18 et 65 ans. L'âge moyen était de 29 ans, soit la même chose pour les deux sondages (*Sondage auprès des inscrits* et *Sondage auprès des diplômés*). Les étudiants des CPEP sont en général plus vieux que les collégiens du système public : 48 % des étudiants des CPEP ont 25 ans ou plus, tandis que 30 % des étudiants des collèges publics sont dans ce groupe d'âge.

Là aussi, comme le montre la figure 3-2, il n'y a aucun écart statistique entre les trois groupes dans la répartition des répondants selon l'âge.

Figure 3 1 : Répartition des répondants selon le sexe – trois groupes

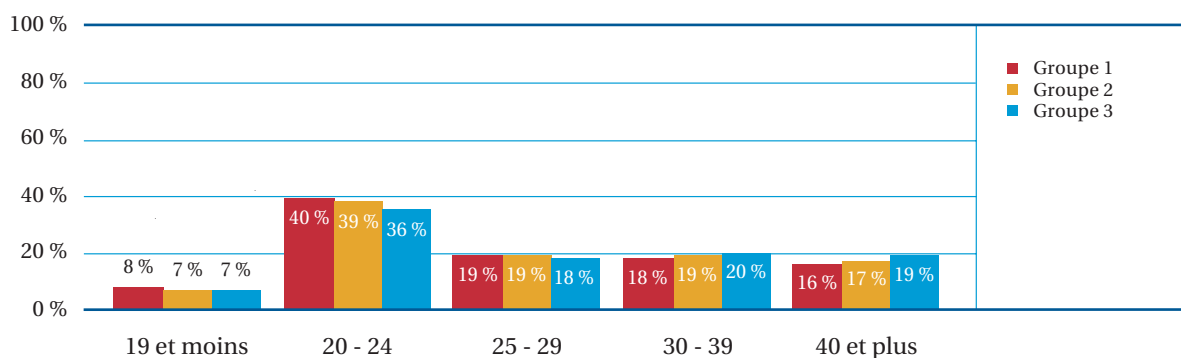


Référence : QF1 (*Sondage auprès des inscrits*)

Groupe 1 n=13 435; Groupe 2 n=8 269; Groupe 3 n=4 117 (les données pondérées excluent les non-réponses)

Remarque : Il se peut que le total des pourcentages ne donne pas 100 % du fait que les chiffres sont arrondis.

Figure 3-2 : Répartition des répondants selon l'âge – trois groupes



Référence : QF2a (*Sondage auprès des inscrits*)

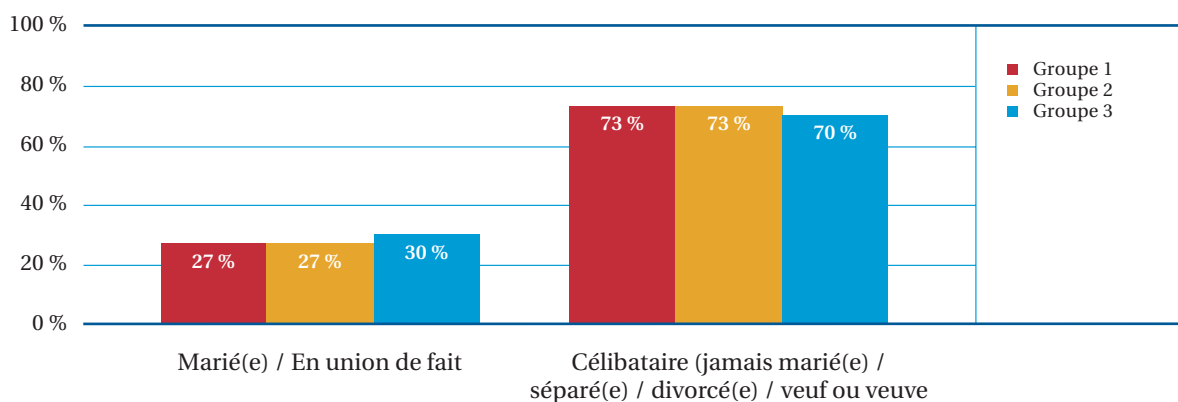
Groupe 1 n=12 806; Groupe 2 n=7 963; Groupe 3 n=3 980 (les données pondérées excluent les non-réponses)

Remarque : Il se peut que le total des pourcentages ne donne pas 100 % du fait que les chiffres sont arrondis.

Des proportions similaires d'étudiants du système public et du système privé sont célibataires. Aux fins des présentes statistiques, « célibataire » s'entend d'un(e) étudiant(e) qui n'a jamais été marié(e) ainsi que de tous ceux qui sont séparés, divorcés ou veufs. Comme on peut le voir à la figure 3-3, une plus grande proportion d'étudiants ayant répondu au *Sondage auprès des diplômés* étaient mariés ou vivaient en union de fait (30 %), comparativement

à l'ensemble des participants au *Sondage auprès des inscrits* (27 %). Notons au passage que, dans les collèges publics, les étudiants sont célibataires dans une proportion de 70 % en moyenne. Le pourcentage plus élevé de personnes mariées ou vivant en union de fait, parmi les répondants au *Sondage auprès des diplômés*, est peut-être dû au fait que ces personnes ont été plus faciles à joindre, reflétant en cela le caractère plus mûr de l'échantillon – cela dit sans jugement de valeur.

Figure 3-3 : Répartition des répondants selon leur situation de famille – trois groupes



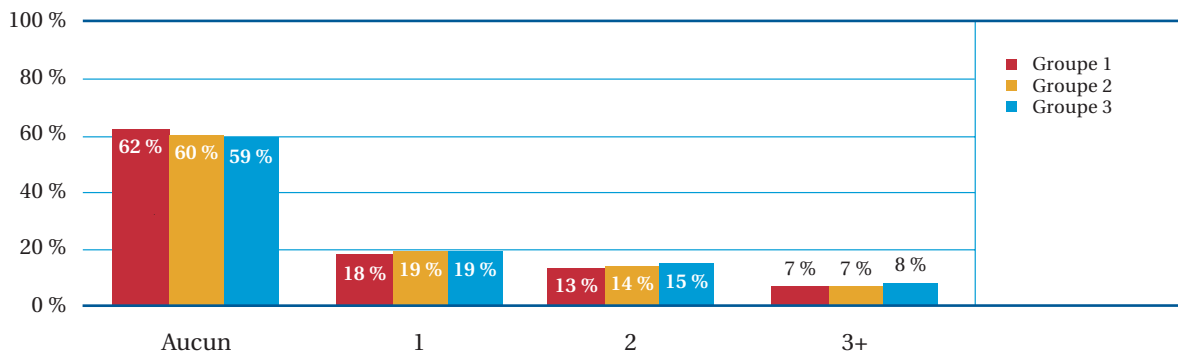
Référence : QF8 (*Sondage auprès des inscrits*)

Groupe 1 n=13 290; Groupe 2 n=8 232; Groupe 3 n=4 106 (les données pondérées excluent les non-réponses)

Remarque : Il se peut que le total des pourcentages ne donne pas 100 % du fait que les chiffres sont arrondis.

À la Phase II, on a constaté que les étudiants qui fréquentent les CPEP étaient bien plus susceptibles d'avoir un ou plusieurs enfants à charge de moins de 18 ans, comparativement aux étudiants des collèges publics (37 % contre 17 %, respectivement). Les étudiants qui ont pris part au *Sondage auprès des diplômés* étaient encore davantage dans cette situation : 40 % des répondants avaient au moins une personne à charge de moins de 18 ans. Cependant, comme le montre la figure 3-4, les écarts entre les groupes étaient pour ainsi dire nuls, de sorte que les données n'ont pas eu à être pondérées.

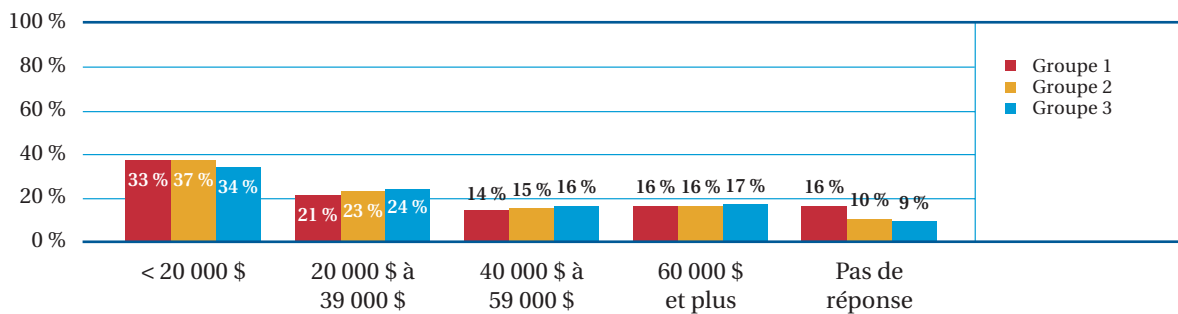
Les étudiants qui fréquentent les CPEP ont fait état de revenus familiaux relativement faibles, dans le *Sondage auprès des inscrits*, le tiers ayant répondu « moins de 20 000 \$ ». De même, 34 % des répondants au *Sondage auprès des diplômés* ont déclaré que le revenu annuel de leur ménage était de moins de 20 000 \$. Bien que semblable, ce revenu était gagné par des membres différents, d'un groupe à l'autre. Ainsi, une plus grande proportion de participants au *Sondage auprès des diplômés* a répondu que ce revenu avait été gagné par eux ou par leur conjoint(e), tandis que dans le *Sondage auprès des inscrits*, la majorité des participants avaient répondu qu'il s'agissait du revenu de leurs parents (ou d'autres membres de la famille).

Figure 3-4 : Répartition des répondants selon le nombre de personnes à charge – trois groupes

Référence : QF9 (*Sondage auprès des inscrits*)

Groupe 1 n=10 263; Groupe 2 n=6 498; Groupe 3 n=3 283 (les données pondérées excluent les non-réponses)

Remarque : Il se peut que le total des pourcentages ne donne pas 100 % du fait que les chiffres sont arrondis.

Figure 3-5 : Répartition des répondants selon le revenu brut du ménage – trois groupes

Référence : QF10a, QF10b (*Sondage auprès des inscrits*)

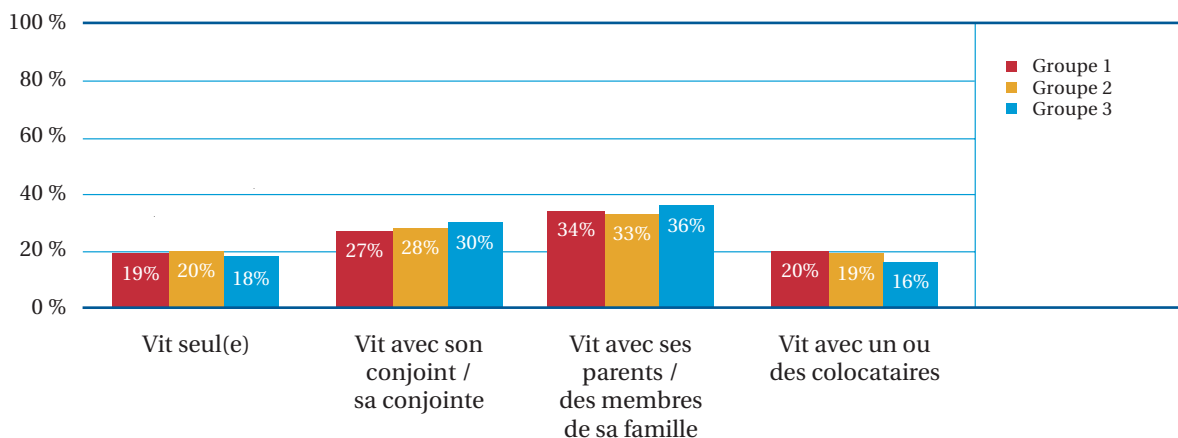
Groupe 1 n=13 721; Groupe 2 n=8 324; Groupe 3 n=4 141

Remarque : Il se peut que le total des pourcentages ne donne pas 100 % du fait que les chiffres sont arrondis.

Les conditions de logement des participants au *Sondage auprès des diplômés*, pendant les études, étaient assez semblables à celles du temps où ils étaient encore aux études (voir figure 3-6). Les diplômés étaient plus susceptibles d'habiter avec leurs parents ou un membre de la famille (36 %) ou avec leur conjoint(e) (30 %), plutôt que seuls (18 %) ou avec un ou des colocataires (16 %). Quoi qu'il en soit, tant pendant leurs études que quelques mois après, les étudiants des CPEP étaient moins susceptibles que les étudiants

des collèges publics d'habiter avec leurs parents (42 % dans le cas des collégiens du secteur public).

Comme on peut le constater à la figure 3-6, il semble que le fait d'avoir obtenu son diplôme n'ait pas eu beaucoup d'incidence sur les modalités de logement des diplômés des CPEP. Par exemple, environ 20 % des répondants au questionnaire de la Phase II ont affirmé habiter avec un(e) colocataire. Puis, à la Phase III, 16 % habitaient encore avec un(e) colocataire.

Figure 3-6 : Répartition des répondants selon leurs modalités de logement – trois groupes

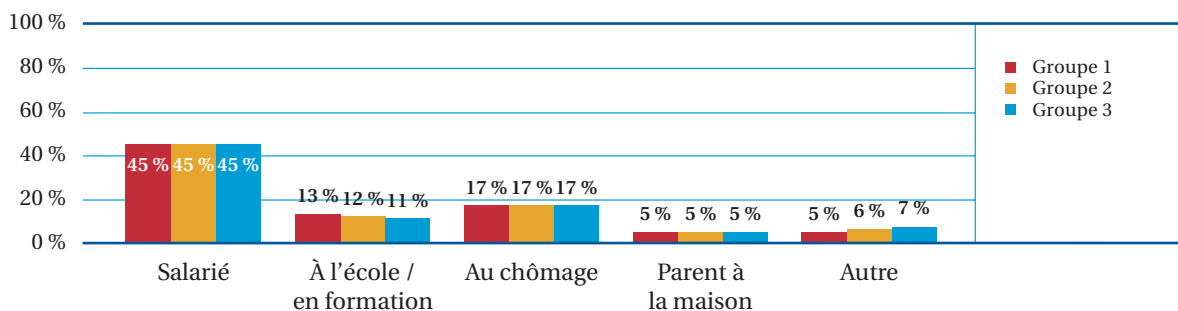
Référence : QF12 (Sondage auprès des inscrits)

Groupe 1 n = 13 247; Groupe 2 n = 8 240; Groupe 3 n = 4 104 (les données pondérées excluent les non-réponses)

Remarque : Il se peut que le total des pourcentages ne donne pas 100 % du fait que les chiffres sont arrondis.

Comme le fait ressortir le graphique de la figure 3-7, les étudiants des CPEP étaient plus susceptibles d'avoir été sur le marché du travail juste avant d'entreprendre leur programme dans un collège technique privé (plutôt que d'avoir été à l'école secondaire, au chômage

ou parent à la maison). La situation des deux groupes de répondants (*Sondage auprès des inscrits* et *Sondage auprès des diplômés*) était grosso modo la même, puisque le second est un sous-ensemble du premier.

Figure 3-7 : Répartition des répondants selon leur situation avant l'inscription au programme – trois groupes

Référence : QC2 (Sondage auprès des inscrits)

Groupe 1 n = 13 721; Groupe 2 n = 8 324; Groupe 3 n = 4 141

Remarque : Il se peut que le total des pourcentages ne donne pas 100 % du fait que les chiffres sont arrondis.

Les programmes les plus fréquentés, dans les CPEP, sont ceux de la catégorie « Santé-beauté » (39 %), suivis des programmes classés sous « Médias et technologies de l'information » (29 %), de ceux classés sous « Métiers et formation technique » (7 %), puis des programmes de design (3 %). Dans le cas des deux

questionnaires, les répondants se répartissaient de la même façon dans les catégories mentionnées ci-dessus. Là encore, on voit que l'échantillon de la Phase III est assez représentatif de l'ensemble de l'échantillon de la Phase II.

Tableau 3-2 : Répartition des inscriptions des étudiants dans les programmes proposés par les CPEP

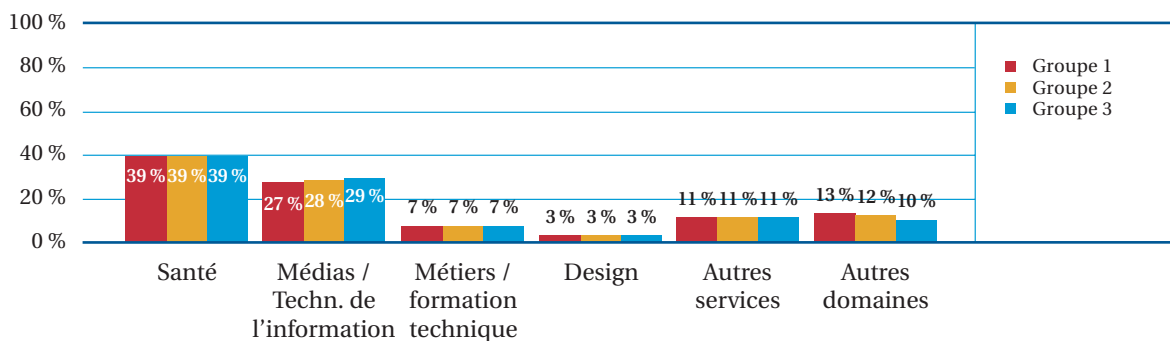
Programmes	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Santé-beauté	38,8 %	39,0 %	39,1 %
Soins de santé/Services de santé	19,0 %	20,2 %	19,5 %
Coiffure	6,1 %	5,4 %	6,0 %
Esthétique/Cosmétologie	6,2 %	5,6 %	6,2 %
Assistant(e) dentaire	3,2 %	3,4 %	3,3 %
Soins de santé « alternatifs » (accupression)	0,9 %	1,1 %	0,8 %
Autre	3,3 %	3,3 %	3,3 %
Métiers / Formation technique	6,7 %	6,6 %	7,4 %
Construction / Autres métiers connexes	2,2 %	2,4 %	3,0 %*
Aviation	0,8 %	0,9 %	0,6 %
Formation comme camionneur	1,2 %	1,0 %	1,3 %
Service automobile/Commerce ou ventes dans le domaine des automobiles	0,5 %	0,4 %	0,4 %
Électronique/Ingénierie/Robotique	0,4 %	0,3 %	0,3 %
Technique de génie civil	0,2 %	0,2 %	0,1 %
Autres métiers	1,4 %	1,4 %	1,8 %
Médias et technologies de l'information	27,3 %	28,3 %	29,3 %
Administration de bureau	17,1 %	17,5 %	18,5 %
Gestion d'ordinateurs	5,9 %	5,9 %	5,7 %
Radio/Télévision/Film/Musique	2,3 %	2,6 %	2,7 %
Microédition / Multimédia	0,4 %	0,5 %	0,5 %
Journalisme/Photographie	0,4 %	0,5 %	0,4 %
Autre	1,3 %	1,3 %	1,6 %
Design	3,4 %	3,1 %	3,0 %
Décoration intérieure/Design	0,8 %	0,8 %	0,7 %
Mode/Design/Présentation des marchandises	0,5 %	0,4 %	0,6 %
Autre	2,0 %	1,8 %	1,7 %
Autres services	11,0 %	10,7 %	11,0 %
Loi et sécurité	4,2 %	4,2 %	4,6 %
Intervenant auprès des jeunes / Enseignement spécialisé / Aide-enseignant	2,1 %	2,1 %	2,1 %
Garderie	1,5 %	1,3 %	1,1 %
Counselling	0,7 %	0,8 %	0,6 %
Services sociaux / Soutien communautaire	0,9 %	0,9 %	1,0 %
Autre type de service	1,6 %	1,5 %	1,6 %
Autres domaines	12,8 %	12,3 %	10,2 %
Arts de la scène	2,1 %	2,1 %	1,2 %
Bible/Théologie	2,3 %	2,4 %	1,5 %
Hôtellerie/Tourisme/Voyage	4,7 %	4,0 %	3,8 %
Arts culinaires/Cuisinier/Chef	0,7 %	1,0 %	1,0 %
Soins des animaux	0,7 %	0,6 %	0,7 %
Rattrapage scolaire général	0,5 %	0,4 %	0,2 %
Autre	1,4 %	1,5 %	1,6 %

Référence : QA2 (Sondage auprès des inscrits)

Groupe 1 n=13 721; Groupe 2 n=8 324; Groupe 3 n=4 141

Remarque : Il se peut que le total des pourcentages ne donne pas 100 % du fait que les chiffres sont arrondis.

* Signale un écart significatif entre, d'une part, le groupe 3 et, d'autre part, les groupes 1 et 2.

Figure 3-8 : Répartition des répondants selon le type de programme – trois groupes

Référence : QA2 (Sondage auprès des inscrits)

Groupe 1 n = 13 721; Groupe 2 n = 8 324; Groupe 3 n = 4 141

Remarque : Il se peut que le total des pourcentages ne donne pas 100 % du fait que les chiffres sont arrondis.

Nous avons fait une analyse visant à déterminer dans quelle mesure la durée du programme de tous les répondants au *Sondage auprès des diplômés* (Groupe 3) correspondait à celle des répondants du Groupe 1 (*Sondage auprès des inscrits*). Comme le montre le tableau 3-3, la durée des programmes était généralement la même dans les trois groupes, mais, dans le Groupe 3, il y a eu moins de répondants inscrits dans des programmes de plus de 18 mois. Étant donné la période pendant laquelle le consultant devait faire son enquête de suivi auprès des diplômés, il y a tout lieu de croire que ceux qui étaient dans un programme de plus de 18 mois n'avaient tout simplement pas encore terminé leur programme, au moment de l'administration du *Sondage auprès des diplômés*.

L'analyse de la répartition géographique des répondants au *Sondage auprès des diplômés* (Groupe 3) donne à entendre qu'il n'y a eu pour ainsi dire aucun biais fondé sur la région d'origine des répondants, car la répartition régionale est très similaire d'un groupe à l'autre.

Les participants au *Sondage auprès des diplômés* étaient plus susceptibles d'avoir demandé – et reçu – un prêt étudiant du gouvernement avant d'entreprendre leur programme dans un CPEP, comparativement à l'ensemble des répondants au *Sondage auprès des inscrits*. Cependant, la proportion d'étudiants qui avaient un tel prêt étudiant à rembourser était la même dans les deux groupes, ce qui pourrait signifier qu'un certain pourcentage de répondants au *Sondage auprès des diplômés* avaient remboursé leur prêt étudiant dans les premiers mois suivant la fin de leur programme.

Tableau 3-3 : Durée des programmes

Durée du programme	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Moins de 3 mois	1 %	1 %	1 %
3 à 6 mois	12 %	12 %	14 %*
7 à 12 mois	61 %	61 %	69 %*
13 à 23 mois	18 %	17 %	13 %*
24 à 35 mois	7 %	7 %	3 %*
36 à 47 mois	1 %	1 %	0,4 %*
> 18 mois	13 %	14 %	7 %*
> 47 mois	1 %	1 %	–

Référence : QA3 (Sondage auprès des inscrits)

Groupe 1 n = 13 543; Groupe 2 n = 8 239; Groupe 3 n = 4 110 (les données pondérées excluent les non-réponses)

Remarque : Il se peut que le total des pourcentages ne donne pas 100 % du fait que les chiffres sont arrondis.

* Signale un écart significatif entre, d'une part, le groupe 3 et, d'autre part, les groupes 1 et 2.

Tableau 3-4 : Situation géographique des CPEP

Région	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Atlantique	23 %	22 %	21 %
Québec	5 %	5 %	5 %
Ontario	30 %	32 %	34 %
Prairies et T.-N.-O.	21 %	20 %	21 %
C.-B.	21 %	21 %	19 %

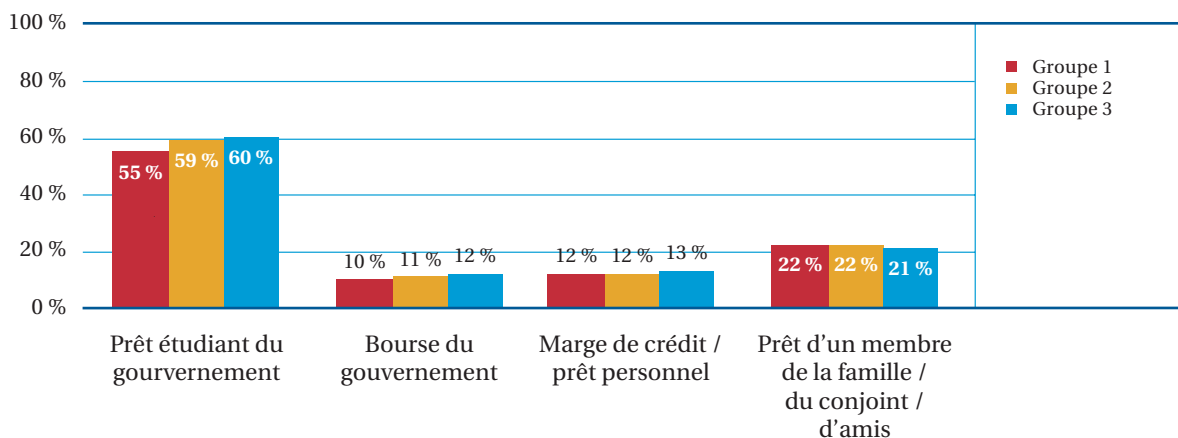
Groupe 1 n = 13 721; Groupe 2 n = 8 324; Groupe 3 n = 4 141

Remarque : Il se peut que le total des pourcentages ne donne pas 100 % du fait que les chiffres sont arrondis.

On note aussi une autre différence notable entre les répondants au questionnaire de la Phase II et à celui de la Phase III pour ce qui est des sources de financement leur ayant permis de suivre leur programme dans un CPEP. Les répondants devaient dire quelles étaient leurs sources de financement, parmi

14 possibilités. Les participants au *Sondage auprès des diplômés* était un peu plus susceptibles d'avoir reçu un prêt étudiant du gouvernement, une bourse du gouvernement ou une marge de crédit/un prêt personnel, comparativement à l'ensemble des répondants au *Sondage auprès des inscrits*.

Figure 3-9 : Sources de financement pour suivre le programme du CPEP



Référence : QE6 (*Sondage auprès des inscrits*)

Groupe 1 n = 13 721; Groupe 2 n = 8 324; Groupe 3 n = 4 141

Remarque : Il se peut que le total des pourcentages ne donne pas 100 % du fait que les chiffres sont arrondis.

3.2 Résultats de la comparaison entre les groupes

En comparant les Groupes 1, 2 et 3, nous n'avons constaté que des différences mineures dans les caractéristiques des étudiants. Plusieurs raisons peuvent expliquer ces différences minimes. D'abord, au moment de la Phase III, un certain sous-ensemble de la population ayant participé à la Phase II peut avoir été perdu en cours de route. Par exemple, un sous-ensemble plus jeune ou plus mobile du Groupe 2 est probablement parti ailleurs avant la Phase III (nous n'avons pas pu les joindre, ce qui peut avoir influencé dans un sens ou dans l'autre certaines caractéristiques concernant le Groupe 3). Deuxièmement, les légères différences observées sont peut-être simplement dues au fait que les répondants sont plus vieux ou plus mûrs, car il faut rappeler que tout le projet *SECPEPC* s'est étalé sur

une période de deux ans. Enfin, des différences sur le plan démographique ont peut-être été observées seulement en raison de la grande taille de chacun des échantillons; il ne fallait alors pas une grosse variation en pourcentage pour noter une importance statistique.

Dans l'ensemble, la population de répondants au *Sondage auprès des diplômés* peut être considérée comme représentative de la population ayant répondu au *Sondage auprès des inscrits* et ayant accepté de répondre ultérieurement au *Sondage auprès des diplômés*. Voilà pourquoi nous jugeons que les situations des diplômés des CPEP dont il est question dans le présent rapport peuvent être considérées comme représentatives de celles de la population générale d'étudiants et de diplômés des CPEP.

4. Complétion des programmes

4.1 Aperçu de la complétion des programmes par les étudiants

Les étudiants qui ont participé au *SECPEPC* ont obtenu leur diplôme dans une proportion de 98 %. La majorité de ceux qui n'ont pas obtenu le diplôme visé au départ étaient dans cette situation tout simplement parce qu'ils ont abandonné leur programme – c'est le cas de 92 % d'entre eux, car seulement 8 % ont décidé de changer de programme tout en demeurant dans le même établissement. Quarante-quatre pour cent des non-diplômés ont délaissé leurs études en raison de circonstances personnelles ou de leur insatisfaction à l'égard du programme ou de l'établissement d'enseignement. Plus des trois quarts des non-diplômés

avaient fait plus de la moitié des heures d'études prévues avant d'abandonner leur programme.

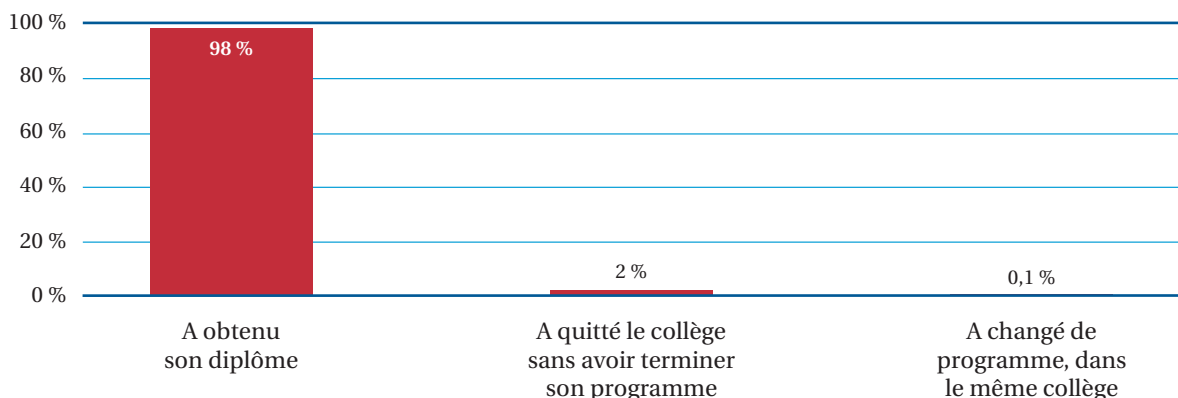
Plusieurs variables peuvent prédire la non-complétion d'un programme offert par un CPEP, notamment le revenu disponible, un handicap, le niveau de formation des parents et le niveau d'études antérieur de l'étudiant. Mais, plus important encore, les raisons qui motivent une personne à suivre un programme d'un CPEP et l'activité professionnelle espérée au sortir du programme sont aussi de solides prédicteurs de l'obtention du diplôme.

4.2 Proportion d'étudiants obtenant un diplôme d'un CPEP

4.2.1 Taux de diplomation

La vaste majorité (98 %) des étudiants qui ont participé à la Phase III du *SECPEPC* ont terminé avec succès le programme suivi dans un collège technique privé. Parmi les 2 % de répondants qui n'avaient pas terminé leur programme, 92 % avaient quitté leurs études dans l'établissement fréquenté et 8 % avaient choisi de s'inscrire dans un autre programme, dans le même établissement. Ce haut taux de diplomation reflète probablement le fait que ces personnes ont dû investir une somme considérable dans leurs études, mais aussi le fait qu'il s'agit de programmes d'une durée relativement courte (de moins de un an, dans la plupart des cas).

Il ressort d'une comparaison entre les provinces que ce sont les étudiants de l'Alberta qui sont le plus susceptibles de ne pas terminer leur programme entrepris dans un CPEP. Cela s'explique probablement par l'économie florissante de cette province et les salaires élevés qui y attirent les travailleurs, depuis quelques années. D'après une comparaison entre les différents types de programmes, on observe que les étudiants inscrits dans les programmes « Santé-beauté » ont été sensiblement moins nombreux à ne pas terminer leurs études, comparativement à la moyenne de l'échantillon.

Figure 4 1 : Taux de diplomation et parcours suivi par ceux qui ont abandonné le programme

Référence : Section A

n=4 141 (diplômés et non-diplômés des CPEP)

4.2.2 Motifs d'abandon d'un programme

Étant donné que la majorité (98 %) des répondants ont obtenu leur diplôme, une analyse limitée a été effectuée pour cerner les raisons d'avoir abandonné un programme de formation dans un CPEP. Précisons que cette information concernant les non-diplômés ne porte que sur 76 personnes.

Comme on le voit au tableau 4-1, plusieurs raisons ont été mentionnées par ceux et celles qui n'ont pas obtenu leur diplôme, les plus courantes étant des circonstances personnelles (25 % des non-diplômés), une déception à l'égard du programme ou de l'établissement (19 %) ou un changement de projet de carrière, en cours de route (12 %).

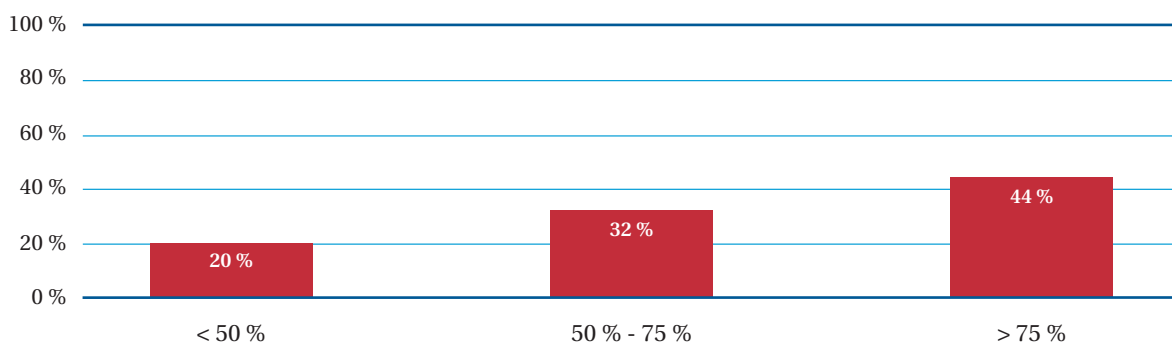
Un peu plus des trois quarts (76 %) des non-diplômés avaient fait au moins la moitié des heures prévues au programme avant de délaisser celui-ci. La majorité (70 %) des non-diplômés ne projetaient pas de reprendre le programme délaissé, mais 27 % ont affirmé qu'ils avaient l'intention de terminer ultérieurement le programme d'études entrepris mais interrompu pour une raison quelconque.

Tableau 4-1 : Principale raison d'avoir abandonné le programme entrepris dans un CPEP

Raisons mentionnées	Raison principale pour...
Circonstances personnelles	25 %
Déçu(e) par le programme et/ou par le collège/l'institut	19 %
A changé d'avis quant à la pertinence de suivre ce programme / A cessé de rêver de faire le travail projeté / Ses plans de carrière ont changé	12 %
A obtenu un emploi / A décidé de travailler	12 %
Problèmes financiers	10 %
Le collège/l'institut a fermé ses portes ou a cessé d'offrir le programme	6 %
Déçu(e) de son propre rendement / Était en situation d'échec	4 %
Transfert à un collège public ou à une université	3 %
Transfert à un autre CPEP	3 %
Vivait une situation peu commode	3 %

Référence : A5

n=76 (non-diplômés des CPEP)

Figure 4-2 : Pourcentage du programme ayant été suivi par ceux qui en ont abandonné un

Référence : A6
 n=76 (non-diplômés des CPEP)

4.2.3 Prédicteurs de l'abandon d'un programme de CPEP (profils)

Nous avons fait une analyse plus approfondie des réponses au sondage afin de cerner les facteurs qui sont des prédicteurs de la non-complétion d'un programme de CPEP. Là encore, en raison du très petit nombre de non-diplômés ($n=76$), les constats dont il est question ici doivent être interprétés avec prudence, tout particulièrement lorsqu'il est question des divers sous-ensembles de ce groupe.

Plusieurs facteurs démographiques sont corrélés avec l'obtention d'un diplôme d'un CPEP. Les étudiants qui proviennent d'un ménage dont le revenu annuel brut est de moins de 10 000 \$ étaient bien plus susceptibles de ne pas poursuivre leur programme jusqu'au bout. De même, une plus grande proportion d'étudiants qui se sont identifiés comme ayant un handicap a déclaré avoir délaissé le programme entrepris. En outre, le niveau de formation atteint par les parents a une incidence non négligeable sur le taux de diplomation. Dans les cas où les deux parents n'avaient pas fait d'études postsecondaires, les possibilités que l'étudiant ne termine pas son programme étaient plus élevées. Enfin, ceux qui n'avaient pas de diplôme d'études secondaires (DES) étaient plus susceptibles de ne pas obtenir leur diplôme d'un CPEP, par comparaison avec ceux qui avaient à tout le moins un DES. Notons que la principale activité des étudiants avant d'entreprendre le programme d'un CPEP (p. ex. travail rémunéré, études, parent à la maison) n'est pas un prédicteur de non-réussite.

Parmi d'autres variables ayant une incidence sur le taux de diplomation, mentionnons les raisons pour lesquelles un étudiant décide de suivre tel ou tel programme d'un CPEP et l'activité professionnelle qu'il ou elle espère avoir, par suite de cette formation. Un pourcentage considérablement plus élevé d'étudiants qui ont entrepris un programme dans un collège technique privé en vue de rehausser leur salaire ou leurs chances d'avoir une augmentation de salaire n'ont pas mené leurs études à terme, comparativement aux étudiants qui s'étaient inscrits dans un programme technique pour d'autres raisons, p. ex. dans l'espoir de changer de carrière, d'acquérir de nouvelles compétences pratiques et spécialisées ou encore parce que leur employeur le leur avait demandé ou les y avait encouragés.

Les étudiants qui envisageaient de poursuivre leurs études après la fin du programme étaient plus susceptibles de ne pas terminer le programme entrepris, comparativement à ceux qui prévoyaient de travailler après l'obtention de leur diplôme. Autrement dit, au moment de répondre au *Sondage auprès des inscrits*, une proportion plus élevée d'étudiants qui, au final, se sont révélés être des non-diplômés, avait déjà comme projet de faire d'autres études. Dans le même ordre d'idées, un plus faible pourcentage de non-diplômés projetaient de chercher un emploi lié à leur domaine de formation dans un CPEP, au moment de l'administration du *Sondage auprès des inscrits*.

5. Situation après le programme

5.1 Parcours suivi après la complétion d'un programme

Au sortir du CPEP, les étudiants ont eu des parcours divers avant de trouver un emploi. Environ six mois après la fin de leur programme, certains étudiants travaillaient, tandis que d'autres avaient poursuivi leurs études postsecondaires ou étaient sans emploi (à la recherche ou non d'un emploi). Pour simplifier l'analyse et la discussion présentées ci-après, les situations des répondants ont été classés ainsi :

- **Sur le marché du travail** : La personne a eu son diplôme et travaille, à temps plein ou à temps partiel (et ne fréquente plus aucun programme de formation).
- **Aux études** : Fréquente un établissement d'enseignement, à temps plein ou à temps partiel. Cela inclut les personnes qui ont un petit boulot en plus d'étudier; nous présumons que l'emploi occupé a pour but de soutenir l'atteinte des objectifs de formation.
- **Sans emploi mais à la recherche d'un emploi** : La personne n'étudie pas et n'a aucun emploi, mais en cherche un actuellement.
- **Sans emploi mais n'en cherche pas** : La personne ne fréquente aucun programme de formation et n'a aucun emploi – et elle n'en cherche pas non plus (p. ex. mère ou père au foyer, femme ou homme prenant soin de ses enfants ou d'un parent âgé).

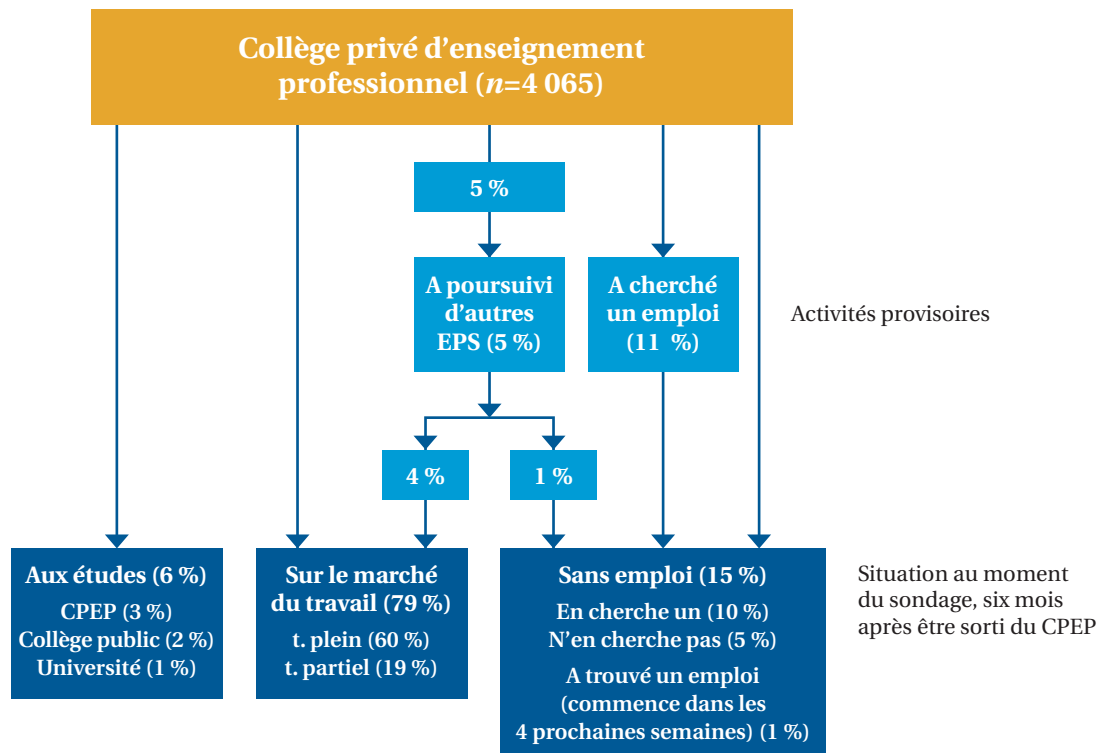
La probabilité d'être sur le marché du travail, aux études ou sans emploi dépendait en bonne partie du statut diplômé/non-diplômé. Six mois après l'obtention de leur diplôme, la majorité des diplômés des CPEP (79 %) étaient sur le marché du travail, à temps plein (60 %) ou à temps partiel (19 %). Toutefois, une proportion bien plus faible de non-

diplômés était sur le marché du travail (65 %), à temps plein (56 %) ou à temps partiel (9 %). La probabilité d'être aux études six mois après la fin du programme était la même pour les diplômés et les non-diplômés (6 %). À ce propos, notons que les non-diplômés étaient plus susceptibles de fréquenter un collège public (5 %) qu'un collège privé (1 %); les diplômés qui étaient de nouveau aux études, eux, étaient répartis à parts égales entre collèges privés et établissements publics (3 % dans les deux cas). Enfin, la proportion de non-diplômés sans emploi au moment du sondage de la Phase III était de 28 %, soit près du double de la proportion de diplômés des CPEP sans emploi à ce moment-là (15 %).

La majorité des diplômés et des non-diplômés ont commencé à travailler ou à poursuivre d'autres études postsecondaires immédiatement au sortir du collège. Un faible pourcentage de diplômés (5 %) et de non-diplômés (12 %) se sont inscrits dans un programme d'EPS au sortir du collège mais ont tôt fait de trouver un emploi ou de se retrouver sans emploi (par choix ou malgré eux). Parmi les diplômés qui se sont inscrits temporairement dans un autre programme d'EPS, environ 80 % ont finalement trouvé un emploi. Chez les non-diplômés qui avaient suivi un tel parcours, les deux tiers étaient sur le marché du travail au moment du *Sondage auprès des diplômés*. Par ailleurs, un pourcentage légèrement supérieur de diplômés (11 %) et de non-diplômés (14 %) ne s'étaient pas inscrits dans un programme d'EPS, souhaitant plutôt trouver du travail, mais ne s'étaient pas encore trouvé d'emploi un au moment du sondage.

Le parcours et la situation des diplômés et des non-diplômés, environ six mois après avoir terminé leur programme dans un CPEP, sont schématisés dans les figures 5-1 et 5-2.

Figure 5-1 : Parcours suivi par les diplômés après la complétion de leur programme dans un CPEP



5.2 Poursuite des études

Après la fin de leur programme, 11 % des diplômés d'un CPEP se sont inscrits dans un autre programme d'études postsecondaires. Au moment du *Sondage auprès des diplômés*, 6 % d'entre eux étaient encore aux études, tandis que 5 % les avaient délaissées pour aller travailler ou pour rester à la maison (à la recherche ou non d'un emploi). Une même proportion de non-diplômés (6 %) était aussi aux études, au moment du *Sondage auprès des diplômés*. Notons que 18 % de non-diplômés s'étaient inscrits dans un autre programme d'EPS, après avoir quitté leur collège technique privé.

Après l'obtention du diplôme, une plus faible proportion de diplômés des CPEP se sont inscrits dans un autre programme d'EPS, comparativement aux diplômés des collèges publics. En Colombie-Britannique,

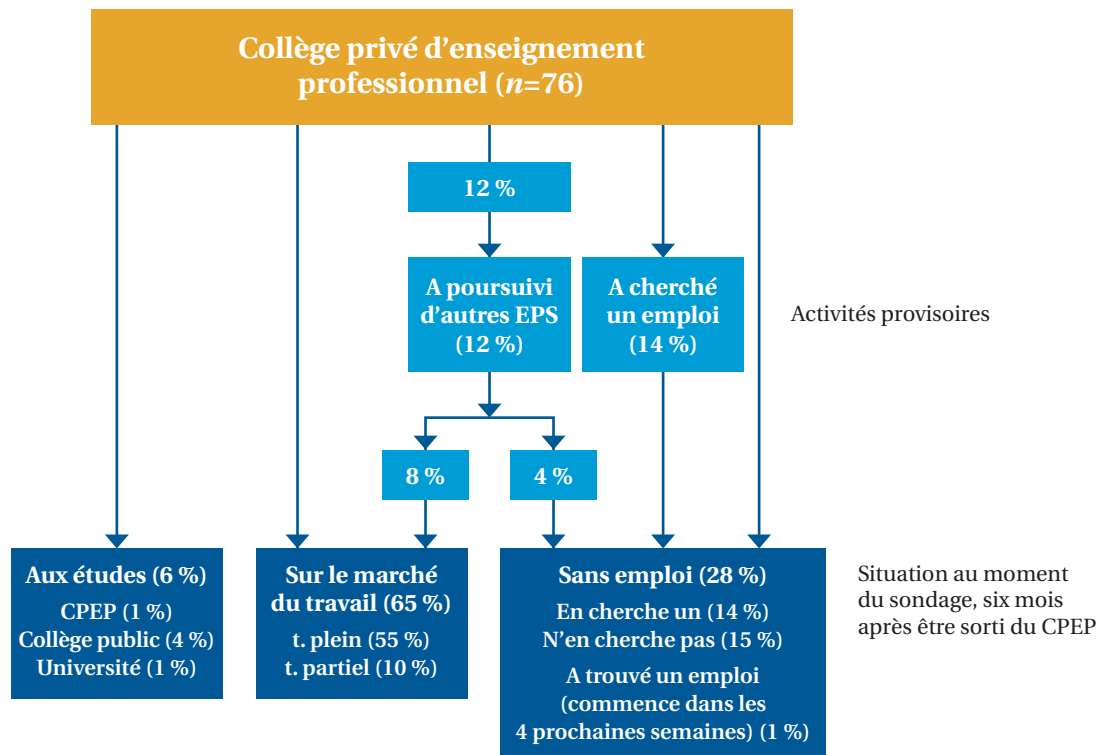
28 % des finissants des collèges publics³ étaient aux études 9 à 20 mois après la complétion de leur programme; 34 % avaient entrepris des études postsecondaires à un moment donné, depuis leur sortie du collège.

Les diplômés des CPEP qui ont poursuivi leurs études après la fin de leur programme étaient plus susceptibles d'être célibataires (aucun de marié), d'habiter avec un ou des colocataires et ne n'avoir aucun enfant à charge. Une proportion sensiblement élevée de ces diplômés n'avait pas de dette d'études au moment du *Sondage auprès des inscrits* et n'avait pas fait de demande de prêt étudiant auprès du gouvernement.

Un pourcentage élevé de diplômés inscrits dans un autre programme avaient entrepris leur formation dans un CPEP directement après l'école secondaire – et

3. À noter que bon nombre d'étudiants de la Colombie-Britannique fréquentent un collège pendant deux ans, puis passent en troisième année d'un programme universitaire afin d'obtenir leur diplôme.

Figure 5-2 : Parcours suivi par les étudiants ayant abandonné leur programme dans un CPEP

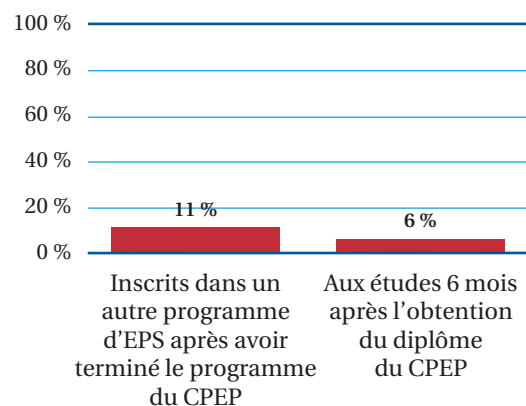


n'avaient donc pas de diplôme postsecondaire en poche. Ces diplômés étaient plus susceptibles de mentionner que le CPEP fréquenté n'était pas leur premier choix – ils voulaient plutôt fréquenter l'université. Ces diplômés avaient aussi des attentes différentes quant aux suites de leur formation dans le CPEP : ils étaient en général moins confiants de se trouver un emploi lié à leur domaine, comparativement aux diplômés qui n'ont pas poursuivi leurs études.

Notons enfin quelques différences en ce qui a trait à la situation des diplômés, selon la région et selon le type de programme :

- Les diplômés des programmes classés sous « Métiers / Formation technique » et ceux des programmes « Santé-beauté » sont ceux qui étaient le moins susceptibles de s'inscrire dans un autre programme d'EPS. Seulement 4 % des diplômés de « Santé-beauté » étaient inscrits dans un autre programme d'études, au moment du *Sondage auprès des diplômés*.

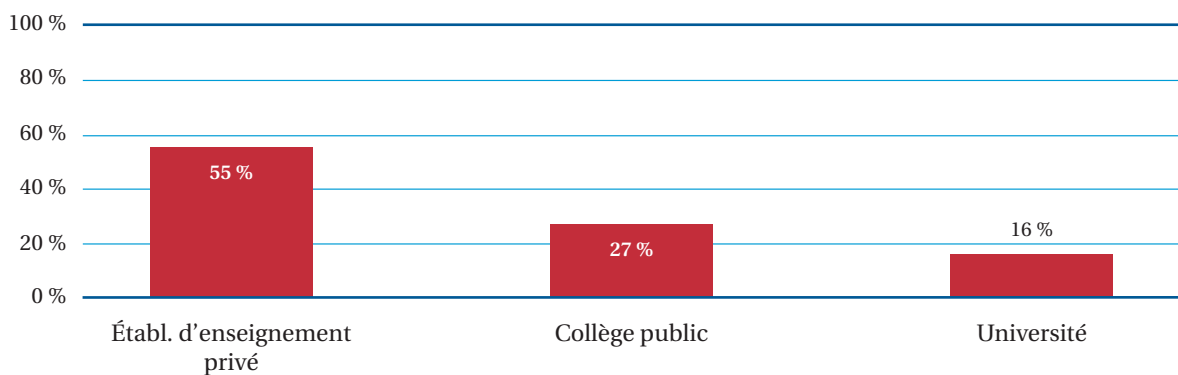
Figure 5-3 : Situation après la fin du programme



Référence : B1, B3
n=4 065 (diplômés des CPEP)

- Une proportion plus élevée d'étudiants des « Autres programmes » (15 %) étaient inscrits dans un autre programme d'EPS, au moment du *Sondage auprès des diplômés*.
 - Les diplômés des CPEP de la Colombie-Britannique étaient plus susceptibles de s'être inscrits dans un autre programme d'EPS au sortir du collège – 8 % étaient aux études au moment du *Sondage auprès des diplômés*.
 - Ceux de l'Ontario étaient sensiblement moins susceptibles de s'être inscrits dans un autre programme d'EPS au sortir du collège – 4 % seulement étaient aux études au moment du sondage.
 - Enfin, les diplômés du Québec étaient les plus nombreux (en pourcentage, soit 13 %) à être de nouveau aux études, six mois après l'obtention du diplôme délivré par un CPEP.
- La plupart des diplômés (55 %) qui s'étaient inscrits dans un autre programme d'études postsecondaires au sortir du programme suivi dans un CPEP ont choisi un autre type de programme dans un CPEP. Par contre, la majorité des non-diplômés des CPEP (59 %) ayant poursuivi d'autres EPS ont opté pour un programme d'un collège public. Le type d'établissement postsecondaire fréquenté varie aussi selon la région :
- Les diplômés de la Colombie-Britannique étaient plus susceptibles de fréquenter un CPEP et moins susceptibles de fréquenter un collège public.
 - Les diplômés du Québec qui ont choisi de poursuivre d'autres EPS étaient plus susceptibles de s'inscrire dans un collège public (cégep).

Figure 5-4 : Types d'établissements postsecondaires fréquentés par les diplômés d'un CPEP



Référence : B2

n=236 (diplômés inscrits dans d'autres programmes d'études au moment du *Sondage auprès des diplômés*)

La raison la plus souvent citée par les diplômés des CPEP relativement à leur décision de poursuivre d'autres études est la nécessité d'acquérir encore plus de connaissances/compétences, en vue de dénicher le type d'emploi désiré (34 %). Un bon pourcentage de répondants (26 %) ont affirmé qu'ils voulaient rehausser leur niveau de formation, convaincus, de façon générale, que tout cela mènerait à de meilleures possibilités sur le marché du travail. Parmi les autres raisons, mentionnons la reprise du cours suivi dans le CPEP ou le fait que le cours suivi

dans le CPEP n'est pas reconnu officiellement, d'où la nécessité de viser un autre diplôme. Chez les non-diplômés, 19 % ont répondu qu'ils suivaient un autre programme en vue d'obtenir le type d'emploi souhaité et 19 % ont dit qu'ils poursuivaient d'autres EPS parce qu'ils étaient insatisfaits de la formation reçue dans le CPEP. Quatorze pour cent des non-diplômés ont aussi affirmé que plus ils auront fait d'études, plus cela les aidera sur le marché du travail. Enfin, 12 % d'entre eux avaient décidé de réorienter leur carrière.

Les diverses raisons de poursuivre d'autres EPS varient selon la région et selon le type de programme suivi :

- Au Québec, la majorité des diplômés (57 %) ont poursuivi leurs études postsecondaires parce qu'ils avaient besoin d'une formation plus poussée pour obtenir l'emploi convoité.
- Les diplômés des programmes « Santé-beauté » étaient les moins susceptibles de poursuivre leurs études en vue de rehausser leur formation pour un emploi en particulier. Lorsqu'ils le font, c'est pour parfaire leur formation de façon générale, croyant que cela leur sera utile sur le marché de travail.

La majorité des diplômés des CPEP (65 %) ont affirmé qu'il était probable (assez probable, 30 % ou très probable, 35 %) qu'ils s'inscrivent dans un autre programme d'études d'ici les cinq prochaines années. Chez les non-diplômés, ce pourcentage s'élève à 76 %.

Plus de la moitié des diplômés ont dit vouloir mettre à jour leurs connaissances (67 %) ou acquérir un niveau de formation plus élevé (59 %). Parmi les autres raisons d'envisager de faire d'autres EPS un jour, mentionnons les intérêts généraux ou le souci de perfectionnement personnel (47 %), le désir de fréquenter un collège public ou une université (32 %) ou le sentiment que le marché de l'emploi va évoluer et qu'il faudra acquérir d'autres compétences (30 %). Chez les non-diplômés, les motivations sont similaires.

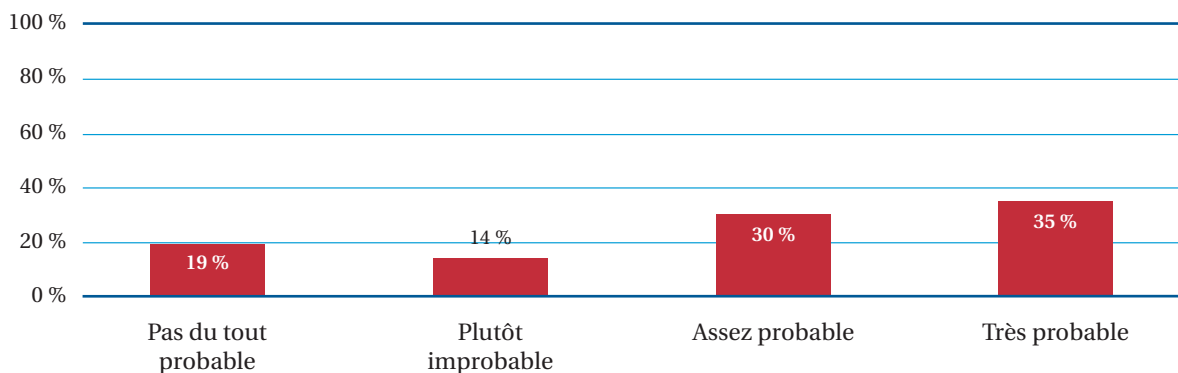
Tableau 5-1 : Raisons pour lesquelles certains répondants ont poursuivi leurs études

Raison mentionnée	% des diplômés des CPEP
Besoin d'une formation plus poussée en vue d'obtenir le type d'emploi qu'il souhaite avoir	34 %
Désir de rehausser sa formation de façon générale / Plus il a fait d'études, plus cela a des chances de l'aider	26 %
Intérêts généraux ou souci de perfectionnement personnel	8 %
Désir de changer d'emploi/ de réorienter sa carrière	7 %
Étudier dans un collège public ou une université	5 %
Le programme est un préalable pour d'autres études	4 %
Désir d'obtenir un diplôme (un premier ou un autre de plus)	4 %
Désir de terminer le programme délaissé avant d'aller suivre le programme du CPEP	3 %
Insatisfaction à l'égard de la formation reçue dans le CPEP	2 %
Pour améliorer ses compétences linguistiques	1 %
Exigence dans son emploi actuel (cours payé par l'employeur)	1 %
Autre raison	5 %
Total	100 %

Référence : C1

n=427 (diplômés qui se sont inscrits dans d'autres programmes d'études après avoir obtenu leur diplôme du CPEP)

Figure 5-5 : Participation prévue à d'autres programmes d'études postsecondaires



Référence : D7a

n=4 065 (diplômés des CPEP)

Tableau 5-2 : Raisons de songer à poursuivre d'autres EPS

Raisons mentionnées	% des diplômés des CPEP susceptibles de suivre d'autres programmes d'études
Continuer à tenir ses connaissances à jour	67 %
Acquérir un niveau de formation plus élevé	59 %
Intérêts généraux ou souci de perfectionnement personnel	47 %
Fréquenter un collège public ou une université	32 %
Le marché de l'emploi va changer	30 %
Se mettre à niveau pour sa carrière actuelle ou en vue d'obtenir le poste souhaité	4 %
Changement de carrière	3 %
Pour obtenir un emploi / Pour augmenter ses chances d'être « employable »	2 %
Insatisfaction à l'égard de la formation reçue dans le CPEP	1 %
Sécurité financière	1 %
Suivre une formation plus poussée / des modules complémentaires ou de mise à jour	1 %
Autre raison	1 %

Référence : D7b

Possibilité de réponses multiples

n=2 607 (diplômés qui étaient « assez susceptibles » ou « très susceptibles » de poursuivre leurs études)

La probabilité de s'inscrire un jour dans un autre programme d'études (et les raisons de l'envisager) varient selon les répondants issus des différents programmes, comme le montre le tableau 5-3. Voici quelques points saillants à ce sujet :

- Comparativement aux diplômés des autres catégories de programmes, ceux des programmes « Métiers / Formation technique » ont plus souvent

Tableau 5-3 : Inscription prévue à d'autres EPS, par type de programme suivi

	n	% de « assez probable » et de « très probable »
Tous	4 065	65 %
Métiers / Formation technique	302	57 %
Design	121	58 %
Santé-beauté	1 596	68 %
Médias et technologies de l'information	1 183	61 %
Autres services	448	68 %
Autres domaines	415	70 %

Référence : D7a

mentionné qu'il n'est pas du tout probable qu'ils poursuivent un jour d'autres EPS (et, à l'inverse, le moins souvent mentionné qu'il était très probable qu'ils le fassent). Ceux qui envisagent de faire d'autres études ont le plus souvent dit que ce serait pour mettre leurs connaissances à jour – à noter aussi qu'ils sont les moins susceptibles de s'inscrire éventuellement dans un collège public ou une université.

- Une proportion sensiblement plus faible de diplômés des « Médias et technologies de l'information » a dit envisager sérieusement de s'inscrire un jour dans un autre programme d'EPS. Cela cadre d'ailleurs avec les réponses que ces diplômés avaient fournies dans le *Sondage auprès des inscrits*.
- Une plus grande proportion de diplômés des programmes « Santé-beauté » s'inscriraient dans un autre programme d'études en vue de se mettre à niveau dans l'emploi occupé ou en vue d'embrasser une autre carrière. Une moins grande proportion d'entre eux le feraient parce que le marché de l'emploi a changé/va changer.

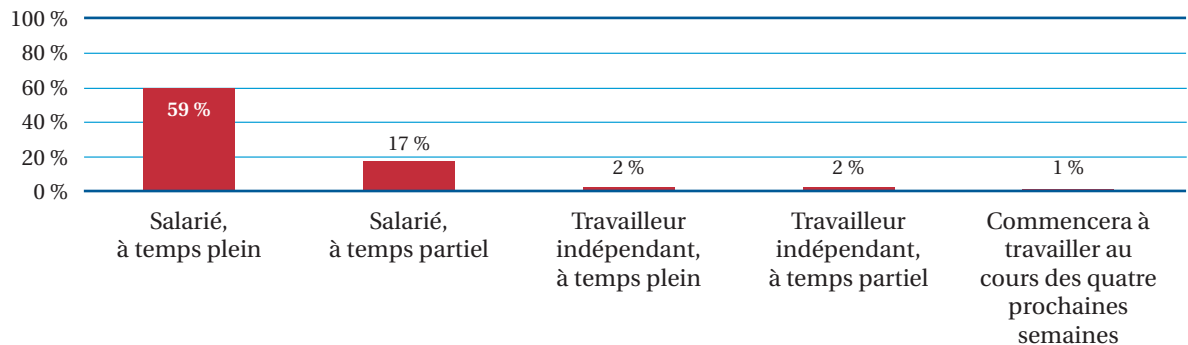
5.3 Pourcentage de diplômés salariés ou établis à leur compte

Six à douze mois après la fin de leur programme, plus des trois quarts (79 %) des diplômés des CPEP étaient soit salariés (76 %), soit à leur compte (environ 3 %). La majorité d'entre eux travaillaient à temps plein (60 %); les autres sont à temps partiel (19 %). Les non-diplômés étaient bien moins susceptibles que les diplômés d'être sur le marché du travail (65 %).

Au moment du sondage, environ 15 % des diplômés des CPEP étaient sans emploi. Une tranche d'environ 10 % en cherchaient un; les autres (5 %) n'en cherchaient pas. Dans ce dernier groupe, on trouve les

personnes qui font un stage et celles qui sont un parent à la maison (p. ex. en congé parental ou qui prennent soin d'un proche en perte d'autonomie). Les non-diplômés étaient presque deux fois plus susceptibles d'être sans emploi (28 %), comparative-ment aux diplômés. Toutefois, on ne peut présumer qu'une plus grande proportion de non-diplômés n'a pas pu trouver d'emploi. Un pourcentage sensiblement plus élevé de non-diplômés (15 %) était cependant sans emploi et non désireux de s'en trouver un, au moment de remplir le questionnaire.

Figure 5-6 : Situation, sur le plan de l'emploi, des diplômés d'un CPEP

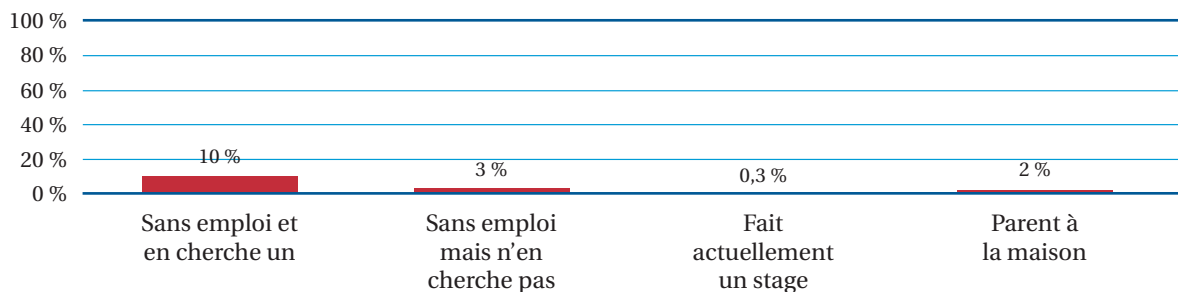


Référence : B1, B5

n=4 065 (diplômés des CPEP)

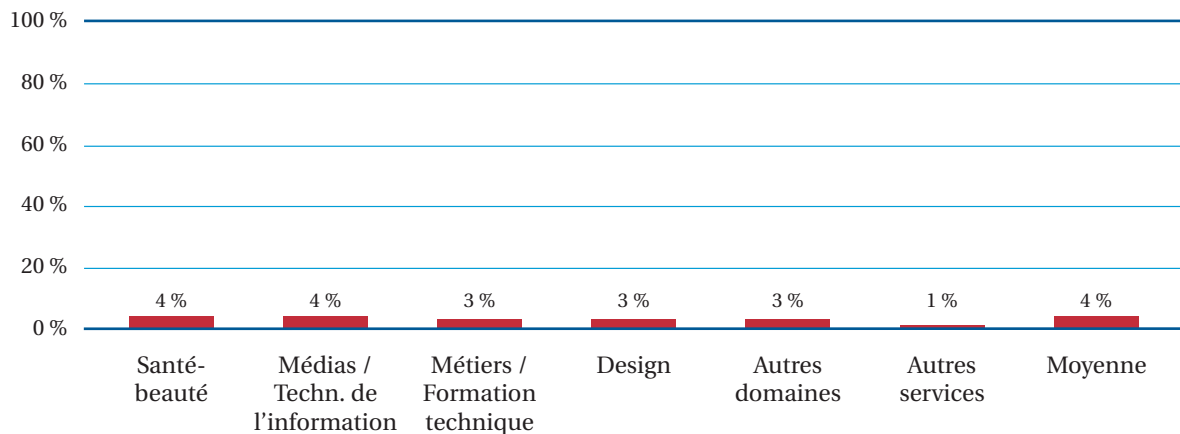
Remarque : Il se peut que le total des pourcentages ne donne pas 100 % du fait que certaines situations ne sont pas incluses dans le graphique ci-dessus.

Figure 5-7 : Situation des diplômés sans emploi



Référence : B1

n=4 065 (diplômés des CPEP)

Figure 5-8 : Taux de diplômés ayant choisi de s'établir à leur compte, selon les principaux domaines

Référence : B1

Santé-beauté $n=1,596$; Médias/Technologies de l'information $n=1\ 183$; Métiers / Formation technique $n=302$; Design $n=121$; Autres domaines $n=415$; Autres services $n=448$

Les diplômés des programmes « Santé-beauté » et « Médias et technologies de l'information » ont plus souvent mentionné qu'ils étaient établis à leur compte, comparativement aux diplômés des « Autres services ». Le graphique ci-dessous (figure 5-8) illustre les proportions de travailleurs indépendants (à temps plein ou à temps partiel), selon les grandes catégories de programmes (au moment du sondage).

Le fait d'être salarié ou travailleur indépendant varie d'une région à l'autre et d'un type de programme à l'autre, comme on peut le constater dans le tableau 5-4 :

- Les diplômés des programmes « Santé-beauté » étaient sensiblement plus susceptibles de travailler (83 %) et moins susceptibles d'être à la recherche d'un emploi (8 %).
- Une plus faible proportion de diplômés des programmes « Médias et technologies de l'information » (76 %) et « Autres domaines » (75 %) travaillait, six mois après l'obtention du diplôme. On note qu'une plus grande proportion de diplômés des programmes « Médias et technologies de l'information » était sans emploi (à la recherche, 12 %; pas à la recherche, 8 %).
- Les diplômés de l'Atlantique et des Prairies étaient plus susceptibles d'être sur le marché du travail que ceux des autres régions (84 % dans ces deux

régions). Dans les deux cas, une plus grande proportion de diplômés travaillent à temps plein (72 % et 68 %, respectivement, pour l'Atlantique et les Prairies) et une moins forte proportion travaille à temps partiel (11 % et 13 %, respectivement).

- Les diplômés de l'Ontario s'étaient trouvés un travail dans une proportion inférieure à la moyenne canadienne (76 %, comparativement à 79 %). Ils étaient aussi moins susceptibles de travailler à temps plein (54 %) et plus susceptibles de travailler à temps partiel (20 %). En outre, un pourcentage plus élevé de diplômés de l'Ontario étaient à la recherche d'un emploi (15 %). On remarque qu'à l'époque du *Sondage auprès des inscrits*, les étudiants ontariens étaient sensiblement plus susceptibles d'être confiants d'avoir trouvé du travail dans leur domaine, après la complétion de leur programme. Cela montre à quel point les diplômés de cette province ont eu de la difficulté à trouver un emploi en lien avec leur formation.
- Être établi à son compte est quelque chose de plus courant en Colombie-Britannique : 3 % des diplômés de cette province travaillent à leur compte à temps plein et 3 % le font à temps partiel (cela est plus élevé que la moyenne canadienne [2 %], dans les deux cas). Fait intéressant à noter, les répondants britannico-colombiens au *Sondage auprès des inscrits*

étaient bien plus susceptibles de prévoir qu'ils allaient s'établir à leur compte au sortir de leur programme, comparativement aux étudiants des autres régions. Par ailleurs, une proportion bien moindre de diplômés de la Colombie-Britannique (7 %) était à la recherche d'un emploi, six mois après l'obtention du diplôme.

- Les profils d'emploi des diplômés de la Colombie-Britannique sont similaires à ceux de l'Ontario, c'est-à-dire que les proportions de travailleurs à temps plein et de travailleurs à temps partiel sont les mêmes ou à peu près (54 % et 19 %).

Tableau 5-4 : Situation actuelle des diplômés des CPEP, selon certaines caractéristiques

	Taille de l'échantillon	Sur le marché du travail (t. plein ou t. partiel); y compris les travailleurs indépendants	Aux études	Sans emploi et en recherche un	Sans emploi et n'en cherche pas	Taux d'emploi selon l'Enquête sur la population active**
Moyenne obtenue par le ou la diplômé(e)	4 065	79 %	6 %	10 %	5 %	89 %
Région						
Atlantique	871	84 %*	5 %	9 %	2 %*	90 %
Québec	191	81 %	13 %*	5 %*	2 %	94 %
Ontario	1 376	76 %*	4 %*	15 %*	5 %	84 %
Prairies	846	84 %*	7 %	5 %*	4 %	94 %
Colombie-Britannique	781	79 %	8 %*	7 %*	6 %	92 %
Sexe						
Homme	1 041	75 %	8 %	13 %	3 %	85 %
Femme	3 000	81 %	6 %	8 %	5 %	91 %
Type de programme						
Métiers / Formation technique	302	83 %	2 %	12 %	3 %	87 %
Design	121	74 %	6 %	9 %	11 %*	89 %
Santé-beauté	1 596	83 %*	4 %*	8 %*	4 %	91 %
Médias et technologies de l'information	1 183	76 %*	5 %	12 %*	6 %*	86 %
Autres services	448	77 %	10 %	10 %	3 %	89 %
Autres domaines	415	75 %*	15 %*	8 %	2 %*	90 %
Groupes désignés						
Autochtone	343	70 %	12 %	9 %	9 %	89 %
Pas autochtone	3 118	80 %	6 %	10 %	4 %	89 %
Handicapé	262	67 %	6 %	18 %	10 %	79 %
Pas handicapé	3 735	81 %	6 %	9 %	4 %	90 %
Issu d'une minorité visible	345	78 %	4 %	14 %	4 %	85 %
Pas issu d'une minorité visible	3 415	80 %	7 %	9 %	5 %	90 %

Référence : B1

** % qui occupent un emploi ÷ (% qui occupent un emploi + % qui sont à la recherche d'un emploi)

* Signale un écart significatif au sein d'une même caractéristique (p. ex. région, sexe ou type de programme).

Remarque : Certains répondants n'ont pas précisé leur programme, leur sexe ou dans quelle région ils étaient.

Tableau 5-5 : Raison pour laquelle le répondant est sans emploi, actuellement

Principale raison mentionnée	% parmi les diplômés sans emploi
Dans les postes disponibles, on exige d'avoir une plus longue expérience que celle que le répondant a	19 %
Pas assez d'emplois disponibles	16 %
Aucun ou peu d'emplois dans lesquels la formation reçue peut être mise à contribution	10 %
La formation reçue n'était pas suffisante pour être en mesure de d'accepter les postes offerts	8 %
A été licencié / Son employeur a fait des compressions de personnel	6 %
Est enceinte / S'occupe d'enfants ou d'un membre de la famille	5 %
Circonstances personnelles	5 %
A déménagé (est maintenant dans une autre région ou à l'étranger)	5 %
N'est pas autorisé(e) à travailler légalement au Canada	4 %
Aucune raison en particulier	4 %
Est actuellement à la recherche d'un emploi	3 %
Il n'y avait pas d'emplois assez bien payés	3 %
N'aimait pas le travail/domaine / Songe à une autre carrière	2 %
Doit d'abord obtenir son permis pour exercer son métier	2 %
Travail temporaire, contractuel ou saisonnier	2 %
Ne veut/peut pas quitter la région pour s'établir ailleurs	1 %
Encore aux études	1 %
A besoin de suivre des cours de français ou d'anglais pour obtenir l'emploi auquel il aspire	1 %
Travaille à mettre son entreprise sur pied	1 %
Sa formation n'était pas reconnue	1 %
Croit avoir fait l'objet de discrimination (notamment en raison de l'âge)	1 %
Fait du bénévolat	1 %
Autres raisons	2 %
Ne sait pas / N'a pas fourni de réponse	2 %
Total	100 %

Référence : E2

n=395 (diplômés sans emploi mais qui en cherchent un, en ce moment)

Comme on peut le voir dans le tableau 5-4, tandis que le taux d'emploi établi au moyen de l'*Enquête sur la population active* ne varie pas beaucoup entre les diplômés des différents programmes, le taux d'emploi des diplômés ontariens (84 %) se situait en deçà de celui des diplômés de toutes les autres régions. Par ailleurs, les diplômées avaient un taux d'emploi supérieur à celui des diplômés de sexe masculin, soit 91 % contre 85 %. La comparaison portant sur les groupes désignés montre que les taux d'emploi sont à peu près identiques, sauf dans le cas des personnes handicapées, dont le taux d'emploi (79 %) est inférieur à celui des personnes sans handicap (90 %).

Tableau 5-6 : Raison pour laquelle certains répondants n'ont pas cherché d'emploi

Principale raison mentionnée	% ayant mentionné cette raison, parmi ceux qui ne cherchent pas d'emploi
Est un parent à la maison ou un aidant naturel, à temps plein	38 %
A une mauvaise santé	15 %
Doit assumer des responsabilités familiales ou personnelles	14 %
Désire voyager ou prendre des vacances	6 %
Fait actuellement un stage (ou occupe un emploi dans le cadre d'un programme co-op)	5 %
N'est pas autorisé(e) à travailler au Canada / A un visa d'étudiant	5 %
Il n'y a aucun emploi dans son domaine	3 %
Entreprind actuellement les démarches en vue d'obtenir son permis d'exercice ou son agrément	3 %
Étudie à temps partiel ou à temps plein	2 %
La formation reçue n'était pas suffisante, de sorte qu'il/elle ne s'est même pas donné la peine de chercher un emploi	2 %
Autres raisons	2 %
Va déménager / projette de déménager	2 %
Aucune raison en particulier	2 %
Ne sait pas	1 %
Total	100 %

Référence : E3

n=173 (diplômés sans emploi et qui n'en cherchent pas, en ce moment)

Les diplômés qui sont à la recherche d'un emploi ont mentionné diverses raisons de ne pas avoir trouvé de travail. Le plus souvent, ils ont évoqué leur manque d'expérience pour les emplois à combler (19 %), une pénurie de postes de façon générale (16 %) ou l'absence de postes correspondant à leur formation (10 %).

On a demandé aux diplômés qui étaient sans emploi au moment du sondage (15 %) si, à un moment donné depuis l'obtention de leur diplôme, ils avaient cherché un emploi. On sait donc que 68 % étaient à la recherche d'un emploi au moment de répondre au questionnaire, mais qu'environ 77 % ont été à la recherche d'un emploi à un moment donné depuis la fin du programme suivi dans un CPEP.

5.4 Prédicteurs de la situation après le programme

Une analyse de la variance a été faite en vue de déterminer la corrélation entre le fait, pour un étudiant, de travailler pendant qu'il est aux études et le fait d'être ou non sur le marché du travail une fois les études dans le CPEP terminées. On a ainsi pu constater que les étudiants qui avaient un emploi [probablement à temps partiel] pendant la période où ils suivent un programme de formation dans un CPEP sont considérablement plus susceptibles d'être sur le marché du travail, six mois après l'obtention de leur diplôme, comparativement à ceux qui n'occupaient pas un emploi pendant leurs études (85 %, contre 77 %).

Il est intéressant de comparer la situation réelle des diplômés des CPEP par rapport à leurs attentes en cours d'études. Quand ils fréquentaient leur collège, on leur

avait demandé ce qu'ils projetaient d'avoir comme principale activité, après l'obtention de leur diplôme. La majorité (81 %) envisageait de chercher un emploi, de garder son emploi actuel ou de retourner dans son ancien emploi. De plus petites proportions envisageaient de poursuivre d'autres études (10 %) ou de lancer une entreprise (7 %). Comme on peut le voir dans le tableau 5-7, la principale activité des diplômés de CPEP, après l'obtention de leur diplôme, était assez semblable à ce qu'ils anticipaient pendant leurs d'études. Cependant, comparativement aux attentes, une proportion légèrement inférieure de diplômés (75 %) étaient sur le marché du travail, avaient lancé leur propre entreprise ou avaient pour-suivi d'autres EPS (voir tableau 5-7).

Tableau 5-7 : Principale activité prévue et principale activité réelle (six mois après l'obtention du diplôme)

	Principale activité prévue, pendant les études	Principale activité, six mois après l'obtention du diplôme	Écart (%)
Chercher un emploi dans son domaine / Demeurer dans son emploi actuel / Retourner à son emploi antérieur	81 %	75 %	-6 %
Lancer sa propre entreprise / S'établir à son compte	7 %	4 %	-3 %
Poursuivre ses études	10 %	6 %	-4 %
Autre	2 %	14 %	-12 %

Référence : QD6 (Sondage auprès des inscrits), B1, E22 (Sondage auprès des diplômés)

n=4 065

On note aussi des écarts notables entre la principale activité prévue par les diplômés et celle prévue par les non-diplômés, comme le montre le tableau 5-8. Une bien moins grande proportion de non-diplômés prévoyait de chercher un emploi dans un domaine lié à sa formation (58 %), comparativement aux diplômés, tandis qu'une proportion bien plus importante de non-diplômés envisageait de suivre un autre pro-

gramme d'études collégiales (18 %, mais 6 % chez les diplômés). Tous ces chiffres sont en phase avec ceux concernant la situation en matière d'emploi – plus faible proportion de non-diplômés sur le marché du travail (65 %, contre 79 % des diplômés) et plus fort pourcentage de non-diplômés inscrits dans un autre programme d'EPS (18 %, comparativement à 11 % des diplômés).

Tableau 5-8 : Principale activité prévue au sortir du programme suivi dans un CPEP

	Diplômés d'un CPEP	Non-diplômés d'un CPEP
Chercher un emploi dans un domaine lié à son programme d'études	76 %	58 %*
Lancer sa propre entreprise	7 %	12 %
Entreprendre un autre programme d'études de niveau collégial	6 %	18 %*
Entreprendre un programme d'études de niveau universitaire	4 %	4 %
Chercher un emploi dans un autre domaine	3 %	3 %
Continuer à travailler dans son emploi actuel (ou comme travailleur indépendant)	1 %	2 %
Retour à son emploi antérieur	1 %	–
Autre	2 %	3 %
Total	100 %	100 %

Référence : QD6 (*Sondage auprès des inscrits*)

Diplômés $n=4\ 037$; Non-diplômés $n=75$ (les données pondérées excluent les réponses « ne sait pas » et les non-réponses)

* Signale un écart significatif entre les diplômés et les non-diplômés qui prévoyaient la même activité principale.

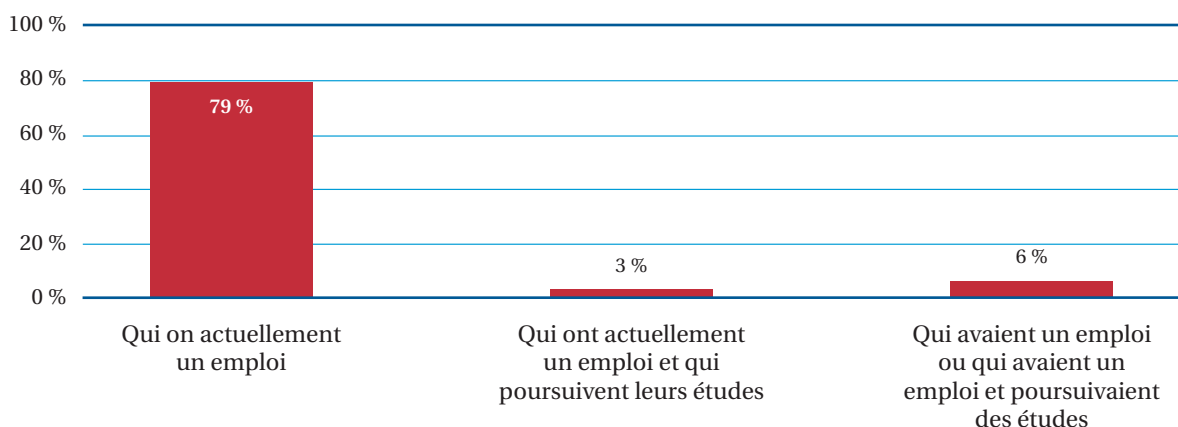
6. Situation d'emploi après l'achèvement du programme

6.1 Cheminements suivis pour intégrer le marché du travail

Environ six mois après avoir terminé leur programme, 79 % des diplômés d'un CPEP travaillaient à plein temps (60 %) ou à temps partiel (19 %), et 3 % poursuivaient leurs études tout en occupant un emploi. Comme nous l'avons expliqué à la section 5, ce 3 % de diplômés qui poursuivaient leurs études tout en ayant un emploi n'a pas été inclus dans le groupe des

diplômés qui travaillent. Une faible proportion des diplômés (6 %) qui étaient sans emploi ou qui étudiaient sans travailler, au moment de la réalisation du *Sondage auprès des diplômés*, ont occupé un emploi à un certain moment après leur formation dans un CPEP.

Figure 6-1 : Emplois occupés après l'achèvement du programme de CPEP

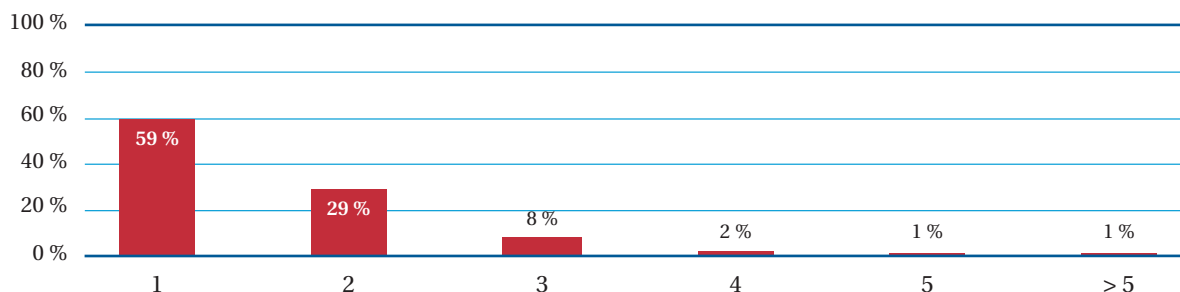


Référence : B1, E1

n=4 065 (diplômés d'un CPEP)

Plus de la moitié (59 %) des diplômés d'un CPEP qui travaillaient n'avaient occupé qu'un seul emploi depuis la fin de leur programme. Plus du quart (29 %) en avaient occupé deux, et une proportion relativement petite (12 %) en avait occupé trois ou plus. Ces résultats semblent indiquer que les diplômés d'un CPEP changent relativement peu leur situation sur le marché du travail

dans les six premiers mois qui suivent la fin de leur programme. Sur le plan régional, les étudiants de la C.-B. étaient les moins stables. Une proportion significativement plus faible d'entre eux n'avaient occupé qu'un seul emploi depuis l'obtention de leur diplôme, tandis qu'une proportion plus élevée en avaient occupé cinq ou plus.

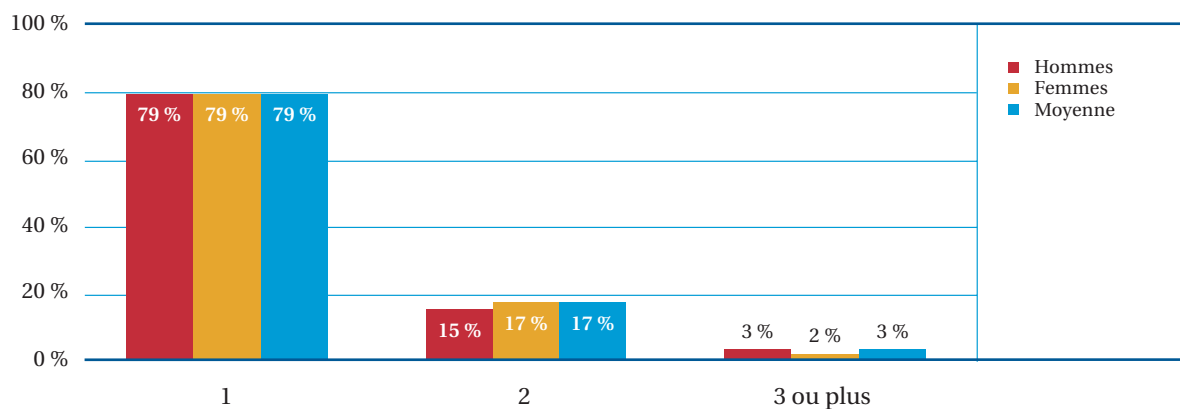
Figure 6-2 : Nombre d'emplois occupés depuis l'obtention du diplôme

Référence : E4

n=3 253 (diplômés qui travaillent)

Lors de la réalisation du *Sondage auprès des diplômés*, plus de trois quarts (79 %) des diplômés d'un CPEP qui travaillaient occupaient un seul emploi, moins d'un cinquième (17 %) en occupaient deux, et une toute petite proportion (moins de 3 %) en occupait trois ou plus. Le nombre d'emplois occupés par des diplômés variait selon la région et le type de programme. Par exemple :

- Dans la région de l'Atlantique, où les diplômés étaient significativement plus susceptibles de travailler à plein temps que ceux des autres régions, une proportion plus élevée d'entre eux occupaient un emploi, et une proportion moindre, deux.
- Dans les Prairies, où les diplômés étaient également plus susceptibles d'avoir un emploi à plein temps que ceux des autres régions, une proportion plus faible d'entre eux occupaient trois emplois ou plus.
- Les diplômés du Québec étaient plus susceptibles d'occuper trois emplois ou plus que ceux des autres régions.
- Les diplômés des programmes « Médias/Techologies de l'information » et « Métiers/Formation technique » occupaient de façon plus fréquente un emploi et de façon moins fréquente, deux emplois depuis l'achèvement de leur programme.

Figure 6-3 : Nombre d'emplois occupés au moment du sondage

Référence : E10

n=3 253 (diplômés qui travaillent)

Note : Les totaux peuvent ne pas donner 100 % en raison de données manquantes qui ne sont pas incluses dans la figure.

- Les diplômés en santé étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir un travail après avoir terminé leur programme, une plus grande proportion d'entre eux ayant un emploi, et une plus petite, deux.

Comme l'indique la figure 6-3, la proportion des personnes qui occupaient plus d'un emploi ne variait pas en fonction du sexe, le pourcentage des hommes (79 %) occupant un seul emploi étant le même que celui des femmes (79 %).

Une proportion relativement petite (8 %) des diplômés d'un CPEP qui avaient participé au *Sondage auprès des diplômés* et qui travaillaient ont dû déménager pour trouver du travail. C'est là une estimation raisonnable, compte tenu des importants efforts déployés pour suivre et localiser les étudiants qui avaient accepté de participer à la Phase III lors du Sondage auprès des inscrits. Cependant, comme il aurait été plus difficile de joindre ceux qui avaient déménagé pour trouver un emploi, il faut considérer comme probable que la proportion de ces derniers soit supérieure ou égale à 8 %.

Des étudiants ayant déménagé pour trouver un emploi, plus du tiers (37 %) se sont déplacés sur une distance de plus de 500 kilomètres. Près du tiers (29 %) se sont déplacés sur une distance de 80 à 500 kilomètres, et le tiers restant (31 %), sur une distance de moins de 80 kilomètres. La proportion des diplômés d'un CPEP ayant déménagé pour trouver un emploi et la distance de leur déplacement variaient selon le type de programme et la région. Par exemple :

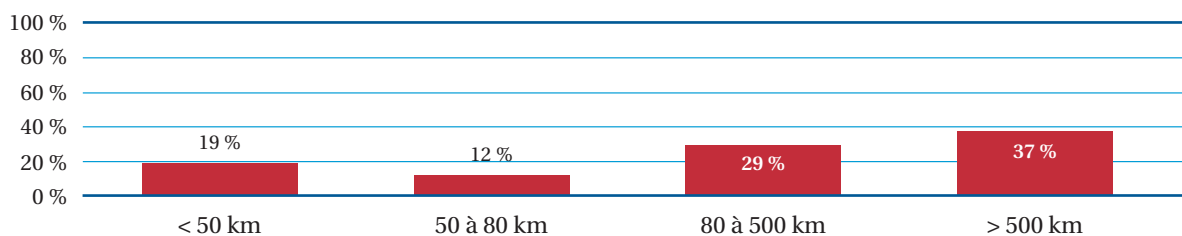
- Les diplômés des programmes « Métiers/Formation technique » se sont déplacés plus fréquemment

sur de grandes distances pour trouver un emploi. Non seulement ceux-ci étaient-ils plus susceptibles de déménager pour trouver un emploi, mais une proportion significativement plus grande d'entre eux l'ont fait sur une distance de plus 500 kilomètres.

- Une proportion significativement moindre de diplômés des programmes « Médias/Technologies de l'information » ont déménagé pour trouver un emploi.
- Les diplômés des programmes de santé se sont déplacés sur de plus courtes distances pour trouver un emploi. Comparativement à ceux d'autres types de programme, une proportion plus grande d'entre eux ont déménagé à moins de 50 kilomètres, et une plus petite proportion, à plus de 500 kilomètres.
- Les diplômés d'un CPEP de l'Ontario étaient moins susceptibles de déménager pour trouver un emploi, surtout s'ils devaient se déplacer sur une distance de plus 500 kilomètres.
- Les diplômés d'un CPEP de la région de l'Atlantique ont migré plus souvent sur de grandes distances pour trouver un emploi. Ils étaient non seulement plus susceptibles de déménager que ceux d'autres régions, mais aussi de se déplacer sur des distances supérieures à 500 kilomètres pour trouver un emploi.

Il faut être très circonspect dans l'interprétation des résultats pertinents, puisque, comme nous l'avons précisé ci-dessus, seulement une faible proportion (8 %) des diplômés qui travaillaient ont déménagé pour trouver un emploi.

Figure 6-4 : Distance parcourue pour s'établir ailleurs en vue de travailler



Référence : E5b

n=279 (diplômés qui travaillent et qui ont déménagé pour trouver emploi)

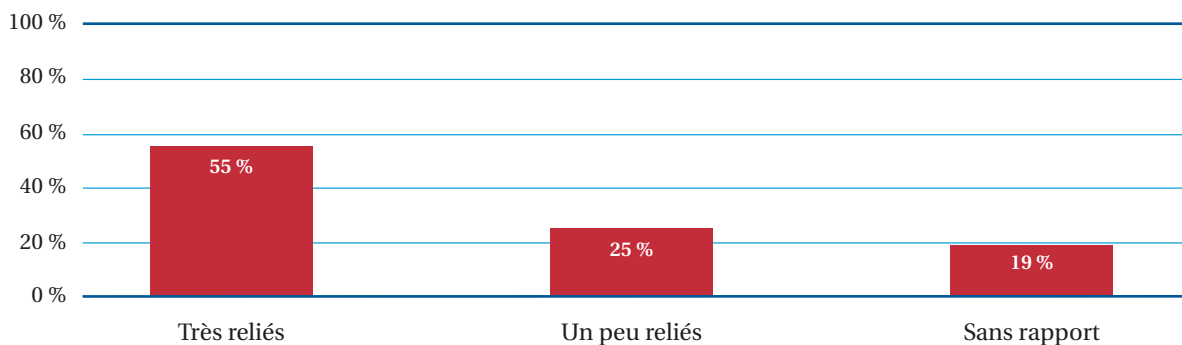
6.2 Lien entre l'emploi et la formation offerte par les CPEP

Souvent, les étudiants s'inscrivent dans un CPEP parce que les programmes y sont plus courts et plus orientés vers la carrière que ceux des collèges publics et des universités. Plus de la moitié des étudiants qui ont participé au *Sondage auprès des inscrits* ont dit qu'ils s'étaient inscrits dans un programme de CPEP pour changer de carrière ou obtenir les qualifications pour un emploi particulier (36 %), se perfectionner dans leur domaine actuel de travail (10 %) ou acquérir des compétences pratiques (10 %). Il est donc important de déterminer non seulement si les diplômés d'un CPEP obtiennent ou non des emplois après avoir achevé leur formation, mais aussi de vérifier s'il y a un lien entre les emplois qu'ils obtiennent et le programme d'études qu'ils ont suivi. En effet, les diplômés ayant un emploi qui est sans rapport avec leurs études ne peuvent pas forcément pas en attribuer l'obtention à la formation qu'ils ont suivie dans un CPEP.

Nous avons donc demandé aux diplômés de CPEP ayant un emploi de nous dire dans quelle mesure celui-ci avait un lien avec la formation qu'ils avaient reçue. À cette fin, ils devaient évaluer le lien qui existait, en général, entre le programme qu'ils avaient suivi et tous les emplois qu'ils avaient occupés depuis l'obtention de leur diplôme. Plus des trois quarts (80 %) ont indiqué que les emplois qu'ils avaient occupés étaient très reliés (55 %) ou un peu reliés (25 %) à leur formation. Moins du quart (19 %) ont cependant noté qu'il n'y avait aucune corrélation entre leur emploi et leur formation (autrement dit, leur emploi actuel était sans rapport avec leur formation).

La proportion de diplômés d'un CPEP qui ont dit que leurs emplois étaient reliés à leur formation était comparable à celle des étudiants des collèges publics. En C.-B., 82 % des étudiants qui travaillaient, y compris les diplômés et non-diplômés des collèges publics, ont indiqué avoir obtenu un emploi relié à leur formation entre 9 et 20 mois après avoir achevé leur programme.

Figure 6-5 : Corrélation entre la formation reçue et les emplois occupés



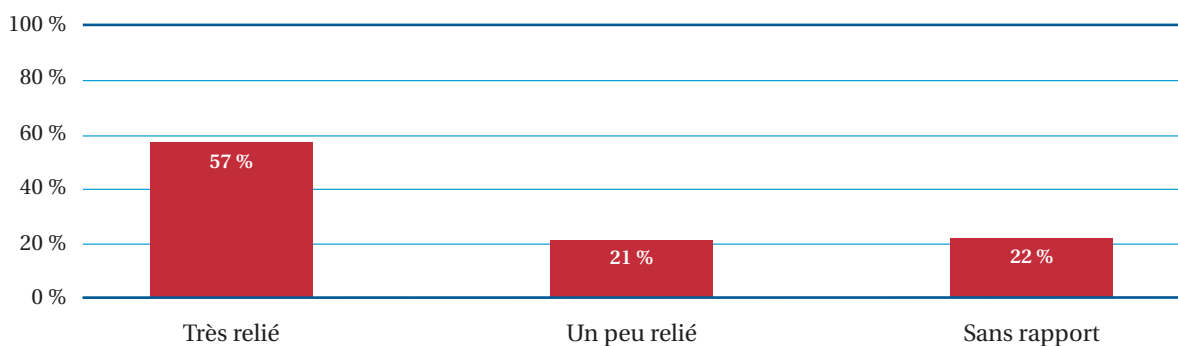
Référence : E6

n=3 253 (diplômés qui travaillent)

Nous avons demandé aux diplômés qui travaillaient au moment de la réalisation du *Sondage auprès des diplômés* s'il y avait un lien entre leur emploi principal, c'est-à-dire celui auquel ils consacraient le plus d'heures, et la formation qu'ils avaient reçue au CPEP. Comme une forte proportion (79 %) d'entre eux n'avaient alors qu'un seul emploi, ce lien était, somme toute, semblable à celui qu'il pouvait y avoir entre tous leurs emplois

et leur formation. Or, plus des trois quarts (78 %) des diplômés étaient d'avis que leur emploi principal était très relié (57 %) ou un peu relié (21 %) à leur formation.

Une proportion significativement plus élevée de non-diplômés d'un CPEP (51 %) ont dit que leur emploi principal était sans rapport avec la formation reçue au CPEP, tandis qu'une proportion significativement moindre (23 %) ont répondu qu'il y était très relié.

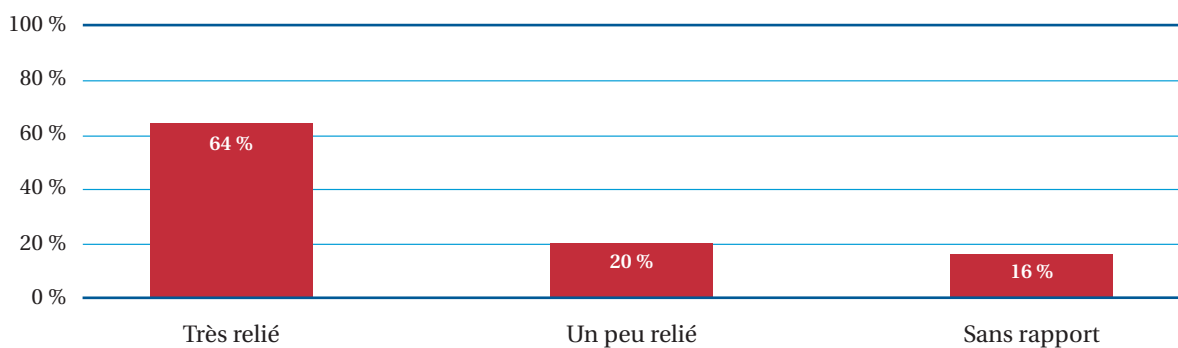
Figure 6-6 : Corrélation entre l'emploi principal et la formation reçue

Référence : E22

n=3 253 (diplômés qui travaillent)

Exactement la moitié des diplômés qui travaillaient sont passés directement du programme qu'ils suivaient au CPEP à leur emploi principal. Autrement dit, six mois après la fin du programme, l'emploi auquel 50 % des diplômés consacraient le plus de temps était également le premier qu'ils avaient décroché depuis l'obtention

de leur diplôme. La majorité (84 %) de ces diplômés ont indiqué que cet emploi était très relié (64 %) ou un peu relié (20 %) à leur formation. Les non-diplômés étaient significativement plus susceptibles d'obtenir, immédiatement après la fin de leurs études, un emploi sans rapport avec leur formation.

Figure 6-7 : Corrélation entre le premier emploi et la formation reçue

Référence : E15, E22

n=1 638 (diplômés qui travaillent et dont le premier emploi après l'obtention du diplôme est leur emploi principal)

La corrélation entre la formation reçue par les diplômés dans un CPEP et les emplois qu'ils ont occupés après l'achèvement de leur programme variait selon le type de programme et la région. Par exemple :

- Les diplômés des programmes de santé étaient plus souvent susceptibles de passer directement de leurs études à un emploi très relié à leur formation. Une

plus grande proportion de ces diplômés, y compris ceux qui n'étaient pas passés directement des études à leur emploi principal, ont déclaré que tous leurs emplois, dont leur emploi principal, étaient très reliés à leur formation. Les diplômés en santé étaient aussi significativement moins susceptibles d'obtenir un emploi qui était seulement un peu relié ou sans rapport avec leur formation dans un CPEP.

- Même si une proportion plus élevée d'étudiants inscrits à des programmes « Médias/Technologies de l'information » prévoient trouver un emploi relié à leur formation, ces derniers étaient significativement moins susceptibles de trouver un emploi très relié à leurs études après l'obtention du diplôme. Généralement, les diplômés de ces programmes obtenaient des emplois qui étaient seulement un peu reliés à leur formation ou sans rapport avec elle.
- Les diplômés de la C.-B. étaient plus susceptibles de trouver un emploi relié à leurs études comparativement à ceux des autres régions.
- Les diplômés de l'Ontario étaient tout aussi susceptibles que les diplômés des autres régions d'occuper un emploi principal relié à leur formation. Cependant, une proportion moindre d'entre eux ont indiqué que tous les emplois qu'ils avaient occupés depuis l'obtention de leur diplôme étaient très reliés aux études qu'ils avaient faites.
- Au Québec, une proportion significativement plus élevée de diplômés ont déclaré que les emplois occupés depuis l'obtention de leur diplôme, y

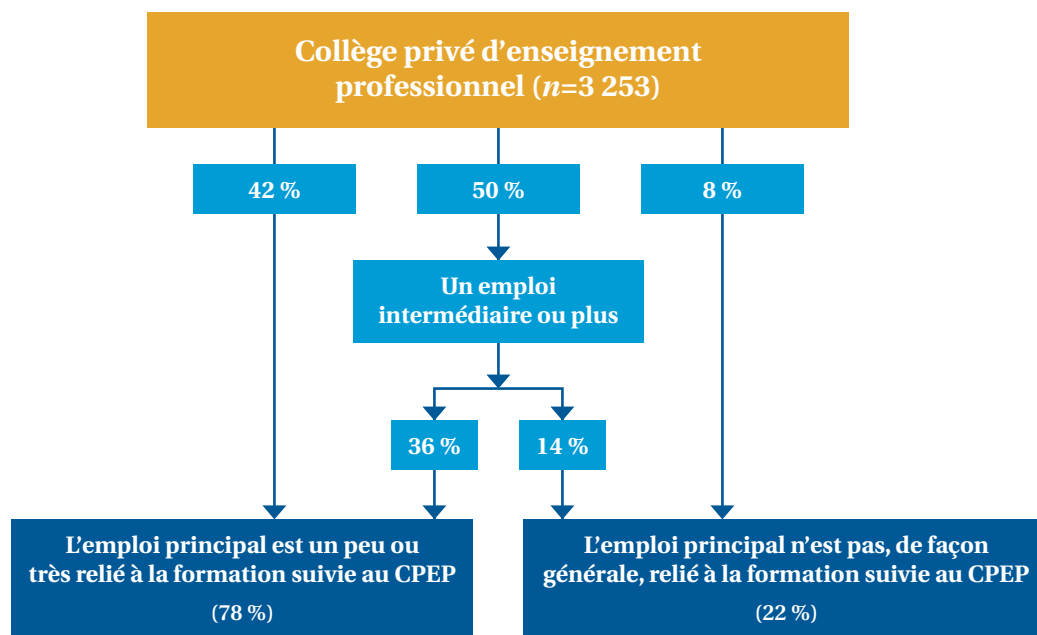
compris leur emploi principal, n'étaient pas, de façon générale, reliés au programme qu'ils avaient suivi au CPEP.

En résumé donc, plus de trois quarts (78 %) des diplômés qui travaillaient ont dit que leur emploi principal était soit un peu ou très relié à leur formation au CPEP. Pour plus de la moitié des diplômés de ce groupe, leur emploi principal était le premier qu'ils avaient obtenu après l'achèvement de leur programme de CPEP. Quant aux autres diplômés du groupe, ils avaient occupé un ou deux emplois avant d'obtenir leur emploi principal.

Comme l'indique la figure 6-8, les diplômés d'un CPEP qui travaillaient ont suivi divers cheminements avant d'obtenir l'emploi occupé au moment du sondage. Par exemple :

- Près de la moitié (42 %) des diplômés ont indiqué que leur emploi principal actuel était le seul qu'ils avaient occupé depuis l'obtention de leur diplôme et qu'il était un peu relié à leur formation au CPEP.
- D'autres, en revanche, avaient suivi un autre cheminement pour intégrer le marché du travail.

Figure 6-8 : Cheminements suivis avant d'obtenir l'emploi principal



En effet, la moitié des diplômés qui travaillaient avait occupé un emploi intermédiaire ou plus avant d'obtenir leur emploi principal actuel.

- Moins du dixième (8 %) des diplômés étaient passés directement du programme qu'ils avaient suivi à un emploi principal qui était sans lien direct avec leur formation.
- Dans l'ensemble, l'examen des divers cheminements empruntés par les diplômés qui travaillaient au moment du sondage indique que plus de trois quarts (78 %) d'entre eux occupaient un emploi qui était un peu ou très relié à la formation qu'ils avaient suivie au CPEP. Moins du quart (22 %) occupaient un emploi qui était sans rapport avec leur formation.

6.3 Caractéristiques de l'emploi principal au moment du sondage

6.3.1 *Caractéristiques de l'emploi*

Plus des trois quarts (79 %) des diplômés d'un CPEP travaillaient à plein temps (60 %) ou à temps partiel (19 %) environ six mois après avoir achevé leur programme, et ce, dans une grande variété de secteurs d'activités, les plus usuels étant les soins de santé et l'aide sociale (25 %), l'hébergement et le secteur alimentaire (8 %) et le commerce de détail (7 %). Étant donné qu'une grande proportion (78 %) des diplômés travaillaient dans un domaine relié à leurs études, il n'est pas surprenant que les secteurs où ils occupaient un emploi puissent varier selon le type de programme suivi. Par exemple :

- Les diplômés des programmes « Métiers/Formation technique » étaient significativement plus susceptibles de travailler dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche ou de la chasse (4 %), de la construction (8 %) et du transport et de l'entreposage (18 %).
- Une proportion plus élevée (17 %) de diplômés des programmes de design occupaient un emploi dans le commerce de détail.
- Les diplômés des programmes « Médias/Technologies de l'information » travaillaient habituellement dans les secteurs du commerce de détail (10 %), de l'information (4 %), des finances et de l'assurance (11 %), des affaires immobilières et de la location (1 %) et des services techniques, scientifiques et professionnels (9 %).
- Une proportion plus petite de diplômés des programmes de santé travaillaient dans les secteurs

des industries manufacturières (2 %), des finances et de l'assurance (1 %) et des services techniques, scientifiques et professionnels (4 %).

- La proportion de diplômés et de non-diplômés dans chaque type de programme (à l'exception des programmes de santé) était comparable, mais les non-diplômés étaient plus susceptibles que les diplômés de travailler en construction (20 %) et dans le commerce de détail (25 %) après avoir achevé leur formation au CPEP.

L'emploi dans les différents secteurs variait également beaucoup en fonction de la région. Par exemple :

- Les étudiants de la région de l'Atlantique et du Québec suivaient plus fréquemment des programmes de métiers et de formation technique. Ceux de la région de l'Atlantique étaient donc plus susceptibles de travailler en exploitation minière (2 %) et en construction (13 %), comparativement à ceux des autres régions. Quant aux diplômés du Québec, ils étaient plus susceptibles d'occuper un emploi dans les services publics (8 %), dans le transport et l'entreposage (10 %) ou dans le secteur de l'information (10 %).
- Les étudiants de la C.-B. inscrits dans des programmes de design étaient plus susceptibles de travailler dans le commerce de détail après l'achèvement de leur programme (9 %).
- Une proportion significativement plus élevée de diplômés de l'Ontario (4 %) travaillaient dans l'industrie manufacturière et une proportion significativement moins élevée, en construction (2 %) et dans le commerce de détail (6 %).

Près de trois quarts (71 %) des diplômés d'un CPEP au travail étaient considérés des employés permanents là où ils occupaient leur emploi principal. Parmi les autres catégories de type d'emploi, on trouve des employés temporaires, occasionnels ou sur demande (11 %), des contractuels (9 %), des travailleurs autonomes (6 %), des employés saisonniers ou d'été (2 %), et des pigistes (1 %). Les non-diplômés d'un CPEP qui travaillaient occupaient des postes comparables à ceux des diplômés et étaient tout aussi susceptibles d'être des employés permanents. Le type d'emploi occupé variait selon le programme et la région. Par exemple :

- Les diplômés des programmes « Métiers/Formation technique » étaient plus susceptibles d'être embauchés comme employés saisonniers ou d'été (5 %).
- Une proportion plus élevée (11 %) de diplômés des programmes « Médias/Technologies de l'information » avaient été embauchés comme contractuels et une proportion moindre (9 %), comme employés temporaires, occasionnels ou sur demande.
- Les diplômés des programmes de santé étaient plus susceptibles d'être travailleur autonome (8 %) ou employés temporaires, occasionnels ou sur demande (13 %) et moins susceptibles d'être contractuels (7 %) ou employés saisonniers ou d'été (1 %).
- Les diplômés de l'Ontario, dont une proportion moindre travaillait à plein temps et une proportion plus élevée à temps partiel, comparativement à ceux d'autres régions, étaient significativement moins susceptibles de travailler comme employés permanents (68 %) ou employés saisonniers ou d'été (1 %) et plus susceptibles d'être contractuels (13 %).
- Une proportion significativement plus élevée de diplômés des Prairies travaillaient à plein temps et une proportion moindre, à temps partiel. Par conséquent, ils étaient plus susceptibles d'être embauchés comme employés permanents (76 %) et moins susceptibles d'être contractuels (5 %).
- Les diplômés de la C.-B. étaient plus souvent travailleurs autonomes (8 %) ou pigistes (2 %) que ceux des autres régions et moins susceptibles d'être contractuels.
- Une proportion plus élevée de femmes diplômées (72 %) ont déclaré être des employés permanents,

Tableau 6-1 : Secteurs d'emploi

Secteur	% de diplômés qui y travaillent
Soins de santé et aide sociale	25 %
Hébergement et service d'alimentation	8 %
Commerce de détail	7 %
Arts, spectacles et loisirs	6 %
Services techniques, scientifiques et professionnels	6 %
Services éducatifs	5 %
Finances et assurance	4 %
Construction	3 %
Industrie manufacturière	3 %
Transport et entreposage	3 %
Services de soutien administratif, de gestion des déchets et de restauration	2 %
Administration publique	2 %
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1 %
Services publics	1 %
Commerce de gros	1 %
Information	2 %
Gestion d'entreprise	1 %
Affaires immobilières et location	0,4 %
Exploitation minière	0,3 %
Autres services (à l'exception de l'administration publique)	20 %
Ne sais pas/Aucune réponse	1 %
Total	100 %

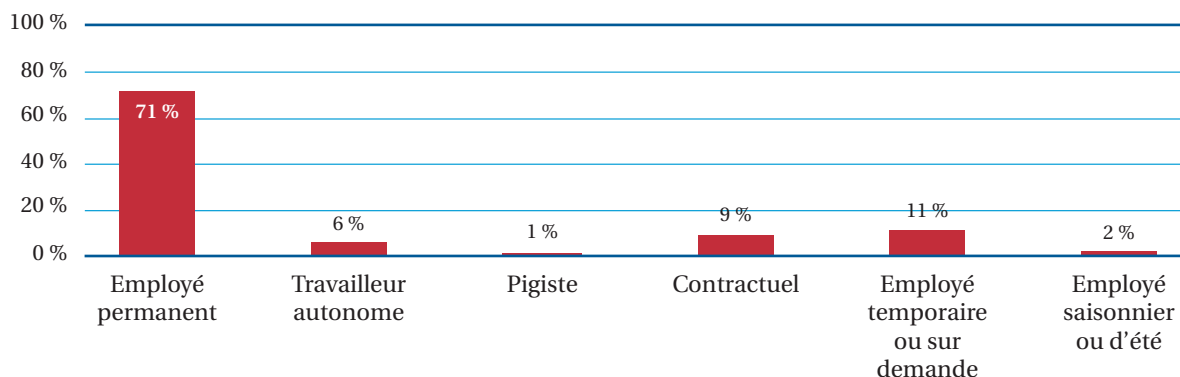
Référence : E18

n=3 253 (diplômés qui travaillent)

contre 67 % pour les hommes. De plus, les hommes (11 %) étaient plus susceptibles d'occuper des emplois contractuels que les femmes (7 %).

Près de trois quarts (74 %) des diplômés qui travaillaient ont commencé leur emploi principal après avoir achevé leur programme de CPEP. Ceux du quart restant (26 %) l'ont commencé avant (11 %) ou pendant (15 %) leur programme de CPEP. Le moment où les diplômés ont commencé leur emploi principal variait selon le type du programme. Par exemple :

- Les diplômés en santé étaient plus susceptibles d'avoir commencé leur emploi principal pendant

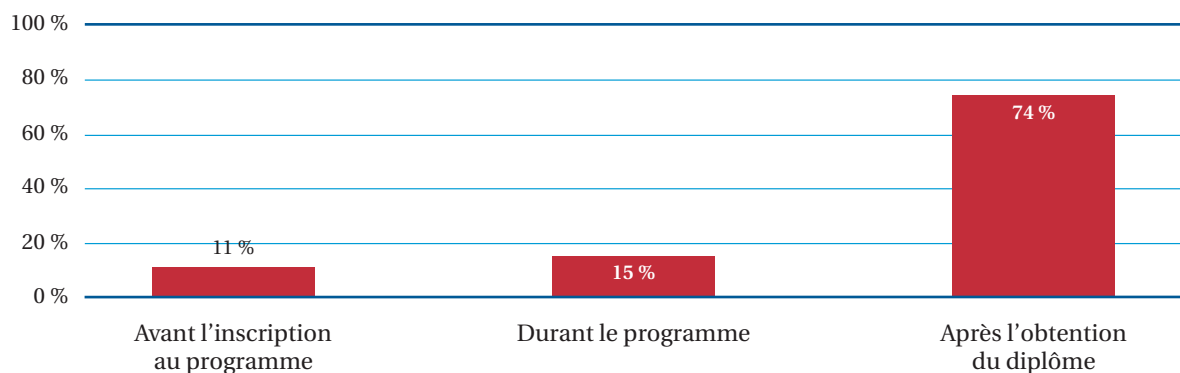
Figure 6-9 : Statuts d'employé

Référence : E11
 n=3 253 (diplômés qui travaillent)

qu'ils suivaient leur programme (16 %) et moins susceptibles de le faire avant leur inscription au programme (9 %).

- Une proportion plus élevée (87 %) de diplômés des programmes « Métiers/Formation technique » ont obtenu leur emploi principal avant l'achèvement de leur programme de CPEP.

Le moment où les diplômés d'un CPEP ont commencé leur emploi principal était comparable à celui où les étudiants des collèges publics ont commencé le leur. En C.-B., 31 % des étudiants qui travaillaient, y compris les diplômés et les non-diplômés, ont commencé leur emploi avant ou durant leur programme dans un collège public.

Figure 6-10 : Moment où commence l'emploi principal

Référence : E12
 n=3 253 (diplômés qui travaillent)

Des diplômés qui travaillaient pour le même employeur avant ou durant leur programme de CPEP, plus des trois quarts (77 %) ont dit qu'ils faisaient toujours le même travail. Cela dit, une grande proportion d'entre eux ont indiqué que leur situation d'emploi s'était grandement améliorée après l'obten-

tion de leur diplôme. On leur confiait plus de responsabilités (55 %), leur emploi était plus satisfaisant (52 %), ils gagnaient plus d'argent (51 %) et ils travaillaient à un échelon supérieur (43 %). Ces changements et améliorations de l'emploi après l'obtention du diplôme touchaient davantage les

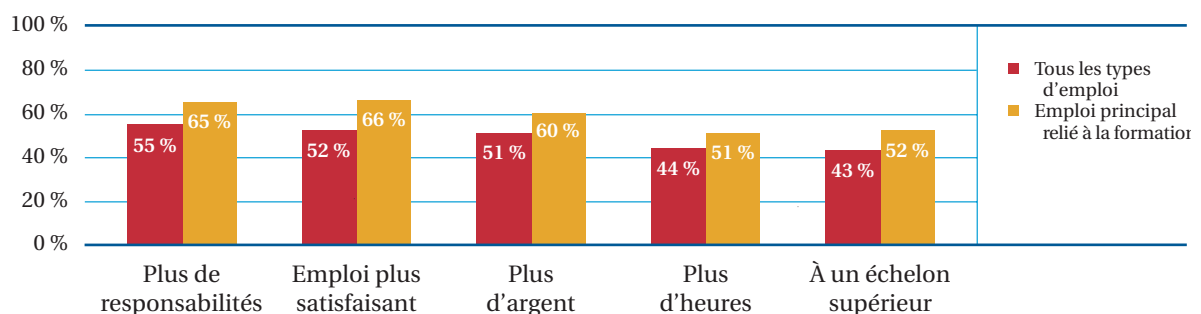
personnes dont l'emploi principal était relié à leur formation de CPEP. Parmi les diplômés dont l'emploi était relié à leur formation, une proportion plus faible (72 %) continuait de faire le même travail, tandis qu'une proportion plus élevée avait vu les conditions de leur emploi s'améliorer, ainsi que le montre la figure 6-11.

Les diplômés en santé étaient plus susceptibles de travailler pour le même employeur, et ce, à un échelon supérieur (49 %) et durant plus d'heures (50 %) après l'obtention de leur diplôme du CPEP, tandis que les diplômés des programmes « Médias/Technologies de l'information » étaient moins susceptibles de travailler à un échelon supérieur (36 %), durant plus d'heures (36 %) ou pour plus d'argent (55 %). Les diplômés du Québec ont rapporté moins fréquemment que leur situation professionnelle s'était améliorée.

Plus des trois quarts (78 %) des diplômés d'un CPEP qui travaillaient occupaient leur emploi principal à plein temps (30 heures ou plus par semaine), et 22 % l'occupaient à temps partiel. Une plus grande proportion (93 %) de non-diplômés occupaient leur emploi principal à plein temps, mais la différence n'était pas statistiquement significative. Quant aux diplômés, le fait de travailler à temps partiel ou à plein temps dépendait du type de programme suivi et de la région. Par exemple :

- Par rapport à l'ensemble, une grande proportion (91 %) de diplômés des programmes « Métiers/Formation technique » travaillaient à plein temps après avoir achevé leur programme de CPEP, et une proportion plus faible travaillaient à temps partiel (9 %).
- Les diplômés en santé et ceux d'« autres » programmes étaient moins susceptibles de travailler à plein temps (70 % et 74 % respectivement) et plus, de travailler à temps partiel (30 % et 26 % respectivement).
- Les diplômés des programmes « Médias/Technologies de l'information » travaillaient plus souvent à plein temps (80 %) qu'à temps partiel (15 %).
- Les diplômés de la région de l'Atlantique, plus susceptibles d'avoir obtenu leur diplôme dans un programme « Métiers/Formation technique », consacraient de façon plus fréquente plus de 40 heures par semaine à leur emploi principal.
- Comparativement à ceux des autres régions, les diplômés de l'Ontario étaient moins susceptibles de travailler à plein temps (72 %) et plus susceptibles de travailler à temps partiel (28 %).

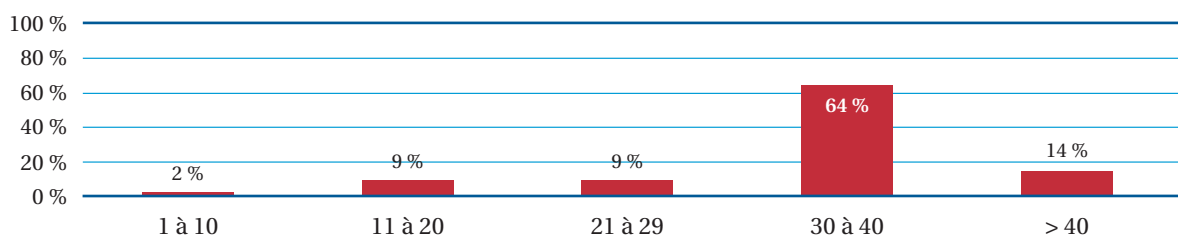
Figure 6-11 : Changements dans l'emploi après l'obtention du diplôme



Référence : E14

Réponses multiples.

n=807 (diplômés qui travaillent pour le même employeur qu'ils avaient avant leur formation au CPEP ou durant), *n*=575 (diplômés qui travaillent pour le même employeur qu'ils avaient avant leur formation au CPEP ou durant, et dont l'emploi principal est relié à leur formation)

Figure 6-12 : Nombre moyen d'heures consacrées par semaine à l'emploi principal

Référence : E17a

n=3 253 (diplômés qui travaillent)

Les diplômés d'un CPEP ont donné diverses raisons pour expliquer pourquoi ils travaillaient à temps partiel : 27 % ont invoqué l'incapacité d'obtenir un emploi à plein temps, 18 % ont expliqué que le nombre d'heures de travail dépend de la charge de travail scolaire, et 15 % ont affirmé que c'était par choix. Les diplômés de l'Ontario étaient plus susceptibles de dire qu'ils n'avaient pu trouver que du travail à temps partiel (37 %) et moins susceptibles de dire qu'ils travaillaient à temps partiel par choix (10 %).

6.3.2 Revenu

Le revenu des diplômés d'un CPEP se situait le plus souvent entre 10 001 \$ et 20 000 \$ (23 %), entre 20 001 \$ et 30 000 \$ (34 %), et entre 30 001 \$ et 40 000 \$ (17 %). Les revenus moyen et médian de tous les diplômés qui travaillaient (en excluant ceux qui ont répondu « Je ne sais pas » ou qui n'ont donné aucune réponse) étaient respectivement de 26 727 \$ et de 24 960 \$. Dans le cas des diplômés dont l'emploi principal était relié à la formation reçue au CPEP, les revenus étaient un peu plus élevés, le nombre de ceux qui gagnaient entre 10 001 \$ et 20 000 \$ (20 %) étant moindre, comme l'indique le tableau 6-3. Les revenus moyen et médian des diplômés ayant un emploi relié à leur formation (en excluant ceux qui ont répondu « Je ne sais pas » ou qui n'ont donné aucune réponse) étaient respectivement de 27 533 \$ et de 25 740 \$, ce qui est légèrement supérieur aux revenus moyen et médian de tous les diplômés.

Vu le nombre relativement faible de non-diplômés d'un CPEP qui ont participé au *Sondage auprès des diplômés*, il se peut que les valeurs calculées pour les

Tableau 6-2 : Principale raison de travailler à temps partiel

	% de travailleurs à temps partiel
N'a trouvé que du travail à temps partiel	27 %
Le nombre d'heures dépend de la charge de travail	18 %
Par choix	15 %
A un autre emploi	8 %
Dans ce domaine, le nombre d'heures travaillées constitue du « plein temps ».	7 %
Prend soins de ses enfants	5 %
En raison de sa santé, d'une maladie ou d'une incapacité	4 %
Ne peut trouver un emploi dans son domaine	3 %
Aucune raison particulière	2 %
Développe actuellement sa clientèle	2 %
Met sur pied sa propre entreprise/ Travaille à son propre compte	2 %
On offre des heures aux cadres supérieurs en premier/Est en période probatoire	1 %
Cherche actuellement un emploi à plein temps	1 %
Prend soin d'un membre de sa famille autre que ses enfants	1 %
Travaille comme interne ou apprenti	1 %
Doit obtenir une formation plus poussée ou une reconnaissance professionnelle pour avoir droit à plus d'heures	1 %
Autres raisons	1 %

Référence : E17b

n=596 (diplômés qui travaillent à temps partiel)

revenus moyen et médian de ce groupe n'offrent pas une estimation exacte du revenu réel. Cela dit, les non-diplômés ont indiqué qu'ils avaient un revenu moyen de 27 243 \$ (ce qui est comparable à celui des diplômés) et un revenu médian de 22 880 \$ (ce qui est légèrement plus bas).

La principale activité des diplômés avant leur inscription dans un programme du CPEP n'a eu aucun effet sur le revenu qu'ils ont obtenu après la fin du programme. De même, les diplômés qui travaillaient en même temps qu'ils suivaient un programme n'ont pas gagné un salaire significativement différent après l'obtention de leur diplôme. Les niveaux de revenu variaient cependant de façon significative selon le type de programme et la région. Par exemple :

- Les diplômés des programmes « Métiers/Formation technique » gagnaient en moyenne plus d'argent, une proportion significativement plus élevée d'entre eux gagnant de 30 001 \$ à 40 000 \$ et de 50 001 \$ à 60 000 \$. Leur revenu moyen était de 41 108 \$ et leur revenu médian, de 32 032 \$. Il se peut que cela reflète le nombre d'heures que ces diplômés travaillaient. En effet, après la fin de leur programme, ils étaient significativement plus susceptibles de travailler plus de 40 heures par semaine, comparativement à ceux des autres programmes.
- Les diplômés d'« autres » programmes travaillaient à temps partiel de façon plus habituelle et avaient

Tableau 6-3 : Revenu des diplômés qui travaillent

	Tous les diplômés qui travaillent	Diplômés qui ont un emploi relié à leur formation
1 \$-10 000 \$	4 %	4 %
10 001 \$-20 000 \$	23 %	20 %*
20 001 \$-30 000 \$	34 %	35 %
30 001 \$-40 000 \$	17 %	18 %
40 001 \$-50 000 \$	5 %	6 %
50 001 \$-60 000 \$	2 %	2 %
60 001 \$-70 000 \$	1 %	1 %
> 70 000 \$	1 %	1 %
Ne sais pas/ Aucune réponse	13 %	13 %

Référence : E20

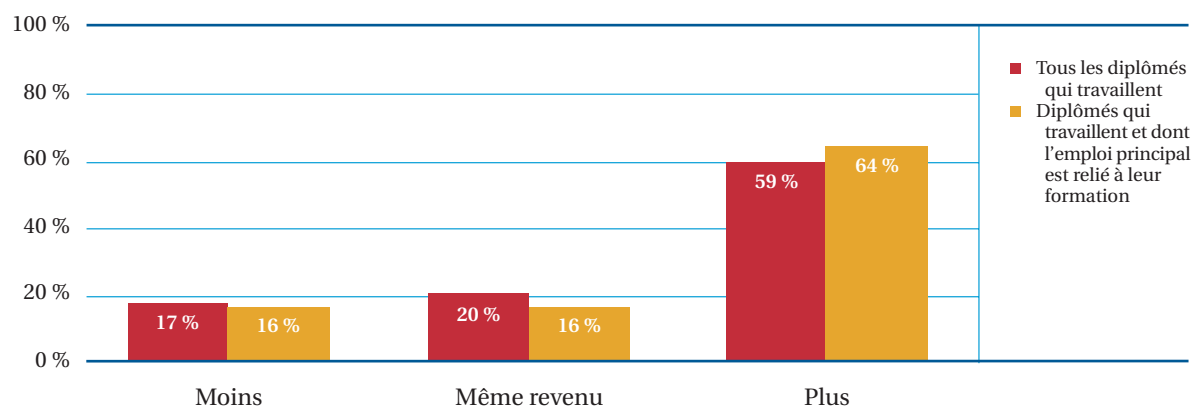
n=3 253 (diplômés qui travaillent), *n*=2 533 (diplômés qui travaillent dans un emploi relié à leur formation)

* Différence statistiquement significative.

des revenus moyen et médian plus faibles de 22 815 \$ et de 23 928 \$, respectivement.

- Les diplômés des programmes « Médias/Techologies de l'information » étant plus susceptibles de travailler à plein temps ont indiqué avoir des revenus moyen et médian de 28 890 \$ et de 28 054 \$, respectivement.

Figure 6-13 : Changement dans le revenu après l'obtention du diplôme



Référence : E21

n=3 253 (diplômés qui travaillent), *n*=2 533 (diplômés qui travaillent et dont l'emploi principal est relié à leur formation)

La majorité des diplômés d'un CPEP (59 %) ont indiqué que leur revenu s'était accru après l'obtention du diplôme. L'amélioration du revenu était légèrement plus marquée pour les diplômés qui avaient un emploi relié au programme qu'ils avaient suivi au CPEP, comme le montre la figure 6-12. Les diplômés des programmes de santé ont indiqué de façon plus fréquente que leur salaire avait augmenté après l'achèvement de leur programme, tandis que les diplômés d'autres programmes étaient plus

susceptibles de dire que leur avait diminué. Pour ce qui est des différences régionales, les diplômés de l'Ontario étaient plus susceptibles de dire que leur salaire était plus bas après la fin de leur programme (20 %), alors que ceux de la région de l'Atlantique étaient plus susceptibles de dire que leur était plus élevé (71 %).

Le tableau 6-4 présente plusieurs caractéristiques clés de la situation d'emploi des diplômés, par région.

Tableau 6-4 : Caractéristiques de la situation d'emploi des diplômés qui travaillent, par région

Caractéristiques	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	C.-B.	Moyenne
Tous les diplômés (moyenne globale)	871	191	1 376	846	781	4 065
% qui travaillent à plein temps	73 %	63 %	55 %	69 %	57 %	60 %
% qui travaillent à temps partiel	11 %	17 %	21 %	14 %	22 %	19 %
% qui travaillent	84 %*	81 %	76 %*	84 %*	79 %	79 %
Diplômés qui travaillent	728	154	1 041	713	617	3 253
% ayant eu un emploi depuis le CPEP	64 %	58 %	60 %	58 %	58 %	59 %
% ayant eu deux emplois depuis le CPEP	27 %	29 %	28 %	30 %	29 %	29 %
% ayant eu trois emplois ou plus depuis le CPEP	10 %	10 %	10 %	10 %	12 %	11 %
% ayant actuellement un emploi	85*	73 %	80 %	80 %	76 %*	79 %
% ayant actuellement deux emplois	11 %*	18 %	15 %	18 %	19 %*	17 %
% ayant actuellement trois emplois ou plus	1 %	7 %*	2 %	1 %*	3 %	3 %
% ayant déménagé pour trouver un emploi	13 %*	8 %	7 %*	8 %	9 %	8 %
% dont l'emploi principal est très ou un peu relié à leur formation	80 %	71 %	76 %	78 %	81 %	78 %
% qui sont des employés permanents	75 %	68 %	68 %*	76 %*	70 %	71 %
% qui sont des employés temporaires, contractuels ou sur demande	17 %	18 %	24 %	15 %	19 %	19 %
% dont la situation est autre (travailleur autonome, pigiste, saisonnier)	7 %	14 %	7 %	8 %	11 %	9 %
Revenu moyen	27 928 \$	26 462 \$	26 396 \$	27 973 \$	25 923 \$	26 727 \$
Revenu médian	23 400 \$	25 000 \$	24 960 \$	27 040 \$	24 050 \$	24 960 \$

Référence : B1, E4, E5a, E10, E11, E20, E22

* Indique une différence significative entre les régions.

Le tableau 6-5 présente plusieurs caractéristiques clés de la situation d'emploi des diplômés, par type de programme.

Tableau 6-5 : Caractéristiques de la situation d'emploi des diplômés qui travaillent, par type de programme

Caractéristiques	Métiers/ Formation technique	Design	Santé	Médias/ Technologies de l'information	Autres services	Autre	Moyenne
Tous les diplômés (moyenne globale)	302	121	1 596	1 183	448	415	4 065
% qui travaillent à plein temps	76 %	53 %	58 %	63 %	56 %	61 %	60 %
% qui travaillent à temps partiel	7 %	21 %	25 %	13 %	21 %	14 %	19 %
% qui travaillent	83 %	74 %	83 %*	76 %*	77 %	75 %*	79 %
Diplômés qui travaillent	253	90	1 331	914	352	313	3 253
% ayant eu un emploi depuis le CPEP	55 %	57 %	57 %	66 %*	63 %	52 %*	59 %
% ayant eu deux emplois depuis le CPEP	35 %	30 %	31 %*	23 %	24 %	34 %*	29 %
% ayant eu trois emplois ou plus depuis le CPEP	11 %	12 %	10 %	10 %	11 %	14 %	11 %
% ayant actuellement un emploi	86 %*	76 %	75 %*	85 %	81 %	75 %	79 %
% ayant actuellement deux emplois	8 %*	16 %	21 %*	11 %*	15 %	21 %	17 %
% ayant actuellement trois emplois ou plus	1 %	5 %	3 %	3 %	2 %	3 %	3 %
% ayant déménagé pour trouver un emploi	16 %*	2 %	8 %	7 %*	9 %	10 %	8 %
% dont l'emploi principal est très ou un peu relié à leur formation	78 %	80 %	83 %	71 %	67 %	74 %	78 %
% qui sont des employés permanents	70 %	65 %	71 %	71 %	68 %	78 %	71 %
% qui sont des employés temporaires, contractuels ou sur demande	16 %	18 %	19 %	21 %	27 %	13 %	19 %
% dont la situation est autre (travailleur autonome, pigiste, saisonnier)	12 %	18 %	9 %	8 %	5 %	8 %	9 %
Revenu moyen	38 602 \$	27 521 \$	25 457 \$	27 179 \$	26 366 \$	23 983 \$	26 727 \$
Revenu médian	31 200 \$	27 600 \$	23 712 \$	26 000 \$	25 688 \$	22 800 \$	24 960 \$

Référence : B1, E4, E5a, E10, E11, E20, E22

* Indique une différence significative entre les types de programme.

6.4 Situation sur le marché du travail des diplômés des CPEP et des collèges publics

Le tableau 6-6 ci-dessous montre la situation sur le marché du travail des diplômés des CPEP et celle des diplômés des collèges publics de l'Ontario (2005-2006) et de la Colombie-Britannique (2007).

Comme on peut le constater, la situation des diplômés des CPEP se compare favorablement à celle des diplômés des collèges publics des deux provinces.

Tableau 6-6 : Situation sur le marché du travail des diplômés des CPEP (Canada) et des collèges publics (Ontario et C.-B.)

Indicateur	Diplômés des CPEP			Diplômés des collèges publics de la C.-B. (2007)	Diplômés des collèges publics de l'Ontario (2006)
	C.-B.	ON	Tous		
Taille de l'échantillon	781	1 376	4 065	16 339	44 622
% ayant intégré la population active	92 %	84 %	89 %	85 %	76 %
% ayant un emploi	79 %	76 %	79 %	80 %	67 %
% ayant un emploi à plein temps (parmi ceux qui travaillaient)	72 %	71 %	76 %	78 %	84 %

Source : BC College Outcome Survey Institutional Report (2007) et Indicateurs de rendement des collèges de l'Ontario (2006).

7. Dette d'études accumulée

7.1 Dette liée au programme d'études dans un CPEP

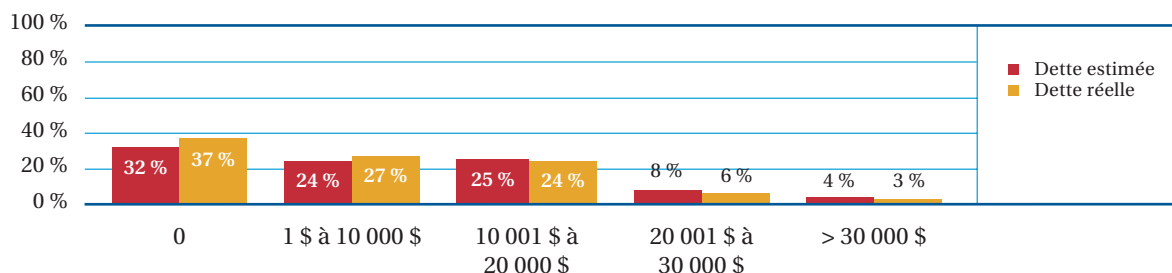
Plus du tiers (37 %) des diplômés d'un CPEP terminent leurs études sans avoir accumulé de dette. Environ le quart (27 %) des diplômés doivent moins de 10 000 \$, et 24 % d'entre eux ont une dette d'études se chiffant entre 10 001 \$ et 20 000 \$. Seulement 9 % des diplômés doivent plus de 20 000 \$. Sans compter les diplômés qui n'ont pas de dette à la fin de leur programme, les diplômés ont une dette moyenne liée à leur programme de 13 464 \$.

Les non-diplômés sont plus susceptibles que les diplômés de traîner avec eux une dette liée à leur programme d'études. Une proportion bien plus faible de non-diplômés (25 %) que de diplômés (37 %) était sans dette d'études. L'accumulation d'une dette liée

à la fréquentation d'un CPEP semble être l'une des raisons d'abandonner ses études avant d'avoir terminé tout le programme. Comme nous l'avons mentionné à la Section 2, 10 % des non-diplômés ont évoqué des problèmes financiers comme raison première de leur abandon, et 12 % d'entre eux ont affirmé avoir mis fin à leurs études pour aller travailler.

Comme le montre la figure 7-1, les étudiants ont estimé avec une assez bonne précision leur dette réelle liée à leur programme d'études. Le graphique montre en effet que la dette réelle déclarée par les diplômés est très proche du niveau d'endettement estimé par les étudiants dans le *Sondage auprès des inscrits*.

Figure 7-1 : Dette d'études estimée et réelle



Référence : QE4 (*Sondage auprès des inscrits*), F1a (*Sondage auprès des diplômés*)
 n=4 065 (diplômés d'un CPEP)

La dette d'études varie elle aussi selon la région et le type de programme. Un pourcentage sensiblement plus faible de diplômés des programmes « Métiers/Formation technique » et « Médias/Technologies de l'information » ont accumulé une dette d'études liée au programme, tandis qu'un pourcentage sensiblement plus élevé d'étudiants des programmes du domaine

de la santé ou « autres » ont une dette d'études. Les diplômés du Québec sont aussi plus susceptibles d'avoir accumulé une dette par suite de leur fréquentation d'un CPEP.

Le tableau 7-1 montre les principales caractéristiques de la dette des diplômés d'un CPEP selon la région, le domaine d'études et d'autres indicateurs.

Tableau 7-1 : Dette liée au programme suivi dans un CPEP, selon certaines caractéristiques

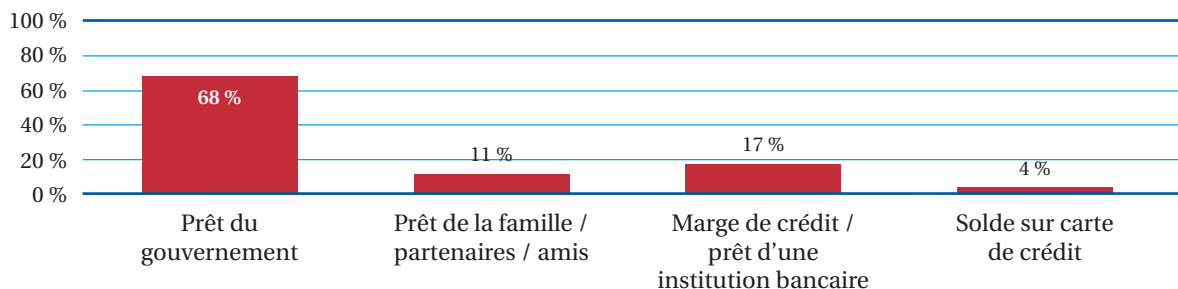
	Taille de l'échantillon	% de diplômés sans dette	Dette de 1 \$ à 10 000 \$	Dette de 10 001 \$ à 20 000 \$	Dette de 20 001 \$ à 30 000 \$	Dette de > 30 000 \$	Dette moyenne (excluant les diplômés sans dette)
Moyenne globale	4 065	37 %	27 %	24 %	6 %	3 %	13 464 \$
Région							
Atlantique	871	33 %	29 %	26 %	6 %	2 %	12 423 \$
Québec	191	22 %*	18 %	49 %	5 %	4 %	14 356 \$
Ontario	1 376	39 %	25 %	23 %	6 %	3 %	13 518 \$
Prairies	846	39 %	31 %	21 %	3 %	2 %	11 551 \$
C.-B.	781	38 %	26 %	23 %	7 %	3 %	14 623 \$
Sexe							
Hommes	1 041	37 %	28 %	23 %	5 %	3 %	14 902 \$
Femmes	3 000	37 %	27 %	24 %	6 %	3 %	13 050 \$
Type de programme							
Métiers/Formation technique	302	49 %*	17 %	21 %	6 %	4 %	16 520 \$
Design	121	37 %	28 %	17 %	6 %	7 %	15 164 \$
Santé	1 596	34 %*	30 %	24 %	6 %	3 %	13 520 \$
Médias/Technologies de l'information	1 183	41 %*	21 %	26 %	5 %	2 %	13 324 \$
Autres types de services	448	28 %	26 %	32 %	8 %	1 %	13 637 \$
Autres	415	42 %	33 %	15 %	3 %	2 %	11 314 \$
Autres							
Avec personne(s) à charge	1 314	40 %	24 %	21 %	8 %	3 %	14 130 \$
Sans personne(s) à charge	1 906	36 %	26 %	27 %	5 %	3 %	13 853 \$

Référence : F1a

* Signale un écart significatif au sein d'une même catégorie (p. ex. région, sexe ou type de programme).

Note : Le total peut ne pas être égal à 100 %, car les non-réponses en sont exclues.

Figure 7-2 : Proportion de la dette liée au programme provenant des diverses sources de financement



Référence : F1b

n=2 420 (diplômés sans dette liée au programme > 0 \$)

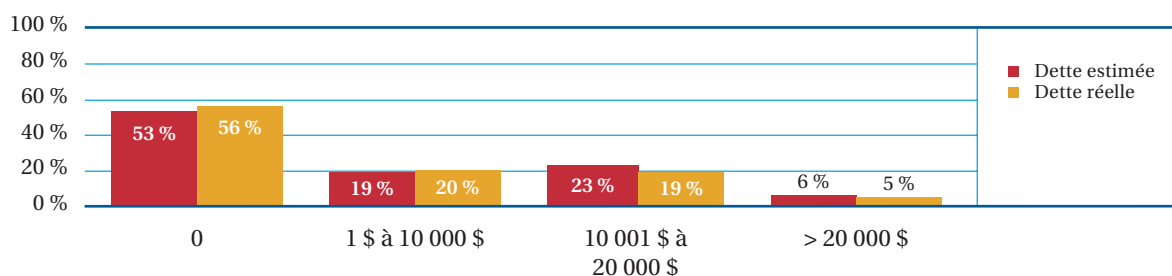
Les diplômés d'un CPEP ont précisé les sources du financement de leur éducation et la proportion de la dette contractée auprès de chaque source. En moyenne, plus des deux tiers (68 %) de la dette des diplômés étaient constitués d'un prêt pour études du gouvernement. Une proportion plus faible du financement des diplômés provenait d'autres sources : membre de la famille/conjoint/amis (11 %), marge de crédit ou prêt personnel de leur institution financière (17 %) et cartes de crédit (4 %). La proportion moyenne des dettes des répondants envers diverses entités/personnes varie, là encore, selon la région et selon le type de programme :

- Une plus grande partie de la dette des étudiants de l'Atlantique et du Québec est constituée d'un prêt étudiant du gouvernement, comparativement aux étudiants des autres régions. Les étudiants de l'Est du pays avaient d'ailleurs moins souvent reçu des fonds de membres de la famille ou d'amis.
- Chez les étudiants de la Colombie-Britannique, une plus grande partie des sommes empruntées provenait de la famille (ou du conjoint ou d'amis), comparativement aux étudiants des autres régions.
- Une proportion plus élevée de la dette des diplômés des programmes « Médias/Technologies de l'information » provient d'un prêt pour études du gouvernement. Une plus faible partie de leur dette est à rembourser à des amis, à un conjoint
- Les diplômés des Prairies doivent généralement moins d'argent sous la forme de prêts pour études du gouvernement.
- Les diplômés des programmes « Médias/Technologies de l'information » reçoivent en moyenne une portion plus élevée de leur financement sous la forme de prêts étudiants du gouvernement et ils sont aussi plus susceptibles de recevoir des prêts du gouvernement que les diplômés des autres programmes.
- Quant à l'estimation de leur dette liée à leur programme d'études, les étudiants des CPEP semblaient aussi connaître assez bien la valeur des prêts étudiants du gouvernement qu'ils auraient contractés à la fin de leur programme.

ou à d'autres membres de la famille, ou encore à une institution financière.

Les diplômés ont estimé avec une assez bonne précision la dette provenant d'un prêt pour études du gouvernement qu'ils auraient à rembourser à la fin de leur programme, comme le montre la figure 7-3. Dans l'ensemble, près de la moitié (44 %) des diplômés d'un CPEP finançaient du moins en partie leurs études au moyen d'un prêt pour études durant leur programme. Quelque 68 % des diplômés ayant une dette liée à leur programme avaient obtenu un prêt gouvernemental de 9 200 \$ en moyenne. La dette d'études varie selon la région et le type de programme :

Figure 7-3 : Dette d'études, estimée et réelle, provenant d'un prêt pour études du gouvernement

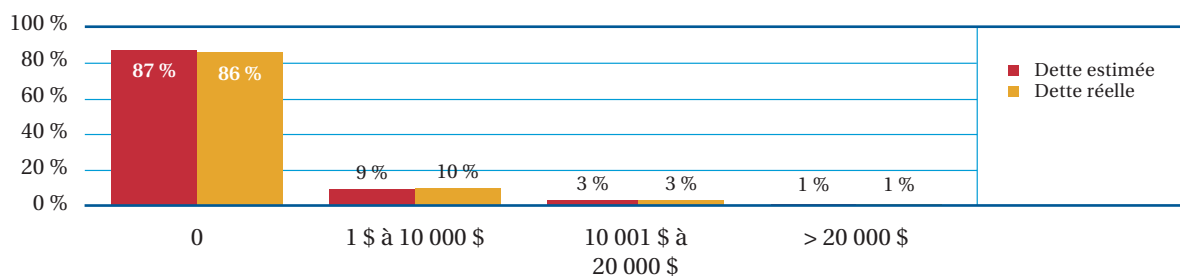


Référence : QE6a (Sondage auprès des inscrits), F1a, F1b (Sondage auprès des diplômés)
n=4 065 (diplômés d'un CPEP)

Les diplômés d'un CPEP ont aussi estimé avec grande précision leur dette sous la forme d'une marge de crédit ou d'un prêt d'une institution financière à la fin de leurs études. La grande majorité (86 %) des diplômés d'un CPEP n'avaient pas à rembourser une marge de crédit ni un prêt d'une institution financière à la fin de leur programme. Quelque 14 % des étudiants ayant une dette d'études en avaient une sous la forme

d'une marge de crédit ou d'un prêt d'une institution financière, qui s'élevait à 2 400 \$ en moyenne. Si les diplômés des programmes « Médias/Technologies de l'information » étaient plus susceptibles que les diplômés des autres programmes de recevoir des prêts du gouvernement, ils étaient beaucoup moins susceptibles que les autres diplômés d'avoir une dette provenant d'une marge de crédit ou d'une institution financière.

Figure 7-4 : Dette d'études, estimée et réelle, provenant d'une marge de crédit/prêt personnel



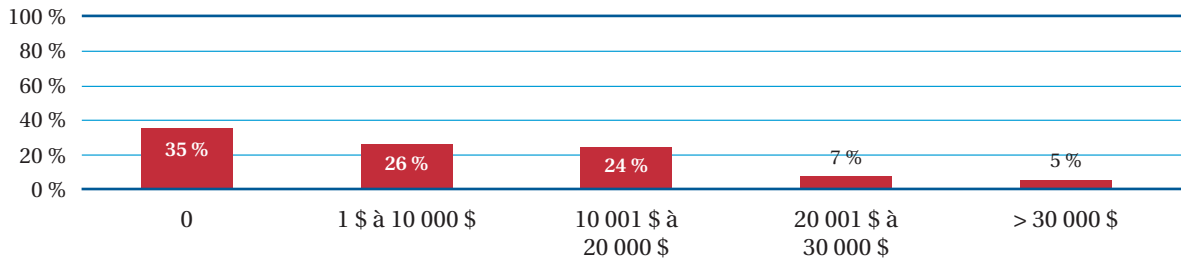
Référence : QE6e (*Sondage auprès des inscrits*), F1b (*Sondage auprès des diplômés*)
n=4 065 (diplômés d'un CPEP)

7.2 Dette d'études totale

Outre la dette liée à un programme d'études dans un CPEP, nous avons aussi examiné la dette d'études totale des diplômés des CPEP. Ces derniers étaient très peu endettés, mise à part leur dette liée à un programme de CPEP. Un peu plus du quart (27 %) des diplômés traînaient une dette d'études postsecondaires précédentes, y compris une très faible proportion (2 %) qui n'avaient pas de dette liée à leur programme de CPEP, mais qui avaient une dette découlant d'études postsecondaires antérieures. Plus de la moitié (55 %) des diplômés n'avaient pas de dette liée à d'autres études postsecondaires parce qu'ils n'avaient pas poursuivi d'autres études. Dans l'ensemble, 35 % des diplômés d'un CPEP n'avaient pas de dette d'études, mais 62 % ont indiqué que leur dette était supérieure à zéro. Par comparaison, 37 % des diplômés ont indiqué qu'ils n'avaient pas de dette liée au programme qu'ils ont suivi dans un CPEP, et 60 % ont signalé un niveau d'endettement supérieur à zéro. La dette d'études moyenne des diplômés s'élevait à 15 379 \$.

Tout comme pour la dette liée au programme d'études, les non-diplômés d'un programme de CPEP

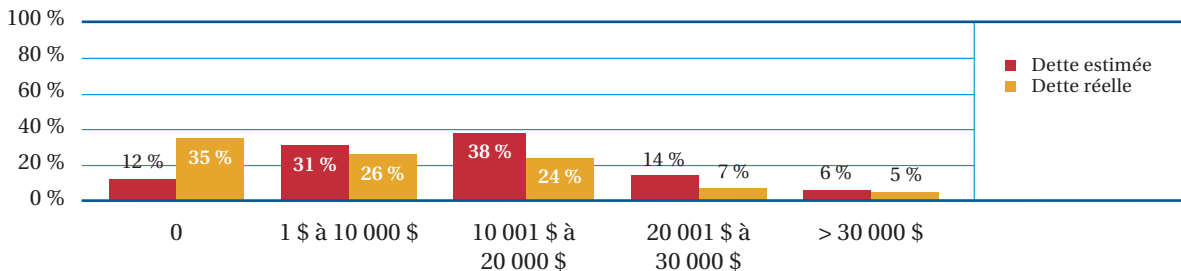
étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir une dette d'études que les diplômés. Environ les trois quarts des non-diplômés avaient une dette d'études une fois leur programme achevé. La dette des diplômés pour la totalité de leurs études postsecondaires varie en fonction du type de programme et de la région, tout comme pour la dette d'études liée à un programme de CPEP. Les diplômés des programmes « Métiers/Formation technique » et « Médias/Technologies de l'information » étaient moins susceptibles d'avoir une dette d'études liée au programme. Par contre, une proportion plus élevée de diplômés des programmes de santé et d'autres programmes avaient une dette d'études à la fin de leur programme. Une proportion sensiblement plus élevée de diplômés du Québec et de la région de l'Atlantique avaient une dette supérieure à zéro. En outre, les diplômés du Québec semblaient avoir accumulé une dette plus élevée, une plus grande proportion d'entre eux ayant une dette supérieure à 10 000 \$. Il faut toutefois interpréter les données du Québec avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

Figure 7-5 : Dette d'études totale

Référence : F1a, F2a
 n=4 065 (diplômés d'un CPEP)

Dans le *Sondage auprès des inscrits*, nous avons demandé aux étudiants d'estimer quelle serait leur dette d'études à la fin de leur programme. Seul un faible pourcentage de diplômés (12 %) prévoyait terminer leur programme sans avoir accumulé de dette d'études postsecondaires. La majorité des étudiants (69 %) prévoyait avoir une dette variant entre 1 \$ et 10 000 \$ (31 %) ou entre 10 001 \$ et 20 000 \$ (38 %).

En fin de compte, les diplômés ont surestimé leur dette accumulée à la fin des études. Si la plupart des diplômés (89 %) prévoyait avoir une dette d'études à la fin de leur programme, seulement 62 % d'entre eux ont répondu qu'ils avaient effectivement une dette dans le *Sondage auprès des diplômés*. Cette situation pourrait tenir au fait que certains diplômés ne se sont pas endettés autant que prévu ou que d'autres ont remboursé leur dette tôt après avoir obtenu leur diplôme.

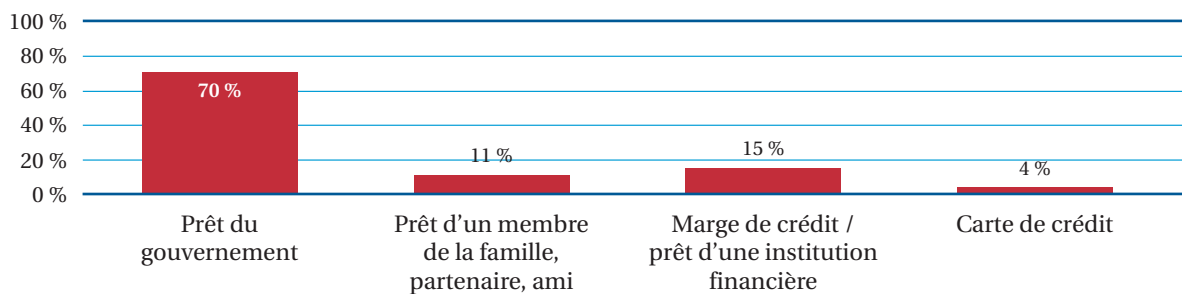
Figure 7-6 : Dette d'études estimée et réelle

Référence : QE7a (*Sondage auprès des inscrits*), F1a, F2a (*Sondage auprès des diplômés*)
 n=4 065 (diplômés d'un CPEP)

Remarque : Il se peut que le total des pourcentages ne donne pas 100 % du fait que les chiffres sont arrondis.

Nous avons aussi demandé aux diplômés d'un CPEP qui avaient déclaré avoir une dette d'études autre que la dette accumulée durant leur programme de CPEP d'estimer la proportion de la dette provenant d'autres sources de financement. En moyenne, plus des deux

tiers (70 %) de la dette accumulée par les diplômés provenaient de prêts du gouvernement; 11 %, d'un emprunt à un membre de la famille, à un partenaire ou à un ami; 15 %, d'une marge de crédit ou d'un prêt d'une institution financière; et 4 %, d'une carte de crédit.

Figure 7-7 : Proportion de la dette d'études provenant des diverses sources

Référence : F2b

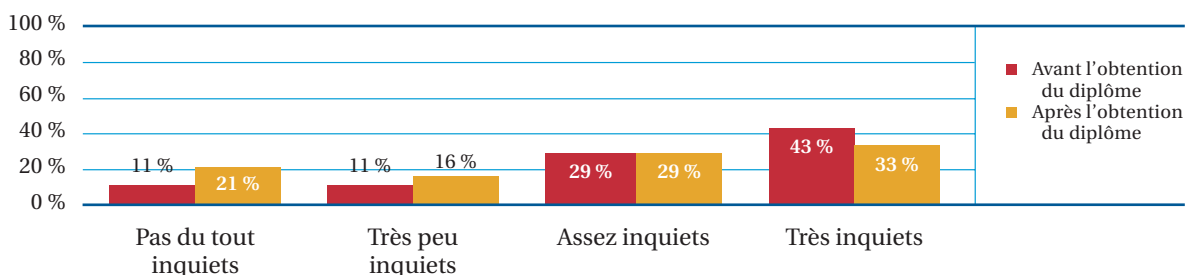
n=1 094 (diplômés ayant une dette autre que la dette liée à leur programme d'études)

7.3 Remboursement de la dette d'études

D'après leurs réponses au *Sondage auprès des inscrits*, les étudiants étaient généralement inquiets quant à la dette qu'ils auraient accumulée à la fin de leur programme de CPEP. Environ le tiers des diplômés (36 %) étaient très inquiets par rapport à leur dette une fois leur programme achevé, et près du quart (23 %) n'étaient pas inquiets du tout. Toutefois, une analyse des réponses des diplômés ayant une dette (62 % de tous les diplômés) révèle que ces diplômés étaient très inquiets, durant leurs études, quant à leur capacité de rembourser celle-ci dans un délai raisonnable. La majorité des diplômés ayant une dette étaient soit assez inquiets (29 %), soit très inquiets (43 %) quant à leur capacité de rembourser leur dette peu après avoir obtenu leur diplôme. Les étudiants des programmes

« Média/Technologies de l'information » et « Métiers/Formation technique » s'inquiétaient généralement moins de leur niveau d'endettement que les étudiants des autres programmes.

L'inquiétude des étudiants quant à leur capacité de rembourser leur dette d'études dans un délai raisonnable s'est un peu estompée une fois le programme terminé. En effet, après avoir obtenu leur diplôme, une proportion supérieure de diplômés ayant une dette a déclaré n'avoir aucune inquiétude à cet égard (21 % contre 11 % avant l'obtention du diplôme), tandis qu'une plus faible proportion d'entre eux étaient très inquiets une fois leur programme achevé (33 % contre 43 % avant l'obtention du diplôme).

Figure 7-8 : Inquiétude quant à la capacité de rembourser la dette d'études dans un délai raisonnable, avant et après l'obtention du diplômeRéférence : QE11 (*Sondage auprès des inscrits*), F3 (*Sondage auprès des diplômés*)

n=2 537 (diplômés ayant une dette d'études)

Pendant leurs études, une proportion assez forte (34 %) d'étudiants étaient incapables d'estimer le temps qu'il leur faudrait pour rembourser leur dette. Près du quart de ceux qui ont pu fournir une estimation pensaient rembourser leur dette en moins de trois ans, un autre quart de ces étudiants ont estimé qu'ils mettraient de quatre à sept ans, et 16 %, huit ans ou plus.

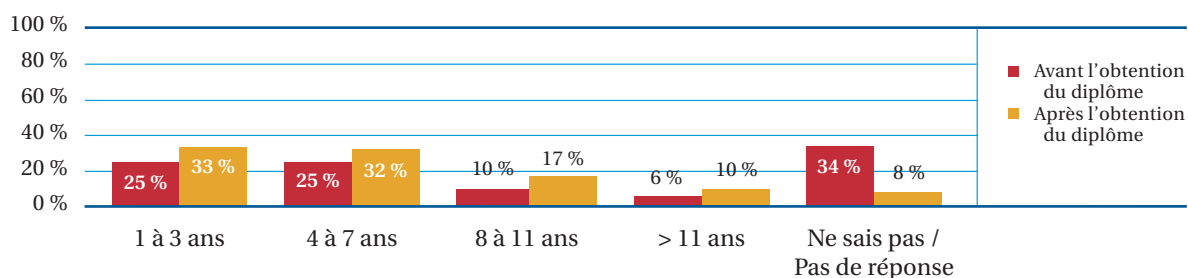
Après l'obtention du diplôme, une plus grande proportion de diplômés d'un CPEP étaient en mesure d'estimer le nombre d'années qu'il leur faudrait pour rembourser leur dette. En général, leur prévision était moins optimiste que durant leurs études. Près du tiers (32 %) des diplômés ont estimé qu'ils auraient besoin de quatre à sept ans, et plus du quart (27 %) ont prévu huit ans ou plus.

Comme le montre le tableau 7-2, l'inquiétude par rapport au remboursement de la dette et au délai nécessaire varie selon le type de programme et la région :

- Une proportion significativement plus élevée de diplômés de programmes « Métiers/Formation technique » que d'autres diplômés ne s'inquiétaient pas du tout de leur capacité de rembourser leur dette d'études dans un délai raisonnable. Les diplômés de ces programmes étaient plus susceptibles d'estimer que leur délai de remboursement serait inférieur à trois ans.
- De même, les diplômés des Prairies étaient généralement moins inquiets quant à leur capacité de rembourser leur dette et plus susceptibles d'estimer un remboursement en trois ans ou moins.
- Les diplômés du Québec ont plus souvent indiqué qu'ils prendraient de huit à onze ans à rembourser leur dette; ils étaient donc plus inquiets quant à leur capacité de rembourser leur dette d'études.

Comme le montre la figure 7-10, le niveau d'inquiétude des diplômés quant à leur capacité de rembourser est étroitement lié au montant de leur dette d'études.

Figure 7-9 : Délai prévu (en années) pour le remboursement de la totalité de la dette d'études



Référence : QE8 (Sondage auprès des inscrits), F4 (Sondage auprès des diplômés)

Avant l'obtention du diplôme n=6 091 (étudiants ayant une dette d'études);

après l'obtention du diplôme n=2 537 (diplômés ayant une dette d'études)

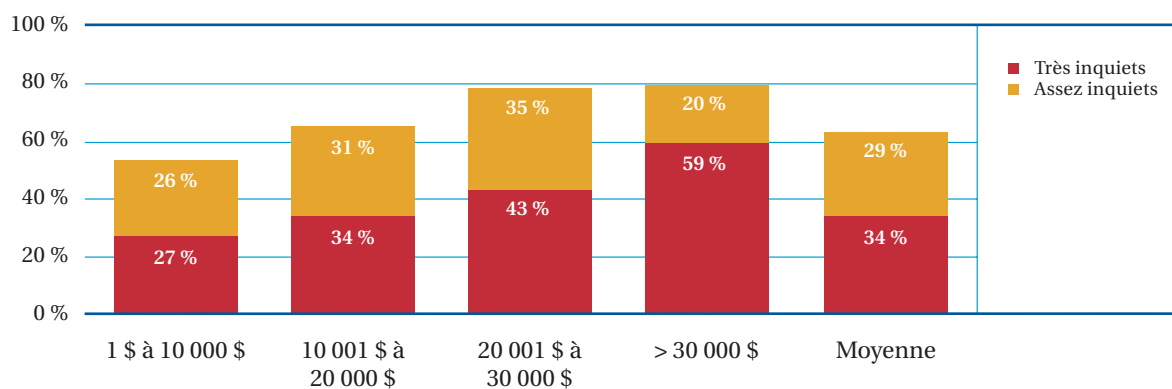
Tableau 7-2 : Inquiétude des diplômés d'un CPEP quant à leur capacité de rembourser leur dette d'études dans un délai raisonnable, par région et par type de programme

	Niveau d'inquiétude			
	Pas du tout	Très peu	Assez	Très
Moyenne globale	21 %	16 %	29 %	33 %
Atlantique	19 %	16 %	30 %	36 %
Québec	11 %*	20 %	30 %	39 %
Ontario	20 %	15 %	27 %	38 %*
Prairies	25 %*	20 %*	26 %	27 %*
C.-B.	21 %	15 %	33 %*	30 %
Métiers/Formation technique	29 %*	20 %	25 %	26 %*
Design	12 %*	27 %*	30 %	32 %
Santé	21 %	15 %	29 %	34 %
Médias/Technologies de l'information	20 %	16 %	30 %	33 %
Autres types de service	17 %	15 %	30 %	37 %
Autre	23 %	20 %	28 %	29 %

Référence : F3

n=2 537 (diplômés ayant une dette d'études)

* Signale un écart significatif au sein d'une même catégorie (p. ex. région ou type de programme).

Figure 7-10 : Niveau d'inquiétude des diplômés d'un CPEP quant à leur capacité de rembourser leur dette d'études – selon le montant de la dette

Référence : F2a, F3

n=2 537 (diplômés ayant une dette d'études)

Sur les 2 537 diplômés d'un CPEP qui avaient une dette d'études postsecondaires, 1 999 (78 %) avaient au moins une partie de cette dette qui venait d'un prêt étudiant du gouvernement. Près de la moitié (46 %) de ce groupe était en train de rembourser cette dette au moment du *Sondage auprès des diplômés*. Comme le *Sondage auprès des diplômés* a été réalisé environ six mois après la fin du programme, il est probable qu'une partie des diplômés n'avaient pas encore commencé à rembourser leurs prêts du gouvernement au moment du sondage. Autrement dit, le taux de remboursement de 46 % ne reflète peut-être pas la capacité de rembourser, mais plutôt la nécessité de rembourser à ce moment précis. C'est ce qui explique la difficulté de comparer le taux de remboursement des diplômés des collèges publics et ceux des collèges privés.

Le quart des diplômés qui ont un prêt étudiant à rembourser ont affirmé qu'ils avaient de la difficulté à le faire. Il était arrivé à 42 % d'entre eux de n'avoir pas pu faire un ou plusieurs versements au cours des six mois précédents : 13 % avaient manqué un versement; 11 %, deux versements et 11 %, trois versements ou plus.

Les diplômés ont mentionné plusieurs raisons pour expliquer leur difficulté à rembourser leur prêt étudiant du gouvernement. Parmi les plus courantes, mentionnons le faible revenu gagné (43 %), des exigences de remboursement plus sévères que ce à quoi ils s'attendaient (33 %) et l'incapacité de trouver un emploi (29 %).

Les raisons mentionnées pour expliquer la difficulté de rembourser la dette semblent indiquer qu'en général, ce groupe de diplômés a un ratio dette/revenu supérieur à celui des diplômés qui n'ont pas de difficulté à rembourser. D'autres calculs du ratio dette/revenu ont fait ressortir les différences suivantes entre ces deux groupes de diplômés :

- Quelque 84 % des diplômés qui n'avaient pas de difficulté à rembourser leur dette avaient un ratio dette/revenu inférieur à 1:1, tandis que 65 % de ceux qui éprouvaient de la difficulté avaient un ratio semblable. Les premiers étaient d'ailleurs significativement plus susceptibles d'afficher un ratio dette/revenu inférieur à 0,5:1 que les seconds.

Tableau 7-3 : Raisons pour lesquelles certains répondants ont de la difficulté à rembourser leur dette d'études

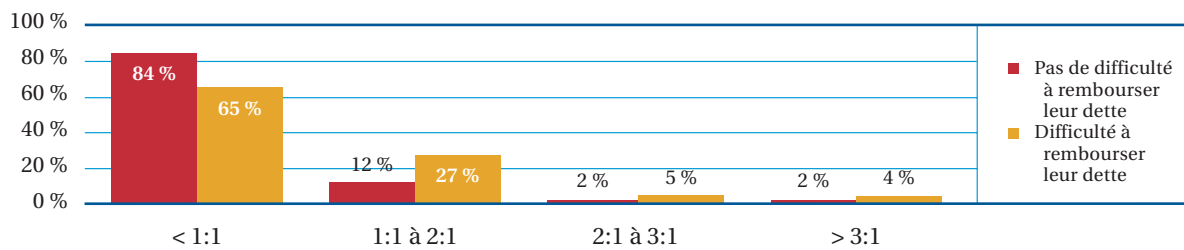
Raisons mentionnées	% de diplômés ayant de la difficulté à rembourser leur dette d'études
Mon revenu actuel est trop faible pour faire les paiements convenus	43 %
Le montant mensuel à rembourser (\$ par mois) est plus élevé que prévu	33 %
Je suis sans emploi	29 %
Je n'ai pas reçu l'aide attendue de mes parents / de mon ou ma partenaire / d'autres membres de ma famille	11 %
Je m'occupe d'enfants ou d'un membre de ma famille	9 %
Autres dettes (hypothèque, factures, non précisé)	7 %
Difficultés de remboursement (date des paiements automatiques, mauvais compte)	5 %
Circonstances personnelles (santé, handicap)	4 %
Pas d'information / Renseignements insuffisants sur la façon de rembourser	1 %
Autres raisons	2 %

Référence : F9b

Possibilité de réponses multiples

n=223 (diplômés ayant de la difficulté à rembourser leurs prêts du PCPE / prêts étudiants provinciaux)

- Les diplômés qui éprouvaient de la difficulté à rembourser leur dette étaient plus de deux fois plus susceptibles d'avoir un ratio dette/revenu supérieur à 1:1 que les autres. À l'inverse, ceux qui n'éprouvaient pas de difficulté à rembourser étaient significativement moins susceptibles d'avoir un ratio dette/revenu oscillant entre 1:1 et 2:1 que les autres.
- Parmi les diplômés qui avaient manqué un versement ou plus au cours des six mois précédant le sondage, 5 % avaient un ratio dette/revenu qui se situait entre 2:1 et 3:1, et 7 %, un ratio supérieur à 3:1.

Figure 7-11 : Ratio dette/revenu des diplômés ayant à rembourser un prêt pour études gouvernemental

n=535 (diplômés n'ayant pas de difficulté à rembourser leurs prêts du PCPE / prêts étudiants provinciaux),
n=151 (diplômés ayant de la difficulté à rembourser leurs prêts du PCPE / prêts étudiants provinciaux)

Les diplômés présentant un ratio dette/revenu supérieur à 1:1 étaient bien plus susceptibles de faire état de difficultés à rembourser leurs prêts d'études que les diplômés dont le ratio dette/revenu était inférieur à 1:1. Par exemple, 18 % seulement des

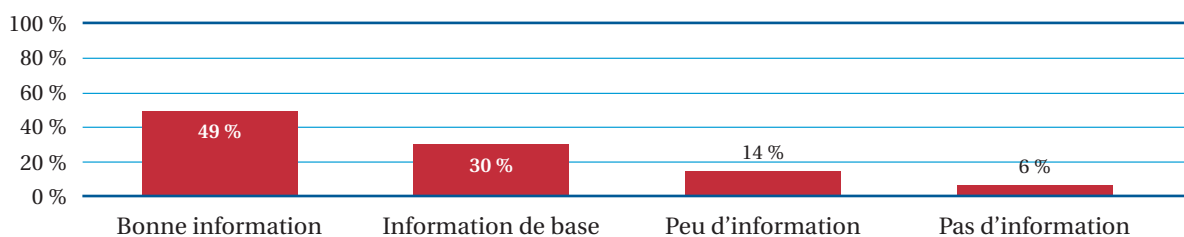
diplômés qui avaient un prêt étudiant à rembourser et un ratio dette/revenu inférieur à 1:1 peinaient à rembourser leur dette, comparativement à 38 % de ceux qui affichaient un ratio supérieur à 1:1.

7.4 Compréhension des programmes de prêts

7.4.1 Prêts pour études gouvernementaux

Pour financer leurs études dans un CPEP, plus de la moitié (52 %) des étudiants ont fait une demande de prêt auprès de leur gouvernement provincial ou du gouvernement fédéral. La majorité de ces personnes (59 %) ont rempli leur demande avec l'aide du personnel du CPEP, les autres l'ayant soit rempli elles-mêmes (30 %), soit fait remplir par un membre du personnel du CPEP (11 %). Presque tous les diplômés (92 %) qui en ont fait la demande ont reçu un prêt du gouvernement, ce qui représente pratiquement la moitié (48 %) de tous les étudiants diplômés.

Les diplômés ont reçu divers degrés d'aide et d'information de leur CPEP pour faire leur demande d'emprunt. Environ la moitié (49 %) des diplômés qui ont reçu de l'aide financière ont répondu qu'ils avaient reçu de bonnes directives sur la façon de remplir leur demande ainsi que de l'information sur le prêt et les exigences de remboursement de ce prêt. Les autres ont dit avoir reçu soit de l'information de base (30 %), soit peu d'information (14 %), soit pratiquement pas d'information (6 %). Les non-diplômés d'un CPEP étaient plus susceptibles (32 %) d'indiquer qu'ils avaient reçu peu d'information concernant les prêts étudiants du gouvernement et les exigences de remboursement du prêt.

Figure 7-12 : Information fournie par le CPEP à propos des prêts pour études du gouvernement

Référence : F4a

n=1 489 (diplômés ayant un prêt d'études du gouvernement qui ont reçu de l'information des CPEP)

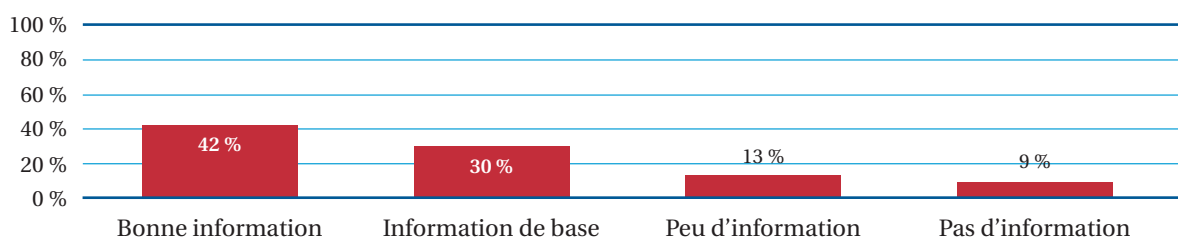
Parmi tous les diplômés, ceux du Québec et de l'Atlantique étaient les plus susceptibles de répondre qu'ils avaient reçu de bons renseignements sur les demandes de prêt et les exigences de remboursement de leur CPEP (58 % et 68 % respectivement), et ceux de la Colombie-Britannique, les moins susceptibles de fournir cette réponse (41 %).

Près du tiers (30 %) des diplômés ont fait une demande de prêt au gouvernement sans aide de leur CPEP. Ces diplômés ont reçu de l'aide, à divers degrés, du PCPE. À l'instar de ceux qui ont reçu l'aide de leur CPEP, 42 % ont dit avoir reçu de l'information juste et complète; 30 %, de l'information de base; 13 %, peu d'information, et 9 %, pratiquement aucune information. Les étudiants de l'Ontario ont été les moins positifs quant à l'information reçue des pourvoyeurs de prêts pour études gouverne-

mentaux (fédéral ou provincial) : 37 % d'entre eux seulement ont dit avoir reçu de l'information de qualité.

Dans le *Sondage auprès des inscrits*, nous avons demandé aux diplômés d'un CPEP ayant obtenu un prêt du gouvernement de qualifier leur compréhension globale du programme de prêt et des exigences de remboursement. Une faible proportion de diplômés ont mentionné qu'ils ne comprenaient pas le programme de prêt étudiant du fédéral (8 %) ou du provincial (6 %). Si la majorité des diplômés en avaient une certaine compréhension, 19 % seulement des diplômés ont répondu qu'ils connaissaient très bien les exigences de remboursement de leur prêt. Une fois leur diplôme obtenu, une proportion plus élevée d'étudiants ont dit qu'ils ne comprenaient pas les modalités de leur prêt ou les exigences de remboursement qui y étaient

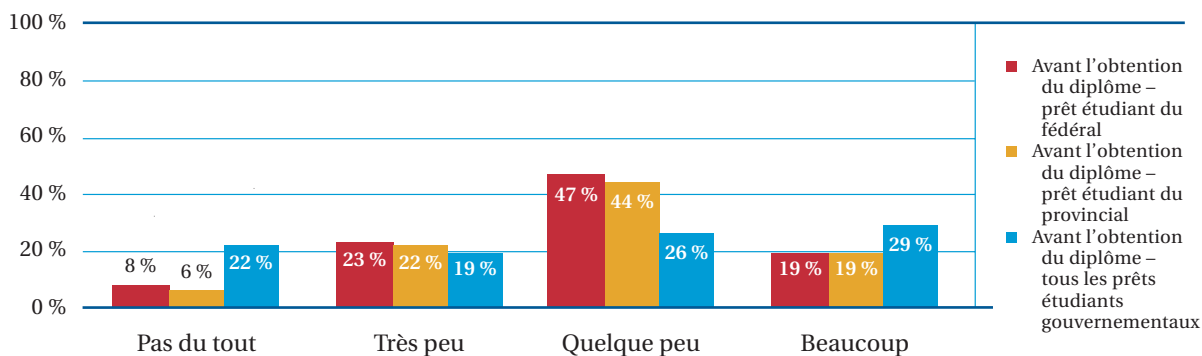
Figure 7-13 : Information fournie par le PCPE à propos des prêts pour études du gouvernement



Référence : F4b

n=687 (diplômés ayant un prêt étudiant du gouvernement qui n'ont pas reçu d'aide ou d'information du CPEP au moment de remplir leur demande)

Figure 7-14 : Compréhension des prêts pour études du gouvernement, avant et après la diplomation



Référence : QE1 (*Sondage auprès des inscrits*), F6, F7 (*Sondage auprès des diplômés*)

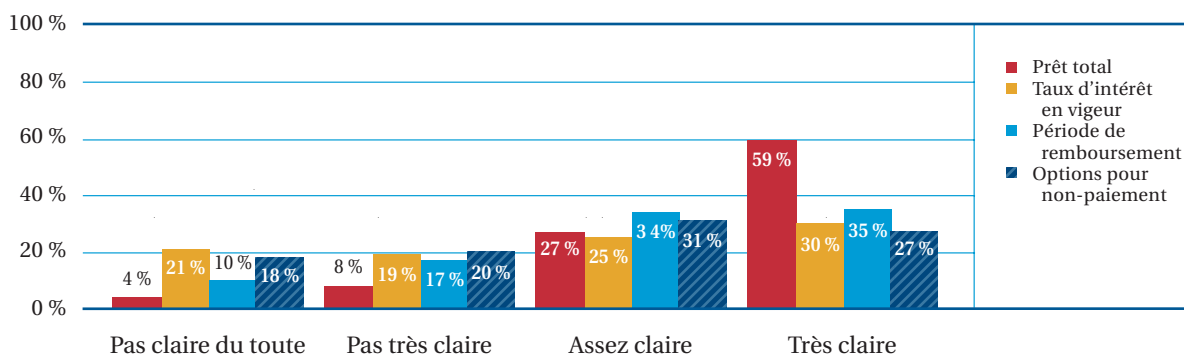
n=1 999 (diplômés ayant un prêt étudiant du gouvernement)

associées (22 %). Toutefois, la proportion de ceux qui ont répondu qu'ils connaissaient très bien les exigences de remboursement de leur prêt était aussi plus élevée (29 %). En outre, moins de diplômés avaient une compréhension moyenne de leur prêt après avoir obtenu leur diplôme que durant leurs études.

Les diplômés qui ont reçu un prêt pour études du gouvernement ont été interrogés sur leur compréhension des divers aspects du processus de remboursement. Même si la majorité des diplômés (59 %) ont affirmé avoir une compréhension très claire du montant total du prêt à rembourser, une proportion plus faible de répondants avait une idée claire des autres aspects : taux d'intérêt courant payé sur le prêt (30 %), nombre d'années nécessaires au remboursement du prêt (35 %) et options disponibles dans le cas d'une incapacité à faire les versements prévus (27 %).

En outre, une proportion relativement élevée de diplômés ayant un prêt étudiant du gouvernement ont affirmé avoir une idée pas très claire ou pas claire du tout à propos des possibilités d'exemption d'intérêts (43 %), de la réduction de la dette en cours de remboursement (53 %), d'annulation de la dette (62 %) et de la révision des modalités du prêt (56 %). Chez les diplômés qui avaient commencé à rembourser leur prêt étudiant du gouvernement, au moment de répondre au *Sondage auprès des diplômés*, on note des niveaux variés de compréhension du processus de remboursement. Les diplômés qui n'avaient pas de difficulté à rembourser leur prêt étaient plus susceptibles de bien saisir les tenants et aboutissants de ce processus, tandis que ceux qui ont affirmé éprouver de la difficulté à faire certains versements étaient un peu plus confus face à tout cela.

Figure 7-15 : Compréhension des divers aspects des prêts pour études du gouvernement (I)



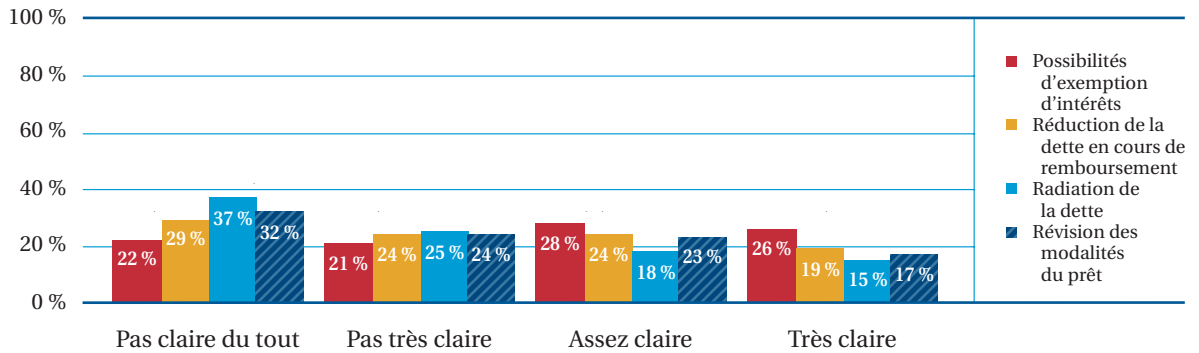
Référence : F6

n=1 999 (diplômés ayant un prêt étudiant du gouvernement)

7.4.2 Crédit proposé par les institutions financières

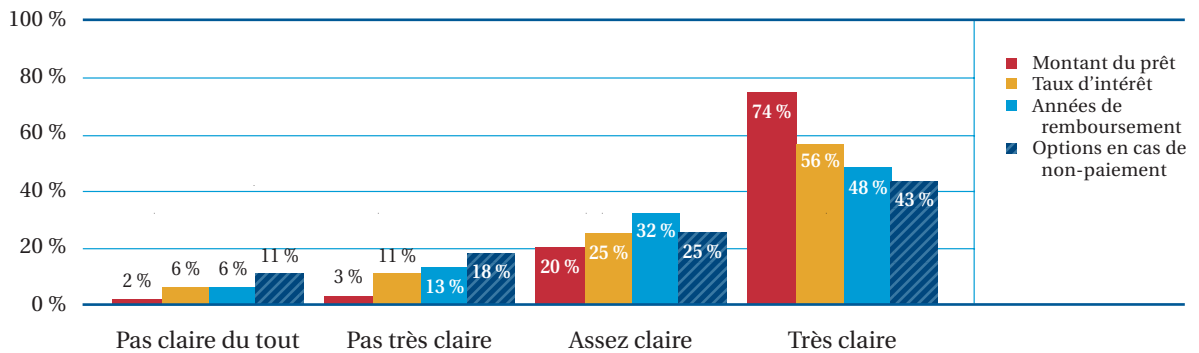
Environ 15 % des diplômés ont financé leurs études postsecondaires au moyen d'une marge de crédit ou d'un prêt d'une institution financière. De façon générale, ceux qui avaient emprunté à une marge de crédit ou obtenu un prêt d'une institution financière semblaient mieux connaître les modalités d'emprunt et de remboursement que les diplômés ayant obtenu un prêt étudiant du gouvernement. Environ 74 % des diplômés connaissaient très bien le solde de leur

marge de crédit ou de leur prêt bancaire, et une proportion élevée d'entre eux connaissaient bien le taux d'intérêt en vigueur appliqué à leur prêt (56 %), le nombre d'années nécessaire au remboursement (48 %) et les options qui s'offraient à eux en cas d'incapacité de faire un versement (43 %). Une proportion plus faible de diplômés ayant une marge de crédit ou un prêt d'une institution financière ne comprenaient pas les modalités de leur prêt ni les exigences de remboursement, comparativement aux diplômés ayant obtenu un prêt étudiant du gouvernement.

Figure 7-16 : Compréhension des divers aspects des prêts pour études du gouvernement (II)

Référence : F7

n=1 999 (diplômés ayant un prêt étudiant du gouvernement)

Figure 7-17 : Compréhension des modalités d'une marge de crédit ou d'un prêt d'une institution financière

Référence : F3

n=617 (diplômés ayant une marge de crédit ou un prêt d'une institution financière)

8. Satisfaction à l'égard du collège/du programme

Comme dans le *Sondage auprès des inscrits*, nous avons demandé aux diplômés (et non-diplômés) de commenter divers aspects de leur programme, dont le contenu des cours, la qualité générale de l'enseignement, la préparation au marché du travail et l'établissement dans son ensemble. Cette fois encore,

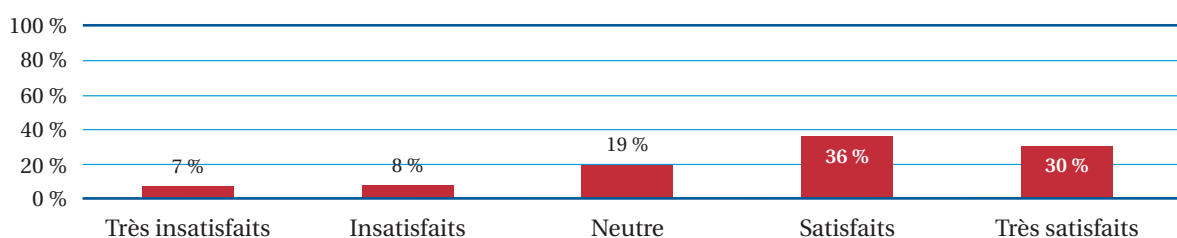
une caractéristique propre à cette étude nous a permis de comparer l'évolution de l'opinion des étudiants entre le moment où ils se sont inscrits dans un CPEP et celui où ils ont répondu au *Sondage auprès des diplômés* (au moins six mois après avoir terminé leur programme d'études).

8.1 Satisfaction à l'égard des infrastructures du collège et du programme suivi

L'analyse des données porte à conclure que les diplômés d'un CPEP étaient en général satisfaits de leur CPEP. Comme le montre la figure 8-1, les deux tiers (66 %) des diplômés ont répondu qu'ils étaient

satisfaits (36 %) ou très satisfaits (30 %) de leur CPEP. En revanche, moins de 15 % en étaient insatisfaits (8 %) ou très insatisfaits (7 %). Environ le cinquième (19 %) des diplômés ont fourni une réponse neutre.

Figure 8-1 : Degré de satisfaction générale à l'égard du CPEP fréquenté



Référence : D4

n=4 065 (diplômés d'un CPEP)

Comme le montre le tableau 8-1, la satisfaction à l'égard de l'établissement varie selon le programme, la région et la situation du diplômé au moment du sondage. Par exemple :

- Les diplômés « d'autres » programmes (cuisine, tourisme, rattrapage scolaire général, etc.) étaient les plus satisfaits de leur CPEP : 79 % d'entre eux se sont dits satisfaits ou très satisfaits de leur établissement six mois après avoir fini leur pro-

gramme. Par comparaison, une proportion inférieure de diplômés des programmes de design (63 %) étaient satisfaits de leur CPEP.

- Les diplômés du Canada atlantique étaient les plus positifs par rapport à leur établissement (taux de satisfaction de 74 %), et ceux de l'Ontario, les moins positifs (taux de satisfaction de 62 %).
- Il semble que la situation des diplômés au moment du sondage ait eu une incidence marquante sur

leur degré de satisfaction générale à l'égard de l'établissement. Les diplômés qui avaient poursuivi leurs études ou leur formation ont exprimé un degré de satisfaction élevé par rapport à leur établissement (taux de satisfaction de 73 %), tout comme les diplômés qui travaillaient ou qui n'avaient pas d'emploi mais qui *n'en cherchaient pas* (taux de satisfaction de 67 % dans les deux cas). Chez les diplômés sans emploi mais qui cherchaient du travail, toutefois, 55 % seulement se sont dits satisfaits ou très satisfaits de leur CPEP.

Soulignons que la satisfaction des diplômés d'un CPEP par rapport à la qualité générale de l'enseignement semble inférieure à celle des diplômés des collèges publics. Les Indicateurs de rendement des collèges de l'Ontario, par exemple, révèlent un taux de satisfaction des personnes diplômées de 83 % (taux global, échelle de cinq points). Et en Colombie-Britannique, le *BC College Outcome Survey* rapporte un taux de satisfaction de 95 %, la question étant toutefois notée sur une échelle de quatre points et ne comportant pas de réponse « neutre ».

8.2 Variation de la satisfaction des répondants : pendant les études et six mois après l'obtention du diplôme

Fait intéressant, nous avons constaté une faible diminution de la satisfaction des répondants après l'obtention d'un diplôme d'un CPEP. Comme le montre la figure 8-2, la proportion de répondants ayant

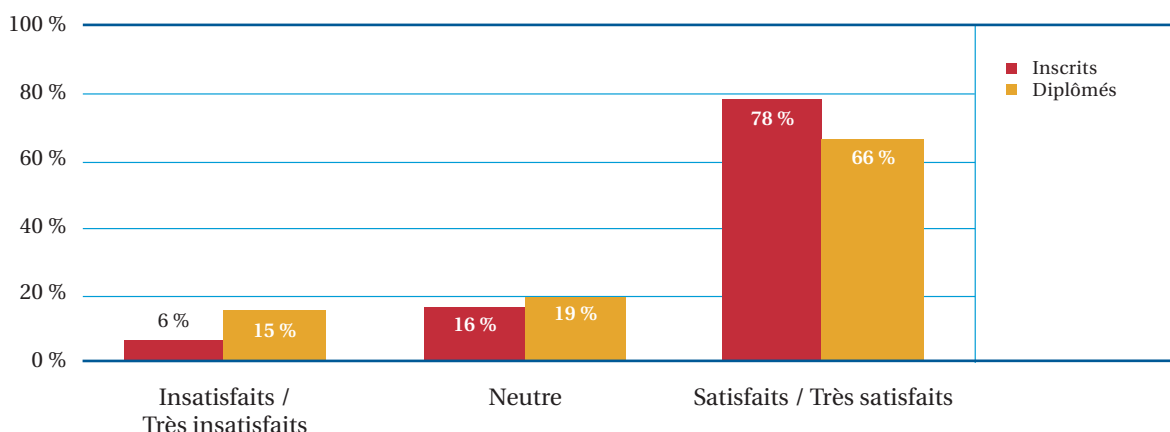
indiqué qu'ils étaient généralement satisfaits de leur établissement est passée de 78 % dans le *Sondage auprès des inscrits* à 66 % dans le *Sondage auprès des diplômés*. La proportion de diplômés satisfaits de la

Tableau 8-1 : Satisfaction des diplômés d'un CPEP (six mois après l'obtention de leur diplôme)

Groupe	% Insatisfaits/ Très insatisfaits	% Neutre	% Satisfaits/ Très satisfaits
Tous les diplômés (moyenne globale)	15 %	19 %	66 %
Région			
Atlantique	11 %	15 %	74 %
Québec	17 %	14 %	70 %
Ontario	17 %	21 %	62 %
Prairies/T. N.-O.	14 %	16 %	70 %
C.-B.	15 %	20 %	66 %
Type de programme			
Métiers/Formation technique	14 %	16 %	70 %
Design	16 %	22 %	63 %
Santé	17 %	20 %	64 %
Médias/Technologies de l'information	16 %	20 %	64 %
Autres types de service	14 %	18 %	68 %
Autres	10 %	12 %	79 %
Situation			
Qui travaille	15 %	18 %	67 %
Aux études	9 %	18 %	73 %
Sans emploi et en recherche un	23 %	22 %	55 %
Sans emploi et n'en cherche pas	15 %	18 %	67 %

Référence : D4 (*Sondage auprès des diplômés*)

n=4 062 (les réponses « pas d'opinion » sont exclues)

Figure 8-2 : Satisfaction des répondants à l'égard de l'établissement fréquenté – Inscrits c. Diplômés

Référence : QD5f (Sondage auprès des inscrits), D4 (Sondage auprès des diplômés)
 n=4 065 (diplômés d'un CPEP)

Tableau 8-2 : Satisfaction à l'égard des caractéristiques du CPEP – Inscrits c. Diplômés

		Satisfaits		Insatisfaits	
		Diplômés	Non- diplômés	Diplômés	Non- diplômés
a) Contenu des cours	Inscrits	87 %	81 %	4 %	3 %
	Diplômés	74 %	49 %*	9 %	24 %*
b) Qualité de la formation reçue	Inscrits	81 %	78 %	6 %	5 %
	Diplômés	71 %	38 %*	13 %	29 %*
c) Matériel/Équipement	Inscrits	70 %	70 %	11 %	1 %
	Diplômés	66 %	64 %	15 %	20 %
d) Préparation au marché du travail	Inscrits	74 %	68 %	5 %	6 %
	Diplômés	63 %	49 %*	17 %	27 %
e) Perfectionnement des compétences rendu possible grâce aux cours	Inscrits	83 %	81 %	5 %	5 %
	Diplômés	75 %	51 %	8 %	18 %
f) L'établissement dans son ensemble	Inscrits	78 %	78 %	7 %	6 %
	Diplômés	66 %	37 %*	15 %	42 %*

Référence : QD5 (Sondage auprès des inscrits), D3/D4 (Sondage auprès des diplômés)
 n=4 065 (diplômés d'un CPEP)

* Signale un écart significatif entre le degré de satisfaction et d'insatisfaction des diplômés et des non-diplômés.

Note : Le total n'est pas égal à 100 %, car les réponses neutres en sont exclues.

qualité de la formation reçue dans leur collège a diminué elle aussi, passant de 81 %, dans le *Sondage auprès des inscrits*, à 71 %, six mois après l'obtention du diplôme.

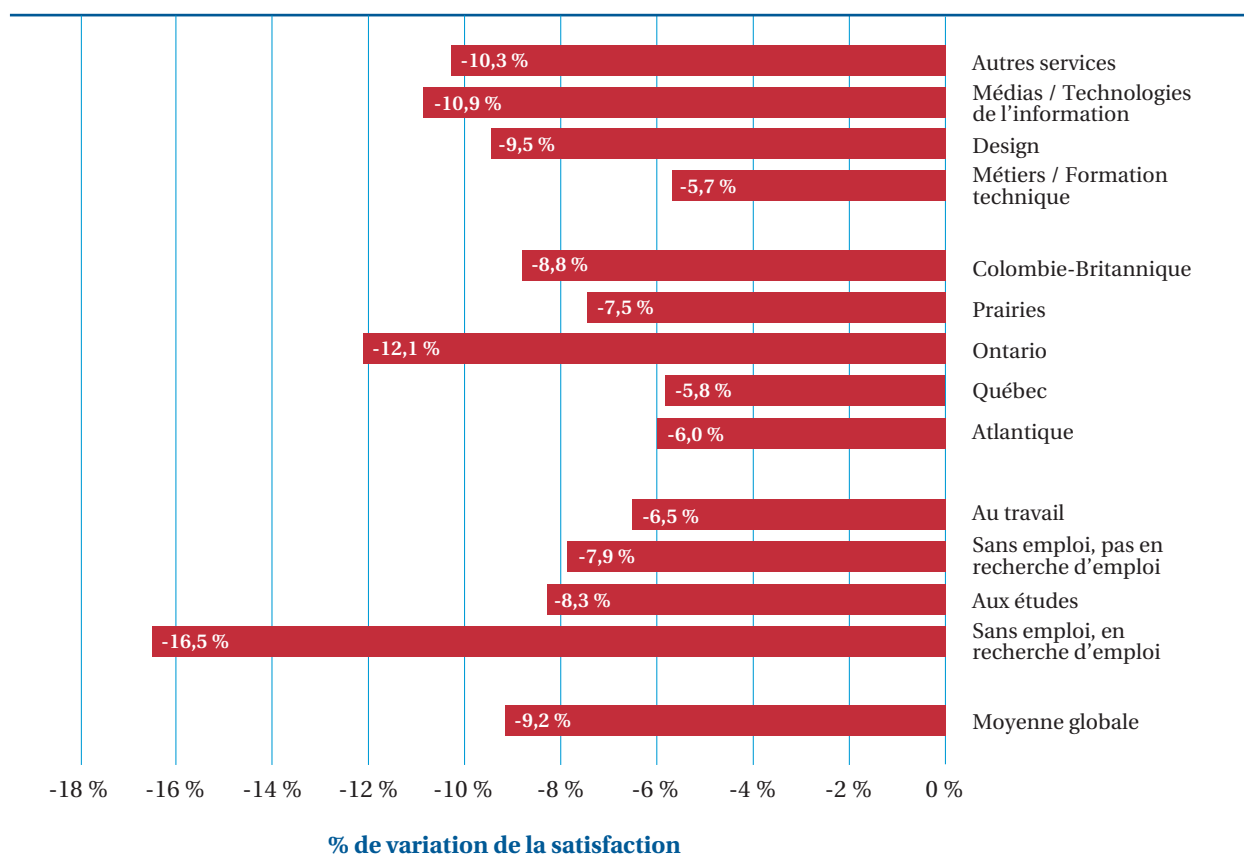
Comme le montre le tableau 8-2, si l'on remarque une légère baisse de satisfaction chez les diplômés entre le moment où ils étaient inscrits et la fin de leurs

études, la diminution de la satisfaction est beaucoup plus marquée chez les non-diplômés entre ces deux moments.

Nous avons analysé les résultats pour évaluer dans quelle mesure une caractéristique particulière pouvait avoir influencé la satisfaction générale des répondants à l'égard de leur établissement. Comme l'illustre la

figure 8-3, si le degré de satisfaction à l'égard de la qualité de la formation reçue a diminué chez tous les groupes entre le *Sondage auprès des inscrits* et le *Sondage auprès des diplômés*, la baisse est particulièrement marquée chez les diplômés qui n'avaient pas trouvé d'emploi mais qui en cherchaient un à la fin de leur programme (baisse de la satisfaction de 16,5 % chez ces derniers, comparativement à une diminution de la satisfaction générale de 9,2 %, selon une comparaison entre inscrits et diplômés).

Figure 8-3 : Variation de la satisfaction à l'égard de l'établissement fréquenté – Inscrits c. Diplômés



Référence : QD5f (*Sondage auprès des inscrits*), D4 (*Sondage auprès des diplômés*)

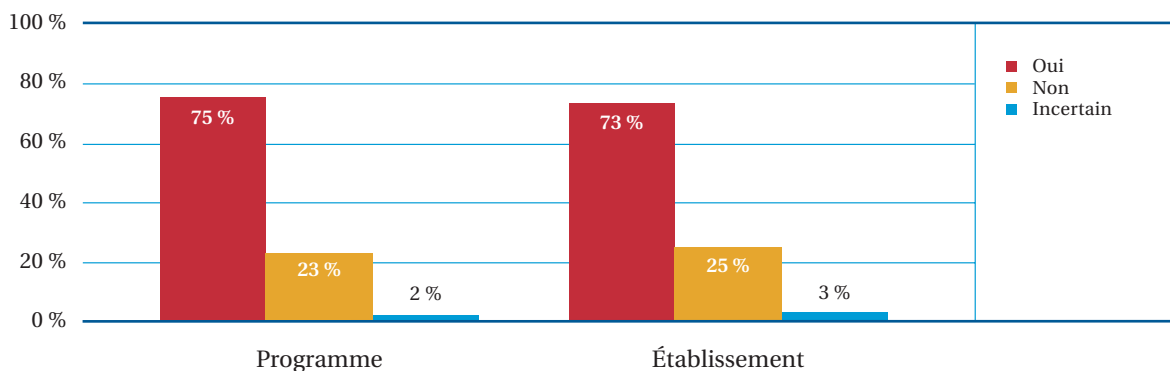
n=3 983 (personnes qui ont donné leur opinion durant leurs études et après)

Note : La moyenne générale indique la variation entre la moyenne des inscrits et la moyenne des diplômés

8.3 Approbation du programme ou de l'établissement d'enseignement

Malgré la baisse de satisfaction des diplômés à l'égard de leur établissement entre le moment où ils étudiaient et la fin de leur programme, la majorité des diplômés recommanderaient leur programme (75 %) ou leur établissement (73 %). Comme le montre la

figure 8-4, les trois quarts d'entre eux recommanderaient leur programme ou leur établissement, mais environ le quart ne le feraient pas, et de 2 % à 3 % n'étaient pas certains qu'ils le recommanderaient ou non.

Figure 8-4 : Taux de recommandation du programme ou de l'établissement

Référence : D5a, D5d

n=4 065 (diplômés d'un CPEP)

L'analyse des réponses des diplômés semble indiquer des différences selon la région, le type de programme et la situation au moment du sondage. Par exemple :

- Les diplômés du Canada atlantique étaient les plus susceptibles de recommander leur programme (80 %) ou leur établissement (79 %), et ceux de l'Ontario, les moins susceptibles de recommander l'un ou l'autre (71 % et 70 % respectivement).
- Les diplômés « d'autres » programmes étaient les plus susceptibles de recommander leur programme (82 %) ou leur établissement (84 %), et ceux des programmes « Médias/Technologies de l'information », les moins susceptibles de recommander l'un ou l'autre (71 % et 70 % respectivement).
- On constate une corrélation étroite entre la situation des diplômés au moment du sondage et le taux de recommandation du programme ou de l'établissement. Si plus des trois quarts des diplômés sans emploi (76 %), aux études (82 %) ou sans emploi mais pas en recherche d'emploi (76 %) recommanderaient leur programme, le pourcentage chute pour les répondants au chômage et en recherche d'emploi (61 %). Il est intéressant de souligner, toutefois, que les deux tiers de ces personnes, même s'ils ne travaillent pas, recommanderaient tout de même leur établissement.

Tableau 8-3 : Mesure dans laquelle les diplômés recommanderaient le programme ou l'établissement – selon certaines caractéristiques

Caractéristiques	Recommanderaient ce programme (%)	Recommanderaient cet établissement (%)
Moyenne globale	75 %	73 %
Région		
Atlantique	80 %	79 %
Québec	76 %	72 %
Ontario	71 %	70 %
Prairies/T. N.-O.	78 %	75 %
C.-B.	75 %	72 %
Type de programme		
Métiers/Formation technique	75 %	74 %
Design	76 %	69 %
Santé	75 %	71 %
Médias/Technologies de l'information	71 %	70 %
Autres types de service	76 %	74 %
Autres	82 %	84 %
Situation au moment du sondage		
Au travail	76 %	73 %
Aux études	82 %	81 %
Sans emploi et en recherche d'emploi	61 %	66 %
Sans emploi mais pas en recherche d'emploi	76 %	73 %

Référence : D5a, D5d

Les diplômés ont donné plusieurs raisons pour expliquer pourquoi ils recommanderaient leur programme ou leur établissement ou non. Nous avons analysé ces réponses et les avons classifiées par thèmes généraux et particuliers. L'analyse des réponses aux questions ouvertes figure aux tableaux 8-4 et 8-5.

Tableau 8-4 : Raisons pour lesquelles ils recommanderaient le programme

Raisons liées aux cours ou aux programmes	55 %	Raisons liées au collège ou à l'établissement	2 %
Cours ou programme utile/de qualité	19 %	Je recommanderais le programme, pas seulement l'établissement	1 %
J'ai appris ce dont j'avais besoin; content de ce que j'ai appris	11 %	Content du collège/de l'institut	0,4 %
Le cours était condensé / programme court	10 %	Il est facile d'entrer dans ce programme / pas de liste d'attente	0,2 %
Le cours portait sur les notions de base	8 %	L'emplacement de l'établissement et les heures me convenaient bien	0,2 %
Le cours/programme était axé sur la pratique	5 %	J'aimais les installations	0,2 %
Le cours/programme était personnalisé	4 %	L'établissement assure un suivi après la collation des grades	0,1 %
Milieu d'apprentissage positif	4 %	L'établissement s'intéresse à l'éducation de ses étudiants	0,1 %
Le cours/programme/matériel était disponible	2 %		
Le cours/programme était intéressant, amusant, agréable	2 %	Autres raisons	4 %
Le cours/programme était organisé, professionnel	2 %	Je suis content de mon cheminement personnel global	3 %
Le cours/programme n'était pas trop cher	1 %	Je suis content du personnel administratif/ des propriétaires/de la direction	1 %
Raisons liées à la qualité de la formation	31 %	Je suis content de l'élément culturel / Bon pour les autochtones	0,2 %
Satisfait de la qualité du personnel enseignant	24 %	Très bonne expérience dans l'ensemble	0,2 %
Petits groupes; beaucoup d'aide individuelle	5 %	Bon pour les étudiants adultes	0,2 %
La formation a une bonne réputation	3 %		
Formation spécialisée pas offerte ailleurs	1 %	Autres raisons	2 %
Satisfait des méthodes d'enseignement	1 %	Ne sait pas / N'a pas fourni de réponse	6 %
Raisons liées à la recherche d'emploi	34 %		
J'ai trouvé un emploi (la formation facilite la recherche d'emploi) – aucun non-diplômé n'a fait ce commentaire	13 %	Possibilité de réponses multiples	
J'étais prêt pour le marché du travail à la fin de mon programme; bonne préparation au marché du travail	11 %	<i>n</i> =3 081 (diplômés qui recommanderaient le programme)	
Marché du travail florissant	5 %	Note : En raison des réponses multiples données pour le même sujet, la somme des raisons n'égale pas nécessairement le total pour le sujet.	
La formation ouvre de nombreuses portes	3 %		
Le collège/institut aide à la recherche d'emploi	2 %		
Choix de carrière gratifiant/intéressant	1 %		
Je le recommanderais à quelqu'un qui va dans ce domaine	1 %		
Content des occasions d'échange qu'il génère	1 %		
Bon pour les nouveaux arrivants	0,3 %		

Tableau 8-5 : Raisons pour lesquelles ils ne recommanderaient pas le programme

Raisons liées aux cours ou aux programmes	59 %	Raisons liées au collège ou à l'établissement	20 %
Insatisfait par rapport au programme ou à l'établissement	23 %	On m'a mal ou insuffisamment renseigné (p. ex. : sur le coût)	15 %
Le cours/programme/matériel n'était pas au goût du jour	12 %	L'établissement se préoccupe uniquement de produire des diplômés	3 %
La formation reçue ne répondait pas aux exigences des postes offerts	9 %	Je recommanderais le programme, mais pas l'établissement	1 %
Le cours/programme coûtait cher	9 %	L'établissement est fermé ou le programme ne se donne plus	2 %
Les cours étaient trop courts et il y avait trop de matière à couvrir	6 %	Le pavillon avait besoin de rénovations	1 %
Le cours/programme était désorganisé, mal structuré	6 %	L'établissement sature le marché du travail	1 %
Le contenu du cours était trop de base	4 %	L'établissement était dans une situation précaire	1 %
Aucun volet pratique	4 %		
Les cours étaient trop longs	1 %		
		Autres raisons	15 %
Raisons liées à la qualité de la formation	48 %	Insatisfait du personnel administratif	12 %
Mécontent du personnel enseignant	26 %	Commentaires négatifs généraux	2 %
Piètre qualité de la formation par rapport au prix	14 %	Aucune garantie de trouver un emploi	1 %
J'ai dû apprendre par moi-même	7 %	Pas assez d'information fournie	0,1 %
Mécontent du trop grand roulement de personnel enseignant	5 %		
Les autres établissements offrent de meilleurs programmes	3 %	Autres raisons	3 %
Groupes trop grands; trop d'élèves par classe	1 %	Ne sait pas / N'a pas fourni de réponse	3 %
Raisons liées à la recherche d'emploi	14 %		
Je n'ai pas trouvé d'emploi avec cette formation	7 %		
L'établissement ne m'a pas aidé à trouver un emploi	5 %		
La formation n'est pas reconnue	4 %		
Les emplois qui s'offrent à moi ne sont pas bien rémunérés	1 %		

Référence : D5c

Possibilité de réponses multiples

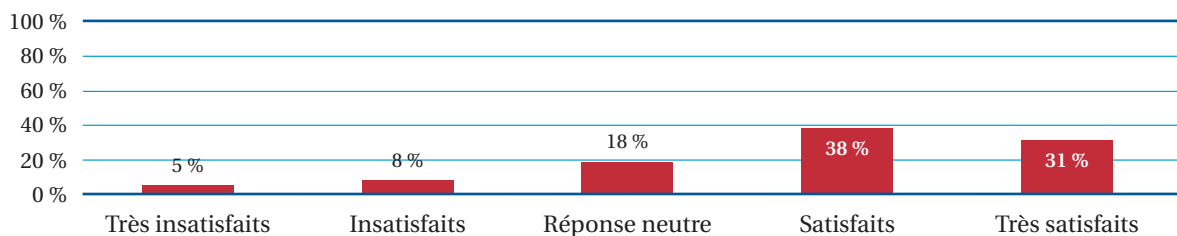
n=899 (diplômés qui ne recommanderaient pas le programme)

Note : En raison des réponses multiples données pour le même sujet, la somme des raisons n'égal pas nécessairement le total pour le sujet.

8.4 Satisfaction quant à l'utilité du programme pour l'atteinte d'objectifs personnels ou professionnels

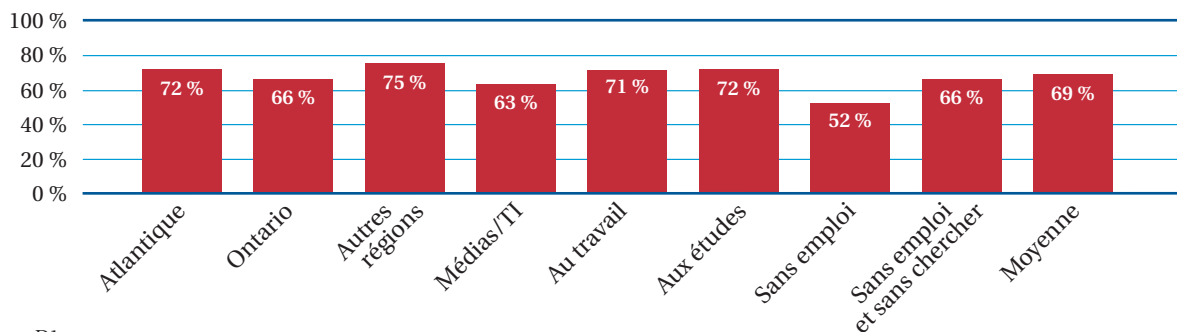
Après leur avoir demandé leur degré de satisfaction par rapport à leur programme et leur établissement, nous avons demandé aux diplômés de commenter dans quelle mesure ils pensaient que leurs études collégiales les aideraient à atteindre leurs objectifs une fois leur diplôme en poche. Nous leur avons aussi demandé s'ils étaient optimistes par rapport à leur

avenir professionnel, puisqu'ils avaient fini leur programme. Selon le sondage, plus des deux tiers des diplômés (69 %) ont dit que leur CPEP les devrait les aider à atteindre leurs objectifs, tandis que 13 % seulement ont affirmé le contraire, et 18 % ont fourni une réponse neutre à ce sujet.

Figure 8-5 : Utilité du CPEP pour ce qui est de l'atteinte d'objectifs

Référence : D1

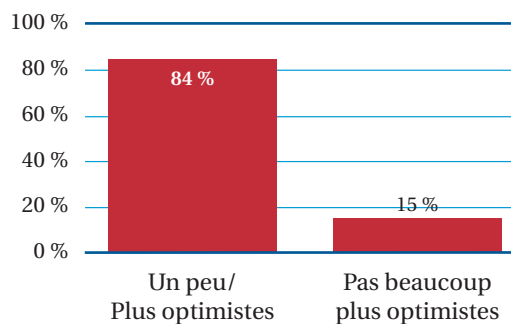
n=4 065 (diplômés d'un CPEP)

Figure 8-6 : Utilité de la formation reçue dans le CPEP pour l'atteinte d'objectifs au sortir du collège – selon certains groupes

Référence : D1

n=3 253 (diplômés qui travaillent)

Comme nous l'avons constaté pour les résultats précédents, il semble que, même si l'on constate de légères différences selon la région ou le type de programme, les perceptions divergent considérablement selon la situation des diplômés au moment du sondage. Comme le montre la figure 8-6, 71 % des diplômés qui travaillaient, 72 % de ceux qui étaient aux études et 66 % de ceux qui ne travaillaient pas mais ne cherchaient pas d'emploi estimaient que leurs études dans un CPEP les aideraient à atteindre leurs objectifs, proportion qui baisse à 52 % chez les diplômés qui ne travaillaient pas mais cherchaient un emploi au moment du sondage.

Figure 8-7 : Optimisme à propos des possibilités d'emploi après obtention du diplôme

Référence : D6

n=4 065 (diplômés d'un CPEP)

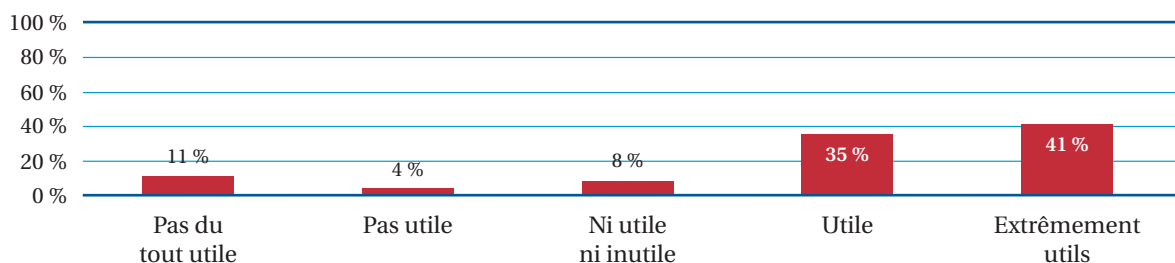
Nous avons demandé à tous diplômés, quelle que soit leur situation au moment du sondage, de préciser dans quelle mesure leur optimisme par rapport à leur situation d'emploi avait augmenté, maintenant qu'ils avaient terminé leur programme d'études. Nous leur avons demandé s'ils étaient plus optimistes ou pas beaucoup plus optimistes, et les résultats du sondage montrent que :

- La très grande majorité des diplômés (84 %) étaient plus optimistes par rapport à leur situation d'emploi après avoir terminé leur programme d'études que durant leurs études. Seulement 15 % des diplômés estimaient que l'achèvement de

leur programme n'a pas beaucoup accru leur optimisme à cet égard.

- Compte tenu du pourcentage élevé de diplômés estimant que leurs études amélioreraient leur situation d'emploi, les opinions variaient peu en fonction de la région ou du type de programme. Ici encore, toutefois, nous avons constaté une différence significative selon la situation d'emploi du diplômé : les diplômés qui travaillaient étaient plus positifs par rapport à leur situation d'emploi (86 % étaient un peu ou plus optimistes) que les diplômés sans travail mais en recherche d'emploi (70 % étaient un peu ou plus optimistes).

Figure 8-8 : Utilité de la formation reçue dans le CPEP pour dénicher l'emploi occupé au moment du sondage



Référence : E23

n=3 253 (diplômés qui travaillent)

8.4.1 Utilité de la formation reçue dans le CPEP pour dénicher l'emploi occupé au moment du sondage

Les répondants qui travaillaient ont répondu à plusieurs questions sur l'utilité de la formation reçue dans le CPEP pour trouver l'emploi occupé au moment du sondage. Le sondage montre que :

- Quelque 76 % des diplômés qui occupaient un emploi estimaient que les compétences acquises au CPEP les avaient aidés à obtenir cet emploi. Par contre, 15 % estimaient le contraire, et 8 %

étaient incertains quant à l'utilité de leur formation à cet égard.

Nous avons réalisé une analyse plus poussée pour faire ressortir les éventuelles différences selon la région, le type de programme et le statut d'autochtone. Comme le montre le tableau 8-6, des différences ressortent par région (les répondants de l'Atlantique étaient les plus positifs, et ceux du Québec, les moins positifs) et par type de programme (les diplômés de programmes de santé étaient les plus positifs, et ceux des programmes « Médias/Technologies de l'information », les moins positifs).

Tableau 8-6 : Perception des diplômés quant à l'utilité de la formation reçue au CPEP en vue d'obtenir l'emploi occupé au moment du sondage – selon certains groupes

Groupe	Pas du tout utile / Pas utile	Ni utile ni inutile	Utile / Très utile	Ne sait pas
Moyenne globale	15 %	8 %	75 %	1 %
Région				
Atlantique	15 %	6 %	79 %	1 %
Québec	28 %	7 %	65 %	1 %
Ontario	16 %	10 %	73 %	2 %
Prairies/T. N.-O.	14 %	8 %	77 %	2 %
C.-B.	14 %	8 %	77 %	1 %
Programmes				
Métiers/Formation technique	18 %	9 %	73 %	1 %
Design	18 %	9 %	73 %	--
Santé	12 %	6 %	81 %	1 %
Médias/Technologies de l'information	20 %	12 %	68 %	1 %
Autres types de service	17 %	7 %	74 %	2 %
Autres	13 %	10 %	75 %	2 %
Statut d'autochtone				
Autochtone	18 %	7 %	73 %	2 %
Pas autochtone	15 %	8 %	76 %	1 %

Référence : E23

n=3 358 (diplômés qui travaillent et diplômés aux études et qui travaillent)

8.5 Raisons d'avoir fréquenté un CPEP

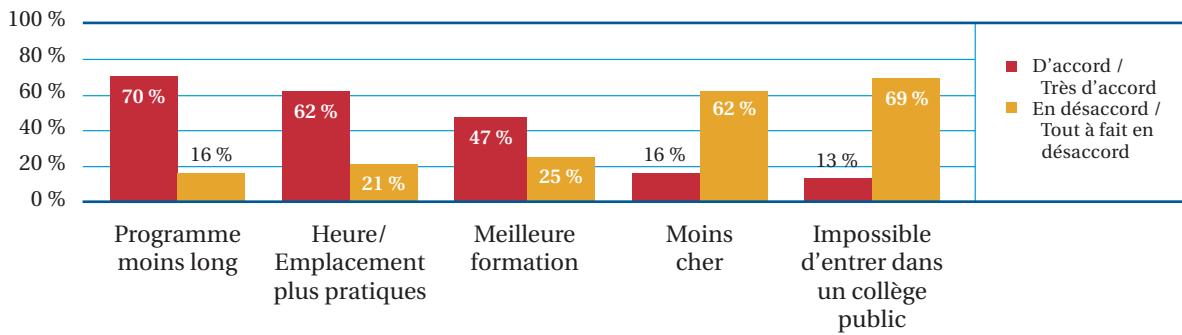
Selon le *Sondage auprès des inscrits*, 71 % des étudiants fréquentaient le CPEP qui avait été leur premier choix d'établissement d'enseignement postsecondaire au moment de l'inscription. Grâce au *Sondage auprès des diplômés*, nous avons pu demander à chaque diplômé pourquoi ils avaient choisi un CPEP plutôt qu'un collège public. Comme le montre la figure 8-9, la majorité des répondants (70 %) ont mentionné la rapidité avec laquelle ils pouvaient terminer ce programme, l'aspect pratique du CPEP quant aux horaires et à l'emplacement (62 %) et la perception que le CPEP offrirait une meilleure formation que les collèges publics (47 %).

Nous avons également cherché à définir la corrélation entre les raisons d'avoir choisi un CPEP en particulier (mentionné dans le *Sondage auprès des inscrits*) et la satisfaction générale à l'égard de cet établissement six mois après l'obtention du diplôme.

Comme le montre la figure 8-10, les répondants qui avaient donné comme réponse « réputation de l'établissement », « taille de l'établissement » ou « établissement redemandé » étaient beaucoup plus positifs dans leur évaluation postdiplôme que ceux qui avaient donné des raisons liées à une exigence d'emploi, à la proximité du domicile ou aux nombreux choix de dates pour commencer le programme.

Nous avons réalisé d'autres analyses pour déceler la corrélation entre les principales raisons de s'inscrire à un programme en particulier (plutôt qu'à un CPEP en particulier) et la satisfaction générale quant à l'utilité de la formation reçue au CPEP, six mois après l'obtention du diplôme. Comme le montre la figure 8-11, il semble que :

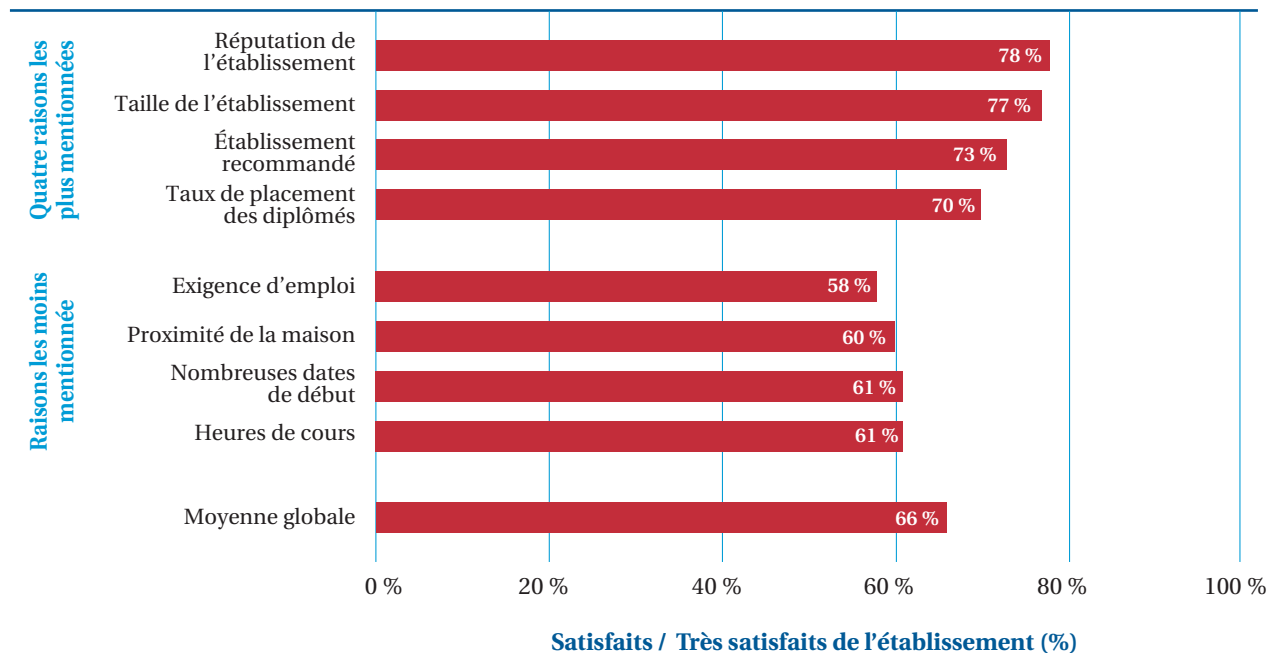
- Les étudiants les plus susceptibles de répondre, six mois après l'obtention de leur diplôme, qu'ils étaient satisfaits ou très satisfaits quant à l'utilité

Figure 8-9 : Raison d'avoir choisi un CPEP plutôt qu'un collège public

Référence : D8

n=4 065 (diplômés d'un CPEP)

Remarque : Les totaux ne donnent pas 100 % du fait que les réponses neutres ne sont pas incluses.

Figure 8-10 : Corrélation entre la satisfaction générale à l'égard de l'établissement (six mois après l'obtention du diplôme) et les raisons principales d'avoir choisi cet établissement (pendant les études)

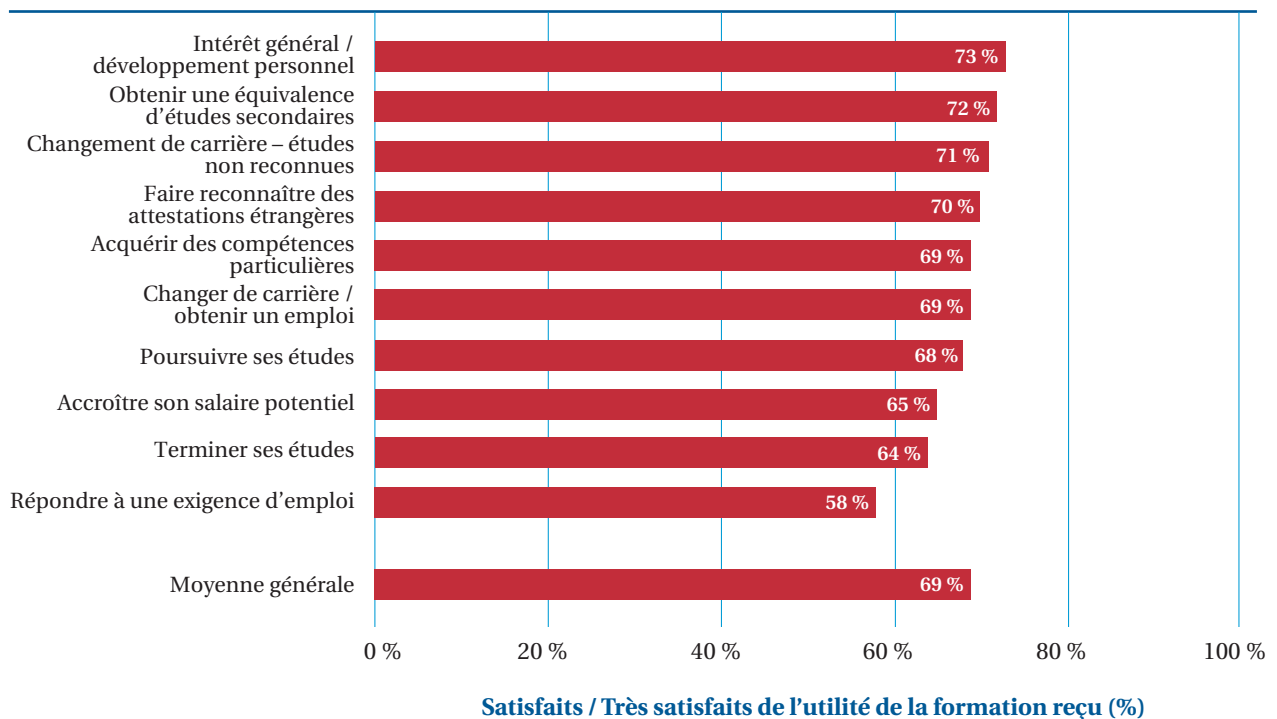
Référence : QD2 (Sondage auprès des inscrits), D4 (Sondage auprès des diplômés)

n=4 065

de la formation reçue sont ceux qui ont choisi leur programme par intérêt général (73 %), pour obtenir une équivalence d'études secondaires (72 %) ou pour effectuer un changement de carrière parce que leurs attestations d'études d'un autre pays n'étaient pas reconnues (71 %).

- Six mois après l'obtention du diplôme, les étudiants qui ont d'abord choisi leur programme pour répondre à une exigence d'emploi (58 % étaient satisfaits ou très satisfaits quant à l'utilité de la formation reçue), pour finir leurs études (64 %) ou pour accroître leur revenu réel ou potentiel (65 %) étaient un peu moins satisfaits dans l'ensemble de l'utilité de la formation reçue.

Figure 8-11 : Corrélation entre la satisfaction générale quant à l'utilité de la formation reçue (six mois après l'obtention du diplôme) et la principale raison de l'inscription dans ce programme (pendant les études)



Référence : QD2 (Sondage auprès des inscrits), D2 (Sondage auprès des diplômés)
n=4 065

9. Analyse des groupes désignés

Afin de déterminer dans quelle mesure les CPEP du Canada répondent aux besoins de groupes désignés particuliers – notamment les personnes de descendance autochtone, les membres d’une minorité visible et les personnes ayant un handicap permanent – nous avons analysé les principales situations et la satis-

faction de ces groupes. Nous espérons voir par cette analyse si les situations et expériences des membres de ces groupes désignés correspondaient à ceux de la population étudiante et des diplômés en général.

9.1 Représentation des groupes désignés dans les CPEP

Des données démographiques ont été recueillies dans le *Sondage auprès des inscrits* sur le statut des étudiants (autochtones, membres d’une minorité visible, handicapés). Le tableau 9-1 illustre la représentation de certains groupes désignés au sein

de la population étudiante des CPEP du Canada. D’après ce tableau, environ 8 % des diplômés se sont identifiés comme autochtones, 8 % comme membres d’une minorité visible et 6 % comme personnes ayant un handicap permanent.

Tableau 9-1 : Représentation des membres des groupes désignés – Sondage auprès des diplômés (réponses non pondérées)

Groupes	Taille de l'échantillon	% mondial	% en excluant les non-réponses
Autochtone	343	8 %	10 %
Pas autochtone	3 118	77 %	90 %
Pas de réponse	604	15 %	–
Issu d’une minorité visible	345	8 %	9 %
Pas issu d’une minorité visible	3 415	84 %	91 %
Pas de réponse	305	8 %	–
Handicap permanent	262	6 %	7 %
Pas de handicap	3 735	92 %	93 %
Pas de réponse	68	2 %	–
Membres d’un groupe désigné*	919	23 %	s/o
Non-membres d’un groupe désigné / Statut inconnu	3 146	77 %	s/o

Référence : QF3, QF5a, QF11 (*Sondage auprès des inscrits*)

n=4 065

* Personnes ayant répondu « oui » à autochtone, minorité visible ou handicap permanent.

Remarque : Il se peut que le total des pourcentages ne donne pas 100 % du fait que les chiffres sont arrondis.

9.2 Situation des membres des groupes désignés

Nous avons procédé à l'analyse de ces données pour déterminer si la situation des membres d'un groupe désigné au moment du sondage correspondait à celle des non-membres d'un groupe désigné. Voici ce qu'a révélé l'analyse :

- Environ 6 % des diplômés sondés ont répondu qu'ils avaient un handicap permanent (physique ou intellectuel) qui limiterait le type d'emploi ou le volume de travail rémunéré qu'ils pourraient accomplir.
- La proportion de diplômés autochtones qui travaillaient six mois après l'obtention du diplôme était d'environ 10 % *inférieure* à celle des répondants non autochtones, mais celle des diplômés sans emplois et qui en cherchaient un (9 %) était équivalente à celle des diplômés non autochtones (10 %).
- La proportion de diplômés au chômage et en recherche d'emploi était sensiblement plus élevée chez les diplômés appartenant à une minorité visible (14 %) et ceux qui ont dit avoir un handicap (17 %) que chez les diplômés non membres d'un groupe désigné (9 %).
- La proportion de diplômés qui avaient poursuivi leurs études était deux fois plus élevée chez les autochtones que chez les non-autochtones (12 % c. 6 %).

Tableau 9-2 : Situation six mois après l'obtention du diplôme – par groupe désigné

Groupe	Situation			
	Travaille à plein temps ou à temps partiel	Aux études	Sans emploi et en recherche un	Sans emploi et n'en cherche pas
Moyenne	79 %	6 %	10 %	5 %
Autochtone	70 %	12 %	9 %	10 %
Non autochtone	80 %	6 %	10 %	4 %
Issu d'une minorité visible	78 %	3 %	14 %	4 %
Pas issu d'une minorité visible	80 %	7 %	9 %	5 %
Handicap	66 %	6 %	17 %	10 %
Pas de handicap	80 %	6 %	9 %	4 %
Membres d'un groupe désigné	72 %	7 %	13 %	8 %
Non-membres d'un groupe désigné	82 %	6 %	9 %	4 %

Référence : QF3, QF5a, QF11 (*Sondage auprès des inscrits*), B1 (*Sondage auprès de diplômés*)

n=4 065 (*diplômés d'un CPEP*)

Remarque : Il se peut que le total des pourcentages ne donne pas 100 % du fait que les chiffres sont arrondis.

9.3 Raisons d'avoir fréquenté un CPEP plutôt qu'un collège communautaire ou public - Analyse des groupes désignés

Nous avons aussi réalisé des analyses pour comparer l'opinion des membres d'un groupe désigné à celle des non-membres d'un groupe désigné en ce qui

concerne le choix d'un CPEP plutôt qu'un collège public. Notre analyse a porté en particulier sur les énoncés suivants :

D8. J'ai choisi un CPEP plutôt qu'un collège public parce que :

- 8.1 Je n'ai pas pu m'inscrire dans un collège public ou communautaire
- 8.2 Je pouvais terminer mon programme plus rapidement
- 8.3 L'emplacement ou les horaires du CPEP étaient plus pratiques pour moi que ceux d'un collège public
- 8.4 Je pensais que la formation y serait de meilleure qualité
- 8.5 Les droits de scolarité étaient inférieurs à ceux d'un programme semblable dans un collège public ou communautaire

Les constatations suivantes sont ressorties de notre analyse :

- Dans l'ensemble, très peu de choses différencient l'opinion des membres des groupes désignés de celle des autres diplômés. Les seuls énoncés à propos desquels nous avons constaté une différence statistiquement significative sont les suivants :
 - **Impossibilité de s'inscrire dans un collège public ou communautaire** – Les répondants autochtones étaient plus susceptibles de répondre de façon neutre ou positive à cet énoncé. En effet, 45 % des diplômés autochtones ont soit

répondu de façon neutre, soit dit qu'ils étaient d'accord ou entièrement d'accord avec cet énoncé, comparativement à 37 % des répondants non autochtones.

- **Formation de meilleure qualité** – Les diplômés autochtones étaient plus susceptibles que les non autochtones de choisir un CPEP parce qu'ils pensaient que la formation y serait meilleure que dans un collège public. En effet, 49 % des autochtones étaient d'accord ou entièrement d'accord avec cet énoncé, comparativement à 39 % des non-autochtones. Pour les membres d'une minorité visible, toutefois, le critère de la qualité de la formation était moins important que pour les non-membres d'une minorité visible (35 % et 42 % respectivement).
- **Droits de scolarité inférieurs à ceux des collèges publics** – Les diplômés autochtones étaient plus susceptibles que les non autochtones d'être d'accord que leur choix d'un CPEP était motivé par le fait que les droits de scolarité y étaient inférieurs à ceux d'un collège public (27 % et 19 % respectivement).

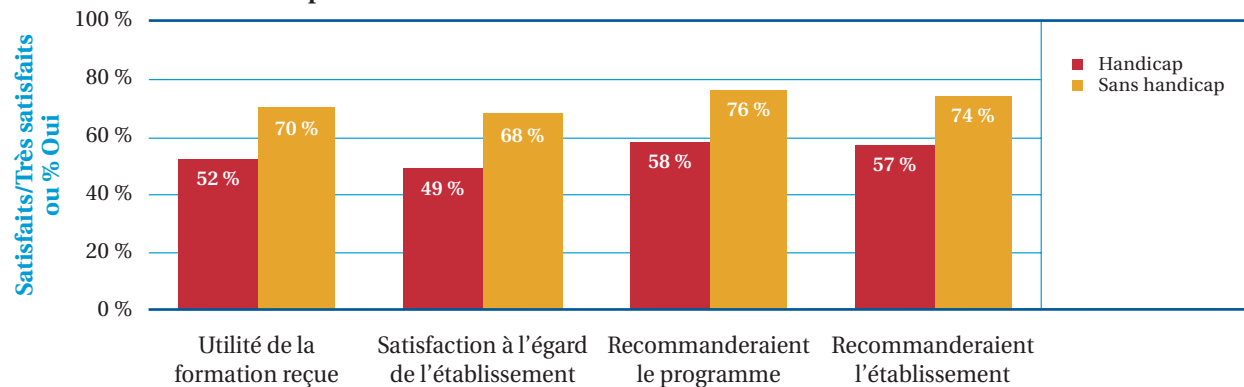
Dans l'ensemble, les personnes handicapées avaient la même opinion que les diplômés non handicapés quant aux avantages d'un CPEP par rapport à ceux d'un collège public.

9.4 Satisfaction générale à l'égard du CPEP ou de la formation reçue et satisfaction par rapport au programme ou à l'établissement

Nous avons également réalisé une analyse pour comparer l'« expérience collégiale » des diplômés d'un groupe désigné à celle des non-membres d'un groupe désigné, en ciblant particulièrement les éléments suivants :

- Satisfaction globale à l'égard de l'utilité de la formation reçue
- Satisfaction globale à l'égard de l'établissement
- Proportion de diplômés qui recommanderaient le programme
- Proportion de diplômés qui ne recommanderaient pas l'établissement

Nous n'avons pas constaté de différence d'opinions statistiquement significative entre les populations autochtones ou les membres d'une minorité visible et les autres étudiants. Toutefois, comme le montre la figure 9-1, les personnes ayant déclaré avoir un handicap physique ou intellectuel étaient beaucoup moins satisfaites de leur expérience dans un CPEP que les diplômés sans handicap. Cette différence découle vraisemblablement du taux de chômage beaucoup plus élevé chez les personnes handicapées qu'au sein de la population des CPEP en général.

Figure 9-1 : Satisfaction à l'égard du CPEP / Approbation du programme ou de l'établissement – Personnes avec et sans handicap

Référence : D1, D4, D5a, D5d
n=4 065

9.5 Dette d'études et autres enjeux financiers touchant les membres des groupes désignés

Notre analyse de la dette d'études des membres d'un groupe désigné par rapport à celle des non-membres d'un groupe désigné a fait ressortir les éléments suivants :

- La proportion de diplômés autochtones qui n'ont pas accumulé de dette liée à leur programme dans un CPEP (40 %) était comparable à celle des diplômés non autochtones (37 %). La dette moyenne des diplômés autochtones (12 566 \$) était légèrement inférieure à celle des diplômés non autochtones (13 612 \$) et des membres d'autres groupes désignés, comme le montre le tableau 9-3.
- Nous n'avons pas constaté de différence significative entre les membres d'une minorité visible et les non-membres d'un groupe désigné en ce qui concerne la dette moyenne ou la proportion de diplômés avec ou sans dette d'études.
- Les diplômés ayant un handicap permanent étaient beaucoup moins susceptibles d'avoir accumulé une dette à la fin de leurs études que les non-membres d'un groupe désigné. Toutefois, la dette moyenne de ces deux groupes était semblable.

- Dans l'ensemble, la proportion de membres d'un groupe désigné qui n'ont pas accumulé de dette d'études était supérieure à celle des non-membres d'un groupe désigné (42 % et 35 % respectivement). Le montant de la dette des membres des deux groupes était toutefois comparable.

Le degré d'inquiétude quant à la capacité de rembourser la dette d'études dans un délai raisonnable après l'obtention du diplôme variait parmi les diplômés d'un CPEP, selon la région et le type de programme. Dans l'ensemble, moins du quart des diplômés ayant une dette d'études (21 %) n'étaient pas du tout inquiets, tandis que 33 % étaient très inquiets quant à leur capacité de rembourser leur dette d'études dans un délai raisonnable. Nous avons poussé les analyses pour voir dans quelle mesure les membres des groupes désignés étaient inquiets quant à leur capacité de rembourser leur dette dans un délai raisonnable, comme le montre le tableau 9-4. Dans l'ensemble, les membres d'un groupe désigné étaient moins susceptibles de répondre qu'ils n'étaient pas du tout inquiets quant à leur capacité de remboursement (14 %) que les non-membres d'un groupe désigné (22 %), et plus susceptibles de répondre qu'ils étaient très préoccupés (40 %, 33 % respectivement).

Tableau 9-3 : Dette liée au programme des membres des groupes désignés ayant fréquenté un CPEP

	Taille de l'échantillon	% de diplômés sans dette	Dette de 1 \$ à 10 000 \$	Dette de 10 001 \$ à 20 000 \$	Dette de 20 001 \$ à 30 000 \$	Dette de > 30 000 \$	Dette moyenne (excluant les diplômés sans dette)
Moyenne globale	4 065	37 %	27 %	24 %	6 %	3 %	13 464 \$
Autochtone	343	40 %	28 %	20 %	5 %	3 %	12 566 \$
Non autochtone	3 118	37 %	26 %	24 %	6 %	3 %	13 612 \$
Issu d'une minorité visible	345	37 %	24 %	27 %	7 %	2 %	13 436 \$
Pas issu d'une minorité visible	3 415	37 %	27 %	23 %	6 %	3 %	13 601 \$
Handicap permanent	262	52 %	20 %	16 %	2 %	5 %	13 936 \$
Sans handicap	3 735	36 %	27 %	24 %	6 %	3 %	13 351 \$
Membres d'un groupe désigné	919	42 %	24 %	22 %	5 %	3 %	13 255 \$
Non-membres d'un groupe désigné / Inconnu	3 146	35 %	27 %	24 %	6 %	3 %	13 522 \$

Reference : QF1a

Tableau 9-4 : Inquiétude quant à la capacité de rembourser leur dette d'études dans un délai raisonnable, par groupe désigné

	Taille de l'échantillon	Degré d'inquiétude			
		Pas du tout inquiets	Très peu inquiets	Un peu inquiets	Très inquiets
Moyenne globale	2 537	21 %	16 %	29 %	33 %
Autochtone	199	14 %	22 %	25 %	37 %
Non autochtone	1 957	21 %	16 %	30 %	33 %
Issu d'une minorité visible	218	16 %	14 %	28 %	40 %
Pas issu d'une minorité visible	2 123	21 %	17 %	30 %	32 %
Handicap permanent	127	12 %	20 %	25 %	43 %
Sans handicap	2 362	21 %	16 %	30 %	33 %
Membres d'un groupe désigné	529	14 %	18 %	26 %	40 %
Non-membres d'un groupe désigné / Inconnu	2 008	22 %	16 %	30 %	31 %

Référence : F3

n=diplômés ayant une dette d'études > 0 \$

comparativement à 31 % des non-membres d'un groupe désigné).

Nous avons établi une corrélation entre le degré d'inquiétude des diplômés d'un CPEP quant à leur capacité de rembourser leur dette d'études dans un délai raisonnable et leur capacité de rembourser leur

prêt étudiant du gouvernement au moment du *Sondage auprès des diplômés*. Comme le montre le tableau 9-5, les membres d'un groupe désigné étaient plus susceptibles d'éprouver de la difficulté à rembourser leur prêt étudiant du gouvernement (36 %) que les diplômés non membres d'un groupe désigné (22 %).

Tableau 9-5 : Difficultés éprouvées par les membres des groupes désignés à rembourser leur prêt étudiant du gouvernement

	Taille de l'échantillon	Éprouvent de la difficulté à rembourser un prêt étudiant du gouvernement	N'éprouvent pas de difficulté à rembourser un prêt étudiant du gouvernement
Moyenne globale	896	25 %	74 %
Autochtone	77	36 %	62 %
Pas autochtone	692	25 %	74 %
Issu d'une minorité visible	87	31 %	69 %
Pas issu d'une minorité visible	740	25 %	74 %
Handicap permanent	47	41 %	59 %
Sans handicap	838	25 %	74 %
Membres d'un groupe désigné	206	36 %	63 %
Non-membres d'un groupe désigné / Inconnu	690	22 %	77 %

Référence : F9a

n=diplômés qui remboursaient un prêt étudiant du gouvernement au moment du sondage

10. Conclusions

Ce projet de recherche est une étude clé en matière de suivi des perceptions, des résultats et du niveau d'endettement des étudiants et diplômés des collèges privés d'enseignement professionnel (CPEP) canadiens de 6 à 12 mois après l'achèvement de leur programme. Les sondages réalisés à deux moments différents auprès des mêmes personnes nous ont permis d'analyser dans quelle mesure les perceptions et les aspirations des étudiants étaient validées par leurs expériences dans le « vrai monde », après l'obtention de leur diplôme d'un CPEP.

Nos recherches mettent en relief les différences importantes qui existent entre les étudiants des CPEP et ceux des collèges publics ou communautaires canadiens, à savoir que la plupart des étudiants des CPEP ont choisi à dessein d'étudier dans un établissement privé d'enseignement professionnel, plutôt que dans un collège public ou communautaire, afin d'obtenir une formation liée à l'emploi plus rapidement que s'ils avaient fréquenté un établissement public.

En général, le *Sondage auprès des diplômés* confirme le fait que de nombreux diplômés ont réussi à obtenir la situation d'emploi qu'ils espéraient. Le taux de participation à la population active des diplômés d'un CPEP était supérieur à celui des diplômés des collèges publics, puisque près de neuf diplômés d'un CPEP sur dix (89 %) ont dit avoir intégré le marché du travail entre six et neuf mois après avoir obtenu leur diplôme. En outre, plus des trois quarts (79 %) des diplômés occupaient un emploi au moment du sondage. Une comparaison des situations d'emploi indique que le taux de participation des diplômés d'un CPEP à la population active est supérieur à celui des diplômés des collèges publics (de la Colombie-Britannique et de l'Ontario) et leurs rythmes de travail, semblables. Cependant, la proportion des diplômés d'un CPEP qui travaillaient à plein temps est plus faible que celle des diplômés des deux systèmes de collèges publics examinés (soit ceux de la Colombie-Britannique et de l'Ontario), ce qui peut expliquer en

partie le fait que leur revenu moyen est inférieur à ceux des diplômés des collèges publics. Il faut cependant interpréter de telles comparaisons avec prudence en raison des différences de méthodes d'enquête utilisées dans cette étude et dans celle effectuée en Colombie-Britannique et en Ontario. Il n'existe malheureusement pas de données pancanadiennes sur les collèges publics.

Soulignons en outre que les diplômés d'un CPEP ne sont pas tous passés directement de leur programme d'études à un emploi. En effet, selon les résultats du *Sondage auprès des diplômés*, 11 % d'entre eux se sont inscrits à un autre programme de formation au terme de celui qu'ils suivaient au CPEP. De plus, au moment du sondage, 6 % des diplômés effectuaient d'autres études postsecondaires. Cependant, vu l'importance qu'ils accordaient à la « formation professionnelle », il n'est pas surprenant que la proportion de diplômés d'un CPEP qui ont dit avoir fait d'autres études après l'obtention de leur diplôme (11 %) soit plus faible que celle des diplômés des collèges publics de la Colombie-Britannique (34 %).

Les diplômés d'un CPEP ne travaillaient pas tous lors du sondage. En fait, une proportion considérable d'entre eux (15 %) étaient sans emploi. Autrement dit, 10 % des diplômés, ou un sur dix, étaient en chômage et cherchaient un emploi, tandis que 5 % étaient en chômage, mais ne cherchaient pas d'emploi. Une analyse de ceux qui étaient en chômage et cherchaient un emploi donne à penser que, pour plusieurs, l'incapacité de trouver un emploi était plutôt due aux conditions du marché du travail qu'à leur formation.

Les diplômés d'un CPEP sont demeurés généralement satisfaits de leur choix de programme et d'établissement. La majorité d'entre eux, abstraction faite de leur situation au moment du *Sondage auprès des diplômés*, étaient d'ailleurs prêts à les recommander à d'autres. Cependant, même si les répondants étaient généralement très satisfaits de leur établissement alors qu'ils le fréquentaient encore, leur satisfaction à son égard a diminué de façon globale de 9,2 % après qu'ils

aient obtenu leur diplôme. Il se peut que cela reflète une prise de conscience des difficultés inhérentes à l'obtention d'un emploi ou le fait que les diplômés avaient des attentes différentes par rapport au genre de travail qu'ils feraient. Quant aux diplômés qui étaient en chômage et qui cherchaient un emploi, leur perception de leur CPEP s'est modifiée de façon encore plus significative, puisque la satisfaction qu'ils avaient à son égard a diminué de 16,5 % après l'obtention de leur diplôme.

Dans le *Sondage auprès des diplômés*, nous avons accordé beaucoup d'attention à la dette d'études cumulative estimée et réelle. La recherche confirme le fait que les étudiants des CPEP ne s'inscrivent pas dans des programmes et des établissements en ayant des attentes irréalistes sur la dette qu'ils vont accumuler. Leurs estimations de la dette qu'ils accumuleraient étaient même très justes, puisque la dette réelle déclarée lors du sondage était très proche de celle qu'ils avaient prévue, sinon inférieure.

Même si bon nombre de diplômés d'un CPEP ont rapporté n'avoir qu'une petite dette ou aucune dette, plusieurs de ceux dont la dette dépassait 10 000 \$ étaient un peu ou très inquiets de leur capacité à la rembourser. Le quart des diplômés ayant contracté un prêt étudiant ont dit éprouver des difficultés à

effectuer leurs versements et, de ce groupe, la moitié ont avoué avoir manqué des versements au cours des six derniers mois. Rappelons toutefois que ce groupe constitue une petite proportion de l'ensemble. En effet, les étudiants qui ont indiqué avoir de la difficulté à rembourser leur prêt étudiant représentaient moins de 6 % de l'échantillon total des diplômés d'un CPEP qui ont été sondés.

Il faut aussi mentionner une diminution de la compréhension des diplômés quant aux exigences relatives aux prêts étudiants des gouvernements, par rapport à la compréhension qu'ils en avaient durant leurs études. Par exemple, environ 30 % des répondants ayant un prêt étudiant avaient dit, quand ils étaient encore étudiants, comprendre très peu ou pas du tout le programme de prêt étudiant du gouvernement. Or, ce manque de compréhension s'est accru de façon significative après l'obtention du diplôme, car alors 41 % des diplômés ont indiqué qu'ils comprenaient « très peu » ou « pas du tout » les modalités de leur prêt. Cela laisse supposer qu'il faudrait fournir une meilleure et plus abondante information sur les prêts étudiants aux étudiants des CPEP, et ce, pendant qu'ils poursuivent leurs études et lorsqu'ils obtiennent le diplôme.

II. Annexes

Annexe A : Programmes offerts dans les CPEP, par type de programme

Programmes

Santé

Soins de santé/Services de santé
Coiffure
Soins de beauté/Esthétique/Cosmétique
Assistance dentaire
Soins de santé « alternatifs » (accupression)
Autre

Métiers/Formation technique

Construction /Autres métiers connexes
Aviation
Camionnage
Service/Commerce/Vente dans le secteur automobile
Électronique/Génie/Robotique
Technique de génie civil
Autres métiers

Médias/Technologies de l'information

Administration/Gestion des affaires
Informatique
Radio/Télévision/Cinéma/Musique
Microédition/Multimédia
Journalisme/Photographie
Autres médias/Technologies de l'information

Design

Décoration intérieure/Design
Mode/Design/Présentation des marchandises
Autre

Autres types de services

Loi et sécurité
Intervention auprès des jeunes/Enseignement spécialisé/
Aide à l'enseignement
Garde d'enfants
Counselling
Services sociaux/Soutien communautaire
Autre service

Autres

Arts de la scène
Théologie
Hôtellerie/Tourisme/Voyage
Arts culinaires/Cuisine
Soins des animaux
Rattrapage scolaire général
Autre

